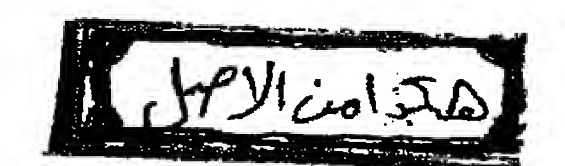


Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15118 – 7 F — DIMANCHE 5 – LUNDI 6 SEPTEMBRE 1993 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Outre un arrangement sur la flotte de la mer Noire

L'Ukraine cède à la Russie ses ogives nucléaires

Le président Boris Eltsine a annoncé à l'issue des entretiens qu'il a eus, vendredi 3 septembre en Crimée, avec le président ukrainien, Leonid Kravtchouk, que l'Ukraine avait accepté de remettre toutes ses ogives nucléaires à la Russie, où elles seront démantelées. Kiev doit également céder sa part de la flotte de la mer Noire pour payer sa dette énergétique, mais M. Kravtchouk a déclaré qu'aucune décision définitive n'avait été prise sur cette dernière proposition russe.

MOSCOU

de notre correspondant

Les Ukrainiens cèdent, mais les Russes font grise mine. La brève conférence de presse donnée par Boris Eltsine et Leonid Kravtchouk à l'issue – ou plus exactement au milieu – de leurs entretiens en Crimée a laissé une curieuse impression. Les dirigeants de Kiev, acculés, ont fait deux concessions de première importance, acceptant de remettre leurs ogives nucléaires stratégiques à la Russie et renonçant apparemment à leur «part» de la flotte de la mer Noire. Boris Eltsine avait donc toutes les raisons d'être satisfait, lui qui, à son départ de Moscou, avait déclaré *«ne pouvoir admettre que l'Ukraine soit une puissance nucléaire»*, et qui, dès l'année dernière, avait proclamé que la flotte de la mer Noire *«est et restera russe»*, provoquant à l'époque un beau scandale. La Russie, au bout du compte, ne s'est-elle pas avérée la plus forte, et les dirigeants de Kiev, empêtrés dans une interminable crise politique et confrontés à une catastrophe économique, n'ont-ils pas dû rabattre considérablement de leur superbe? Pourtant, le président russe affichait une mine particulièrement maussade.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 6

A Canossa

L'ACCORD surprise intervenu en Crimée entre les présidents Eltsine et Kravtchouk sacrifie deux symboles de cette indépendance que les Ukrainiens *défendaient* jusque-là avec l'énergie du désespoir : son statut nucléaire et la flotte de la mer Noire. A cela, une seule explication : la dégradation de la situation économique en Ukraine, qui a atteint cet été des profondeurs *inconnues*.

Selon le chef de la mission de la Banque mondiale en Ukraine, ce pays est entré dans un stade qualitativement nouveau dans l'histoire économique : l'«hyper-dépression». Les réformes n'ont jamais vraiment commencé, l'inflation adopte le rythme de 50 % par mois et la production a chuté beaucoup plus qu'en Russie, car les entreprises locales sont handicapées par le manque d'énergie. Cette dernière, fournie par la Russie (et par le Turkménistan pour le gaz), doit désormais être payée à des cours proches de ceux du marché mondial. Aussi, Kiev a accumulé une dette de 2,5 milliards de dollars vis-à-vis *de Moscou*.

LES crédits distribués avec largesse aux entreprises et les hausses de salaires accordées aux mineurs de la région du Donbass qui avaient fait grève au printemps, comme la chute des revenus de l'État, ont amené le gouvernement de Kiev à imprimer tambour battant ce qui sert de monnaie au pays, les coupons «karbovanets». Lancés à parité avec le rouble, ils s'échangeaient à 6 000 «karbovanets» pour un dollar à la mi-août, à 19 000 début septembre, alors que le billet vert s'échange toujours contre 1 000 roubles.

Cette évolution n'est pas sans conséquences politiques. Selon un sondage publié à Kiev, 62 % de la population se prononcerait aujourd'hui pour une intégration économique étroite avec la Russie. La popularité des dirigeants nationalistes a chuté, y compris celle du président Kravtchouk. Le seul homme dont la cote monte quelque peu est son rival, le premier ministre Koutchma, partisan de la coopération avec Moscou. Un référendum de «confiance» au président avait été promis pour la fin du mois de septembre, mais le Parlement d'«ancien régime» souhaite son report et refuse de procéder à des législatives anticipées. Toutes ces tergiversations risquent de provoquer une explosion sociale.

FIN juillet, Kiev a dû signer un «protocole d'intention» pour une union économique avec la Russie et la Biélorussie, prévoyant une coordination des politiques budgétaires, la suppression des barrières douanières et une monnaie commune. Le projet est désormais intégré dans d'autres propositions, offrant trois niveaux de coopération à toutes les ex-Républiques soviétiques. Celles-ci devaient les examiner lors d'un nouveau «sommet»... qui vient d'être remis à la fin du mois.

Dans tous les cas de figure, l'Ukraine semble en voie d'accepter ce qu'elle refusait depuis deux ans : une union institutionnalisée, et forcément dominée *par Moscou, se substituant à la* défunte URSS.

En refusant un référendum sur la réforme de la Constitution

M. Mitterrand veut imposer un compromis à la droite

Le président de la République a annoncé, vendredi 3 septembre, qu'il avait fait connaître la veille au premier ministre sa position sur le souhait du gouvernement d'une révision constitutionnelle à propos des conditions d'exercice du droit d'asile. M. Mitterrand n'a pas voulu préciser le sens de cette réponse, assurant simplement que «des informations» seront communiquées la semaine prochaine. Toutefois, il a fermé la porte à toute possibilité de référendum sur ce sujet, au cas où l'initiative de la réforme de la Constitution viendrait du Parlement. A l'hôtel Matignon, on se refuse à tout commentaire sur cette déclaration du chef de l'Etat. La direction du PS n'exclut plus d'accepter une telle réforme.

par Thierry Bréhier et Patrick Jarreau

Edouard Balladur connaît depuis jeudi soir la position de François Mitterrand sur le dossier qu'il lui a présenté après l'annulation par le Conseil constitutionnel d'une partie de la loi Pasqua sur la maîtrise de l'immigration. Le président a tenu à le faire savoir lui-même, vendredi 3 septembre, en profitant d'une rencontre avec les journalistes dans sa résidence de Latche, où il venait de recevoir Shimon Pérès.

Il s'était abstenu, jusqu'alors, de donner la moindre information sur cette affaire en attendant que le premier ministre lui-même précise ses intentions à la sortie du conseil des ministres, le 1er septembre. Le silence observé ensuite par l'hôtel Matignon a conduit le chef de l'Etat à démentir tout soupçon de lenteur à son endroit : Edouard Balladur sait à quoi s'en tenir. A lui de dire ce qu'il veut. Aussi François Mitterrand n'a-t-il pas précisé si, comme le chef du gouvernement, il juge nécessaire une réforme constitutionnelle.

Il a souligné, en revanche, qu'il n'est pas question pour lui d'organiser un référendum sur ce sujet, comme Charles Pasqua a menacé de chercher à l'y contraindre. La lettre que François Mitterrand a rédigée seul et fait parvenir à Edouard Balladur le 2 septembre, suivie d'une conversation téléphonique à l'initiative du premier ministre le soir même, n'a donné lieu de part et d'autre à aucune information. Les entourages ont été soit tenus dans l'ignorance, soit – pour leurs quelques membres informés – priés de se taire, au moment où se noue l'épreuve de force entre le président et le chef de la majorité.

Lire la suite et nos informations page 7

Un entretien avec Michel Roussin

La France donnera désormais en Afrique «une prime à la bonne gestion» nous déclare le ministre de la coopération

«Après une élection présidentielle sans grande signification, puisque boycottée par l'opposition, n'avez-vous pas le sentiment d'avoir été piégé au Togo?

– Je ne pense pas avoir été piégé. Je suis personnellement déçu. Nous avions dépensé beaucoup d'énergie pour convaincre les différentes parties de se parler d'abord, de se voir ensuite. J'ai pensé un instant que le scrutin pourrait se dérouler normalement. J'ai été très déçu de voir que cela capotait avant le premier tour. Le piège n'est pas pour nous. C'est le général Eyadema qui doit l'éviter. S'il rate son prochain rendez-vous avec le peuple togolais, lors des législatives, quelle image aura le Togo devant la communauté internationale et surtout devant la communauté africaine?

– Croyez-vous que l'opposition participera aux élections législatives?

– Je pense que oui. De toute façon, elle ne peut plus avoir un discours timoré. Elle a marqué le coup en ne participant pas à l'élection présidentielle, cela n'a pas empêché l'élection. Elle a maintenant une véritable responsabilité, peut-être aussi grande que celle du général Eyadéma, qui doit permettre le bon déroulement du scrutin. Peut-être verrons-nous la première cohabitation à l'africaine?

– On est donc revenu à la case départ?

– Tout cela n'est certes pas satisfaisant, mais il n'y a pas eu d'incidents. L'opposition craignait que l'armée sorte. Elle n'est pas sortie. C'est vrai qu'il y a des reproches à faire au gouvernement. La mise en route du dispositif électoral a été tardive, la mise en place du matériel électoral s'est effectuée dans une certaine confusion, le traitement de l'information sur les ondes n'a pas brillé par son impartialité, le fonctionnement de la commission électorale nationale et celui de la commission administrative de distribution des cartes ont été chaotiques. Nous avons bien noté ces insuffisances.

– N'avez-vous pas été tenté, dans les jours précédant le 25 août, de suggérer un report du scrutin, comme l'ont fait implicitement les Américains et les Allemands?

– On l'avait déjà fait trois fois, en intercédant auprès du président Eyadéma. En plus, c'est aussi le problème des Togolais. Ce sont leurs élections.»

Propos recueillis par FRANCIS CORNU, FRÉDÉRIC FRITSCHER et MARIE-PIERRE SUBTIL

Lire la suite page 4

Les débats au sein de l'OLP



Selon le porte-parole de l'OLP, Yasser Abed Rabbo, le comité central du Fath, principale formation au sein de l'OLP, réuni depuis plusieurs jours à Tunis, aurait finalement donné, dans la nuit de vendredi 3 à samedi 4 septembre, son accord à Yasser Arafat pour continuer les négociations avec Israël. Alors que Shimon Pérès prolongeait son séjour en France, les négociateurs poursuivaient, dans le secret, quelque part en Europe, la mise au point des termes d'une reconnaissance mutuelle.

Lire nos informations page 3

HEURES LOCALES

L'imbroglio des dépenses scolaires

La rentrée scolaire est synonyme de calculs complexes pour les collectivités. Les financements croisés se sont multipliés.

Avec les pages «Régions» et «Ile-de-France», les informations pratiques, le dossier, le débat.

Lire pages 17 à 24

Gérard Longuet invité du «Grand Jury RTL-le Monde»

Gérard Longuet, ministre de l'Industrie, des postes, des télécommunications et du commerce extérieur, invité du «Le Grand Jury RTL-*le Monde*» dimanche 5 septembre, à 18 h 30.

Le sommaire complet se trouve page 16

Nouvelle réduction des exportations de voitures japonaises

Tokyo accepte de diminuer ses exportations d'automobiles vers la CEE.

page 13

La Générale occidentale prend le contrôle du «Point»

Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, *consolide sa présence dans les médias.*

page 9

Des crédits pour les armées

Les dépenses d'équipement militaire évolueront plus rapidement que la moyenne du budget de l'Etat.

page 8

M 0146 - 0905 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois ...	536 F	572 F	790 F
6 mois ...	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an ...	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY – Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____

Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP. Paris RP 301 MQN 01

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a cinquante ans

La libération de la Corse

par Paul Silvani

LE 9 septembre 1943, la nouvelle éclate comme un coup de tonnerre : la résistance corse a lancé le mot d'ordre d'insurrection et s'est emparée du pouvoir jusque-là assumé par le gouvernement de Vichy. Elle s'est assurée de la bienveillante neutralité des troupes italiennes jusqu'alors ennemies et a demandé leur aide aux autorités d'Alger.

L'Italie a en effet signé l'armistice avec les Alliés, ce qui conduit les Allemands à occuper la péninsule. Le général Etterlin, commandant de la Sardaigne et de la Corse, reçoit l'ordre d'évacuer celle-là (30 000 rescapés de l'Afrikakorps chassés de Tunisie s'y reposent) et d'occuper celle-ci, qui servira, précise Berlin le 13 septembre, de base de transit et de départ pour ses troupes de Sardaigne. Etterlin occupe toute la plaine orientale de la Corse après avoir pris Bastia sans combat.


SIRPA/ECPA FRANCE

Les goumiers marocains entrent dans Bastia.

Mais c'est aussi le 13 septembre que débarquent à Ajaccio les premiers renforts envoyés d'Alger. Cent sept hommes du bataillon de choc, qui seront progressivement rejoints par 6 000 tirailleurs marocains – goumiers et tabors, – constitueront le corps expéditionnaire. Le 4 octobre, Bastia est reprise et l'île entière est libérée. De Gaulle peut y effectuer les 6, 7 et 8 octobre un voyage triomphal.

La Corse avait rejeté dans sa quasi-unanimité les prétentions de Mussolini visant à annexer cette *terra irredente*. Dès le premier jour de l'Occupation, le 11 novembre 1942, elle s'est attachée à organiser militairement le combat pro-français et antifasciste engagé dans les années 30 et concrétisé par le fameux serment de Bastia, le 4 décembre 1938 : *« Face au monde, de toute notre âme, sur nos gloires, sur nos tombes, sur nos berceaux, nous jurons de vivre et de mourir français. »* Divers réseaux de résistance se constituent, dont celui des FFL (Forces françaises libres), animé par Fred Scamaroni, et celui du FN (Front national), que dirigent les communistes.

En mars 1943, Scamaroni est arrêté par la police militaire italienne et son réseau démantelé. Il se suicide dans sa cellule. Alimenté en armes par Alger – par sous-marins et par parachutages – le FN, reste le seul réseau et devient l'Organisation unifiée de la résistance corse, qui comptera au jour « J », le 9 septembre, 11 700 hommes et femmes.

De Gaulle mécontent

Dans tous ses propos comme dans son discours d'Ajaccio, de Gaulle a mis l'accent sur les mots-clés d'union, de rassemblement, de rénovation. Mais l'exemple est unique en France. Ainsi, le colonel Paul Colonna d'Istria, dit Paul Cesari, chef militaire, n'est pas communiste, non plus qu'Henri Maillot, cousin de De Gaulle. Mais Giovoni, Choury et Vittori le sont. A Bastia, Jacques Faggianelli et Charles Galletti se sont battus aux côtés de communistes tels que Simon Vinciguerra, Dominique Poli, Pierre Giudicelli ou Albert Stefanini.

En coulisse se développe pourtant la lutte pour le pouvoir politique et le premier département français libéré offre à cet égard un saisissant spectacle. De Gaulle écrira plus tard, dans ses *Mémoires de guerre* : *« En juillet et en août 1943, les services secrets du général Giraud déployèrent, à mon insu, une grande activité pour armer la résistance corse (...). Toutes ces armes, reçues et réparties par les chefs du Front national, achèvent de conférer à Giovoni et Vittori le monopole de l'autorité. Les chefs communistes prirent sous leur coupe l'ensemble des résistants où, cependant, les membres de leur parti n'étaient qu'une minorité. »*

Dans la soirée du 9 septembre, alors qu'Alger apprend que les résistants se sont rendus maîtres d'Ajaccio et que la Corse s'est ralliée au Comité français de libération nationale, Giraud informe de Gaulle de *« ce qu'il a fait en Corse »* et s'entend répondre : *« Je suis froissé et mécontent de la manière dont vous avez procédé à mon égard et à l'égard du gouvernement en nous cachant votre action. Je n'approuve pas le monopole que vous avez donné aux chefs communistes. Il me paraît inacceptable que vous ayez laissé croire que c'était fait en mon nom comme au vôtre (...). De cela, je tirerai les conséquences qui s'imposent dès que nous aurons franchi la passe où nous sommes engagés. Pour le moment (...) la Corse doit être secourue au plus tôt. »*

La Corse sera secourue. Et il ne faudra que deux mois à de Gaulle pour mettre fin à *« une situation fausse »*, c'est-à-dire amener Giraud à quitter le gouvernement d'Alger. L'affaire corse aura joué le rôle du détonateur.

Banc d'essai

Henri Maillot a raconté que, s'étant rendu à Alger en septembre, il avait attiré sur le cas de la Corse l'attention du chef de la France libre, qui lui avait répondu : *« Les communistes se battent bien. Ils tiennent leur place dans notre combat. »* Maillot précise : *« J'avais alors développé le côté politique des choses, car si la Corse n'est qu'une petite île, les mêmes causes pouvaient, à l'échelon national, produire les mêmes effets. De Gaulle était réticent. Je lui dis que mes amis et moi, en Corse, ferions de toute manière ce que nous avions à faire. Je devais rester quinze jours en froid avec le général. Mais les ministres étaient parfaitement conscients de l'acuité du problème. Ils devaient, non seulement nous laisser les mains libres, mais favoriser nos desseins. »*

Voici donc la Corse banc d'essai de la politique française. Mais qu'a vu le socialiste André Philip, secrétaire à l'intérieur, le 30 septembre, en Corse ? Les directives données le 9 par le FN ont été appliquées tant en ce qui concerne le remplacement des conseils municipaux antipatriotes que l'épuration sommaire. Plusieurs dizaines de « collaborateurs » ou de « pétainistes » – élus, fonctionnaires, commerçants – ont été placés en résidence surveillée en attendant d'être transférés en Algérie. Sur 366 municipalités, 262 (chiffre cité par Emmanuel d'Astier de la Vigerie, ministre de De Gaulle) ont été *« réinstallées dans l'ordre »*, dont celles d'Ajaccio, Bastia, Corte, Sartène, Calvi, Porto-Vecchio. Le FN en revendique 200.

Mais, déjà, les non-communistes ont saisi le problème à bras-le-corps. André Philip obtient des chefs du FN un accord en vue d'élargir le comité départemental de cinq membres qui « assistent » le préfet. Le 11 novembre, la nouvelle est rendue publique ; à Colonna d'Istria, Giovoni, Maillot, Vittori et Choury viennent se joindre quatre personnalités radicales ou socialistes : Paul Giacobbi, Don Jacques Nicolaï, Godefroy de Peretti et Archange Raimondi. Le Comité départemental de libération nationale ainsi formé se félicite que soit *« réalisée l'union complète de tous les patriotes qui ont lutté et souffert pour la libération de la patrie »*.

Un « coup d'arrêt » avait été donné au communisme et l'enseignement devait servir en France continentale. A cet égard, le concours de Paul Giacobbi, résistant mais aussi routier de la politique, s'était avéré précieux pour de Gaulle et les appareils des partis non communistes.

Le 15 octobre 1943, alors que la Corse venait d'être libérée et que le général y avait fait son voyage triomphal, Marcel Déat écrivait encore dans *l'Œuvre*, quotidien de Paris occupé : *« Les Français n'ont désormais plus le droit d'ignorer ce qui se passerait en France si d'aventure les Anglo-Américains, flanqués des dissidents, venaient à s'y installer. L'occupation de la Corse vient en effet de les avertir et de les renseigner. A l'échelle du laboratoire, il nous est possible de voir se développer toutes les turpitudes et toutes les violences dont nous serions menacés. C'est comme une préfiguration, une manière de répétition générale (...). Pendant des jours et des nuits, on a arrêté, on a tué. Qui ? Pas difficile de le deviner : tous ceux qui avaient cru à la légitimité du gouvernement de Vichy, tous ceux qui, depuis trois ans, s'étaient réclamés du Maréchal... »*

Certes, au soir de la Libération, des excès ou des exactions ont été commis contre des hommes qui avaient mis leur zèle au service de Vichy, ou qui passaient pour l'avoir fait. Mais quand la francisque de Vichy fleurissait à l'ombre de la croix gammée et du *fascio*, d'autres hommes n'avaient-ils pas, tout aussi arbitrairement, fait l'objet de mesures administratives ou de rétorsion, plusieurs centaines ensuite ne furent-ils pas arrêtés, déportés, torturés ou fusillés ?

L'épuration « municipale » s'était accomplie sans incidents majeurs, mais le plus souvent dans une ambiance de psychose. Restait l'autre épuration, qui ne pouvait être aussi expéditive. A Ajaccio, le 30 septembre 1943, André Philip avait annoncé la création d'une commission départementale d'épuration, *« composée d'anciens magistrats restés à l'écart des luttes politiques, chargée de recueillir avec objectivité toutes les plaintes légitimes et de procéder aux sanctions nécessaires »*. Cette commission est saisie de 848 cas. Nulle publicité n'est donnée à ses travaux ni à ses décisions, ce qui est surprenant lorsqu'on sait la *« soif de vérité »* qui habite les intransigeants de l'épuration. Sur ces 848 dossiers, 547 sont classés sans suite et 301 peines d'internement ou d'assignation à résidence confirmées.

Les « nouveaux riches »

A l'automne 1944, une fois le gouvernement installé à Paris, on institue en Corse, comme dans tous les départements libérés, des cours de justice – du ressort de chaque cour d'appel – et des chambres civiques, qui en sont une section. A l'inverse de la première épuration, les débats seront publics.

En cette fin de l'hiver 1943-1944, ceux qui avaient cru qu'avec la Libération reviendraient très vite l'abondance et le pain blanc doivent déchanter. En Corse comme ailleurs sévit le marché noir, que les autorités s'efforcent de combattre. On annonce périodiquement l'arrestation de « mercantis » et l'on publie dans les journaux la liste des commerçants sanctionnés pour *« hausses illicites »* ou stockage abusif.

Le marché noir – et parfois le trafic avec l'occupant – ont procuré à beaucoup d'énormes bénéfices, origine de la fortune des *« nouveaux riches »*. Il en est d'ailleurs ainsi dans tous les pays occupés, et c'est pourquoi le gouvernement d'Alger a pris la décision, une fois la France libérée, d'appliquer des mesures draconiennes. Premier département libéré et île de surcroît, la Corse est dans ce domaine comme dans les autres un intéressant laboratoire expérimental.

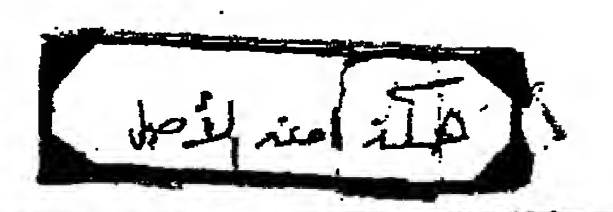
Le diagnostic résulte d'une simple constatation : la masse des billets en circulation est trois fois plus importante en valeur que celle des produits offerts au niveau officiel des prix. La situation ne peut être assainie que par le blocage d'une partie des coupures et l'institution d'un impôt exceptionnel sur la fortune. Le moyen d'y parvenir est l'échange des billets, qui s'opérera sous l'impulsion de Pierre Mendès France, ministre de l'économie nationale. Fin octobre, les billets de 500, 1 000 et 5 000 francs en circulation en Corse (émis par la Banque de France) reçoivent l'estampille « Trésor ». Ils n'ont plus cours légal hors de l'île : ni en France continentale (dont la Corse restera coupée pendant une année encore) ni en Algérie (où les billets sont émis par la banque du même nom). Une monnaie corse, en quelque sorte. On n'avait pas vu ça depuis la République paoline du dix-huitième siècle.

Les regards de tous les Corses sont alors, comme avant la guerre, tournés vers Paris. L'île aspire à être de nouveau – autant que faire se peut car la flotte et les ports ont gravement souffert des bombardements – normalement reliée au continent. Mais cela ne va se faire que progressivement et, pour ceux qui vivent et travaillent en Corse, la situation va en fait s'aggraver. Etonnante situation en vérité, car tandis que Paris légifère, l'île est oubliée. Il faudra qu'un ample mouvement d'opinion, le premier d'une longue série, vienne rappeler au gouvernement que la Corse est un *« département français comme les autres »*. On en était encore loin.

► Notre collaborateur Paul Silvani a publié *Et la Corse fut libérée*, Lamarge Editions, Ajaccio. 250 p., 159 F.

Hanane Achraoui, une vedette tentée par la retraite

Et après ?



Les négociations de paix israélo-arabes

Tandis que le comité central du Fath, la principale composante de l'OLP, étudiait encore, samedi 4 septembre, à Tunis, l'accord de principe sur l'autonomie dans les territoires occupés, Israéliens et Palestiniens tentaient toujours, quelque part en Europe, de s'entendre sur les termes d'une reconnaissance mutuelle. Le chef de la diplomatie israélienne, qui avait dîné, jeudi, avec son homologue norvégien, Johan Jorgen Holst, médiateur lors des derniers contacts secrets, a décidé de prolonger d'au moins vingt-quatre heures son séjour en France.

Vendredi, Shimon Pérès a été reçu à déjeuner à Latche, dans les Landes, par son «vieil ami», François Mitterrand. Celui-ci a saisi l'occasion pour saluer *«le grand courage intellectuel et politique»* des dirigeants israéliens et souhaité un *«heureux aboutissement»* des négociations en cours. *«Il y a la volonté* [d'aboutir à une paix globale au Proche-Orient], *mais pas la date»*, a répondu son invité.

L'accord de principe *«ne pouvait se faire qu'avec l'arrivée de la gauche israélienne au pouvoir»*, a estimé, vendredi à Lille, le président de l'Internationale socialiste, Pierre Mauroy. Celui-ci a précisé qu'il avait eu, tout récemment, des contacts avec le premier ministre israélien Itzhak Rabin, Shimon Pérès et Yasser Arafat. Dans des propos rapportés, vendredi, par le quotidien israélien *Haaretz*, M. Rabin s'est dit prêt, devant ses amis du Parti travailliste, à des *«compromis douloureux»*.

Il a avoué que *«l'OLP est un client pas du tout sympathique»*. *«Je ne tente pas de l'embellir*, a-t-il dit. *C'est une organisation terroriste dont les membres ont assassiné et assassinent. Mais avec qui fait-on la paix? Avec des amis, ce n'est pas nécessaire. La paix, il faut la faire avec des ennemis, même les plus détestables.»*

De son côté, Yasser Arafat a indiqué, dans un entretien publié, vendredi, par le quotidien saoudien *Ech Chark-El Awsat*, que l'accord de principe sur l'autonomie *«intervient en application d'une résolution du Conseil national palestinien, réuni en 1974, prévoyant l'établissement d'une autorité nationale palestinienne sur toute parcelle du territoire palestinien évacuée par Israël»*.

Dans un entretien téléphonique, vendredi, avec le chef de l'OLP, dont a fait état l'agence de presse jordanienne Petra, le roi Hussein a admis qu'il appartenait aux Palestiniens de *«prendre toute décision indépendante qui sert leurs droits»*. Pour leur part, les adversaires du processus de paix continuent d'élever la voix. Le mouvement islamiste Hamas a affirmé, vendredi, dans une déclaration faite à l'AFP, sa détermination à *«continuer la lutte armée contre l'occupant israélien dans toute la Palestine, même dans les territoires qui seront sous contrôle palestinien»*.

Des milliers de réfugiés palestiniens installés dans des camps en Jordanie et au Liban ont manifesté, après la grande prière hebdomadaire, contre les négociations en cours. Ils ont conspué le nom de Yasser Arafat et appelé à la «guerre sainte» contre l'Etat juif.

Porte-parole de la délégation palestinienne à Washington

Hanane Achraoui, une vedette tentée par la retraite

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Depuis la mise en route du processus de paix israélo-arabe, à Madrid, le 30 octobre 1991, on l'a vue sur tous les écrans de télévision et entendue sur les ondes de toutes les radios. Sa photo et ses déclarations ont fait, pendant des semaines, la «une» des journaux. S'exprimant dans un anglais ou un arabe parfaits, elle était aussi à l'aise avec l'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker, qu'avec Yasser Arafat, le chef de l'OLP.

Comme Fayçal Husseini, voire peut-être plus que lui, elle a été consacrée comme vedette par les médias et les hommes politiques. Comme lui, on l'avait classée dans *«la génération montante des nouveaux leaders»* (John et Janet Wallach). Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne aux pourparlers bilatéraux de paix de Washington, se prépare déjà à se retirer de la scène, du moins dit-elle le souhaiter.

«J'espère, je souhaite sincèrement que mon rôle soit terminé. Je voudrais pouvoir me consacrer aux miens», nous a t-elle déclaré, à l'issue de la première semaine de travail de la onzième session des négociations de Washington. *«Même quand j'étais physiquement présente parmi eux, j'étais en réalité absente. Entre le travail à préparer, les réunions, les interviews, un jour à Jérusalem, le suivant à Tunis, et le surlendemain à Washington, ou je ne sais où, j'ai négligé ma famille. Je n'ai jamais hésité devant les défis, mais je souhaite avoir enfin le luxe de choisir ce que je veux. Et ce que je veux, c'est aussi revenir à la vie universitaire»*. Son regard et le ton de sa voix n'en expriment pas moins une certaine nostalgie qu'elle a du mal à dissimuler.

Elle a beau demeurer digne, continuer d'assumer ses fonctions, en recevant les journalistes à bras ouverts, en se levant aux aurores pour participer à telle ou telle émission télévisée, Hanane Achraoui a perdu de sa superbe et de sa morgue. Dans ses propos, on ne relèvera aucun mot de dépit mais, au contraire, un effort soutenu pour tenter d'expliquer que le rideau est tombé sur le premier acte du processus de paix et que d'autres acteurs vont entrer en scène.

Mais le discours est presque trop lisse. *«Nous avons toujours dit, Fayçal Husseini et moi, que nous n'étions pas les nouveaux dirigeants palestiniens et que, si nous avions accepté les conditions* [d'Israël] – qui ne reconnaissait pour interlocuteurs que les seuls habitants des territoires occupés – *c'était*, affirme t-elle, *pour œuvrer à les modifier. Nous avons toujours dit que nous n'étions que des personnes chargées d'une mission par l'OLP.»*

«Et puis, n'oubliez pas que nous avons chacun notre vie, que nous n'étions pas seulement membres de la délégation palestinienne. Fayçal est un leader, qu'il fasse partie ou non de la délégation. Ce n'est pas un substitut à l'OLP, se ravise t-elle, *ni l'égal* [des dirigeants de l'OLP], *mais la structure du peuple palestinien réserve à chacun son rôle.»*

«Changer les esprits»

Qu'éprouve, aujourd'hui, cette femme portée aux nues pendant vingt et un mois et qui voit soudain palir son étoile? *«Ouf!»*, dit-elle, sans trop convaincre. Et comme pour échapper à une certaine nostalgie, elle s'en tiendra là pour ce qui la concerne. *«Je sens*, ajoute t-elle, *que nous avons réussi la plus grande partie de notre tâche. Mais j'ai aussi des appréhensions car c'est maintenant que commencent les choses difficiles. Les Palestiniens vont connaître un changement majeur.»*

«Les gens n'ont pas encore pris la mesure de ce qui leur arrive, insiste-t-elle. *Dans les territoires occupés, sous une autorité palestinienne, il va falloir changer les esprits soumis à l'occupation depuis vingt-cinq ans. Il en va de même pour l'OLP et ses institutions qui n'avaient aucun accès aux territoires occupés. Les choses vont changer de fond en comble. Ce sera le début d'une étape difficile.»*

Pour autant, elle affirme ne pas avoir de craintes personnelles, ni se sentir menacée par les opposants au projet d'accord israélo-palestinien et aux négociations de paix. *«Vous savez*, dit-elle, *à l'intérieur des territoires, il y a toujours eu un pacte d'honneur, un refus de recourir à la violence entre Palestiniens. Je m'y sens en sécurité. Et puis, n'exagérez donc pas l'importance de l'opposition au processus en cours. La mise en application de l'accord israélo-palestinien va modifier les conditions de vie. Cela changera beaucoup de choses.»*

Pour Hanane Achraoui, le rôle de la délégation palestinienne à Washington *«est terminé, même si, jusqu'à la signature* [de la déclaration de principe] *il y a encore quantité de tâches à accomplir. La délégation a joué un rôle très important mais, en tant qu'organisme* ad hoc, *elle doit être dissoute. Certains de ses membres pourraient se joindre aux groupes de travail qui vont se constituer et qui comprendront des gens de l'OLP, de l'intérieur et de l'extérieur des territoires occupés.»*

«Finies les divisions et les conditions artificielles qu'on nous imposait, note-t-elle. *Nous avons œuvré durant toute cette période* (depuis la conférence de Madrid) *à la reconnaissance de l'OLP. Les Israéliens ont enfin découvert la bonne adresse pour négocier. C'est à la même adresse qu'ils doivent s'adresser pour signer. Terminée la diplomatie parallèle.»*

Hanane Achraoui ne s'est pas jointe, vendredi, aux membres de la délégation palestinienne qui se sont rendus au département d'Etat pour discuter avec Denis Ross, le coordinateur américain pour les négociations de paix israélo-arabes, à la demande de ce dernier. Commencerait-elle d'entrer dans son nouveau personnage?

MOUNA NAIM

Homme-clé des contacts secrets pour Israël

Yaïr Hirschfeld, un historien dans le sens de l'Histoire

JÉRUSALEM

de notre correspondant

C'est la grande aventure d'un homme profondément ouvert, par nature et par profession, sur l'Histoire. Celle de son pays, Israël, et celle des autres, les vieux ennemis, les Arabes du Proche-Orient. Calvitie avancée, barbe noire et tempes grisonnantes, Yaïr Hirschfeld parle un peu leur langue. Il a quarante-neuf ans, quatre enfants et il enseigne l'histoire de la région à l'université de Haïfa. Quand il quitte sa Nouvelle-Zélande natale pour «monter» en terre promise, en 1967, l'année de la guerre de six jours, il ne sait pas qu'il deviendra l'homme-clé de toute cette histoire, celui sans qui l'embryon d'armistice général qui est en train de s'établir dans la région n'aurait peut-être jamais vu le jour.

«Tout a commencé au début de 1989», nous explique-t-il. L'occasion? L'un de ces colloques sur l'avenir de la région qui ont lieu régulièrement dans les salles de conférence de Notre-Dame, à la lisière des deux Jérusalem, celle des juifs israéliens, et celle des Arabes palestiniens. L'organisateur est Yaïr Hirshfeld. Y participent, du côté israélien, Yossi Beilin, Ephraïm Sneh – deux futurs ministres – et d'autres «colombes» du Parti travailliste, lequel, à cette époque, partage plus ou moins le pouvoir avec les nationalistes du Likoud dans le cadre d'un gouvernement d'unité nationale (1986-90).

Du côté palestinien, Hanane Achraoui et Fayçal Husseini, les deux personnalités-phare qui deviendront respectivement porte-parole et chef des délégations au processus de paix, lancé, à Madrid, le 30 octobre 1991, sont présentes. Le professeur Hirschfeld, membre éclairé du travaillisme (tendance Shimon Pérès), les connaît bien et entretient avec eux des relations qui vont devenir *«très proches»* et, plus tard, très utiles... Il les présente, à son vieil ami, le député Yossi Beilin.

La presse locale rend brièvement compte du colloque mais n'en saisit pas l'importance. Itzhak Shamir est alors premier ministre, Itzhak Rabin tient le portefeuille de la défense et Shimon Pérès celui de l'économie : on ne parle pas de paix, ni même de coopération avec les Palestiniens. Ce n'est pas de saison. Dans les territoires occupés, l'Intifada est à son comble. Les pierres volent, les balles sifflent. Entre les hôtes de Notre-Dame, pourtant, le courant passe.

«A partir de là, continue le professeur de Haïfa, *nous nous sommes vus avec Hanane et – ou – Fayçal quasiment toutes les semaines.»* Ces deux personnages seront présentés plus tard à Shimon Pérès quand il aura rejoint, en 1991, les rangs de l'opposition. En attendant, Yaïr Hirschfeld continue sa carrière universitaire. Cette année-là, il crée, avec Yossi Beilin, un petit centre de recherches, la Fondation de coopération économique (ECF), qui vient d'obtenir une troisième étude à réaliser pour la CEE. Le temps passe.

L'orangeraie de l'American Colony

Au mois de mai 1992, un mois avant la victoire électorale du Parti travailliste, emmené par Itzhak Rabin, M. Beilin rencontre, à l'occasion d'un nouveau colloque économique à Tel-Aviv, le norvégien Terje Larsen, directeur d'un important institut de recherches (FAFO) – avec deux antennes, à Jérusalem-Est et à Gaza – sur les territoires occupés. M. Beilin veut absolument présenter M. Larsen à son ami Hirschfeld. La rencontre, capitale pour la suite des événements, a lieu à Jérusalem-Est, dans l'orangeraie du fameux hôtel American Colony.

Sept mois plus tard, par l'entremise de Hanane Achraoui, le professeur de Haïfa rencontre, à Londres, le directeur du département économique de l'OLP, Ahmed Koraïa, dit Abou Alaa. L'universitaire israélien a lu, grâce à M. Larsen, un document rédigé par ce Palestinien pour la CEE, sur sa vision d'une coopération économique au Proche-Orient. *«J'avais été frappé. C'était quasiment la même que celle de Pérès.»* Pourtant, le professeur résiste. *«J'avais donné à Hanane le numéro de téléphone d'une cousine à Londres. Les Palestiniens ont laissé de multiples messages. J'ai fini, lors d'un voyage au Royaume Uni, par me laisser tenter. Bien m'en a pris.»*

Abou Alaa est un homme avec qui on peut s'entendre, un bon vivant, sympathique et cultivé. Avec les encouragements de Yossi Beilin, qui, entre-temps, est devenu vice-ministre des affaires étrangères, Yaïr Hirschfeld continue ses contacts. Il en parle à son nouvel ami norvégien, lequel, membre, lui aussi, du Parti travailliste dans son pays, est un proche du chef de la diplomatie norvégienne. L'épouse du ministre, Johan Joergen Holst, travaille avec M. Larsen à la FAFO...

Dans la forêt norvégienne

Dès lors, l'entreprise, tout en restant éminemment secrète, devient para-officielle. La Norvège est prête non seulement à abriter les conversations israélo-palestiniennes, mais aussi à en assumer les coûts. Au mois de janvier 1993, une première rencontre secrète a lieu, près d'Oslo, entre Yossi Beilin, Yaïr Hirschfeld et Abou Alaa. Il y en aura quatorze au total, chaque fois dans une résidence privée, bien gardée, quelque part dans la forêt (*le Monde* du 3 septembre).

«En février dernier, ajoute le professeur, *j'ai dit à Beilin que, selon Abou Alaa, les Palestiniens étaient prêts à accepter l'option Gaza d'abord.»* La suite est connue. Sans demander l'avis du premier ministre, Shimon Pérès, qui est lié d'amitié avec son vice-ministre, enverra secrètement le directeur général de son ministère, Ouri Savir, en Norvège pour rencontrer l'économiste de l'OLP. Yasser Arafat a exigé la présence d'un officiel de haut rang avant de poursuivre plus avant les conversations.

Au mois de mai, alors que les choses sont déjà bien avancées – un projet de déclaration de principe, rédigé à Tunis, sera remis à Jérusalem par le professeur Hirschfeld, – le chef de la diplomatie israélienne décide enfin de révéler toute l'affaire au «patron», Itzhak Rabin. Après plusieurs heures d'explications, le premier ministre donne son feu vert à une condition : *«Gardez le secret le plus total, sinon...»*

Shimon Pérès obtiendra de pouvoir envoyer à Oslo le conseiller juridique de son ministère, Yoël Singer, docteur en droit, qui devra vérifier tous les détails du projet. Finalement, le 19 août dernier, le ministre israélien des affaires étrangères se rend en personne en Norvège. On lui présente Abou Alaa : *«Je vous connais*, dit le ministre, *le professeur Hirschfeld m'a beaucoup parlé de vous...»*

PATRICE CLAUDE

Dans la presse internationale

Et après ?

Si l'ensemble de la presse occidentale a souligné l'importance de l'accord de principe sur l'autonomie des territoires occupés et des négociations sur une reconnaissance mutuelle entre l'OLP et Israël, il n'en reste pas moins, pour Thomas L. Friedman, éditorialiste au *Herald Tribune*, qu'il s'agit du début *«d'un processus de réconciliation et non de la fin de celui-ci»*. Dans ce même quotidien, William Pfaff estime que Yasser Arafat, menacé par les fondamentalistes musulmans, *«a joué sa dernière carte»* et le gouvernement de M. Rabin, *«engagé un jeu décisif»*.

En Grande-Bretagne, la réserve est aussi de mise pour le *Times*, qui ne manque pas de souligner *«l'aspect ironique de la communauté d'intérêts»* qui s'est créée entre la direction de l'OLP et celle de l'Etat juif, conséquence indirecte de la fin de la guerre froide. Pour le *Guardian*, *«bien qu'Itzhak Rabin et Yasser Arafat proclament avoir beaucoup gagné et n'avoir rien perdu»* en concluant cet accord, *«le jugement de M. Rabin paraît plus proche de la réalité : la question de Jérusalem n'y est pas posée, la sécurité de la région reste entre les mains d'Israël et aucun engagement ayant trait à la création d'un Etat palestinien n'a été pris»*. Quant au journal *The Independent*, il adopte un point de vue moins optimiste. Robert Fist craint, en effet, qu'une fois signé, l'accord de principe n'entraîne *«un soulèvement intégriste à Gaza (...), soulèvement intolérable pour l'Egypte»*, pays limitrophe, déjà fragilisé par l'islamisme. Ce qui pourrait conduire *«à une intervention militaire égyptienne à Gaza (...), territoire qui ne serait plus alors un Etat palestinien en gestation mais un protectorat égyptien»*.

L'hebdomadaire *The Economist*, estime, pour sa part, *«que les Palestiniens veulent une réelle indépendance (...), tout comme les Israéliens souhaitent la paix et non pas une simple trêve»*. *«L'existence d'un Etat palestinien ne ferait sans doute pas disparaître l'ensemble des mouvements anti-israéliens, mais elle supprimerait les justifications qui les sous-tendent»*.

Le journal belge *le Soir* compte sur les promesses d'aide financière de la Communauté européenne et des Etats-Unis *«pour conforter un Arafat engagé dans le pari le plus risqué de sa longue carrière»*. En Allemagne, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, estime que *«même s'il se peut que la paix ne soit pas pour demain, il faut tout de même reconnaître que les réalistes la veulent»*.

Au Proche-Orient, la presse officielle traduit l'irritation des gouvernements tenus à l'écart des négociations. C'est le cas en Syrie : *Al Baas* met en garde contre la *«perfidie»* d'Israël tandis que le *Syrian Times* estime *«qu'une solution globale doit s'imposer en premier lieu (...) et que si une partie de la question demeure sans solution, il n'y aura pas de paix dans la région»*.

Sur le même ton, la presse irakienne qualifie l'accord de principe israélo-palestinien *«de complot américano-sioniste perfide»*. *Al Qadissiya* parle de *«complot naïf»*, monté par l'administration américaine et l'Etat juif pour conduire les négocations de paix sur le Proche-Orient *«dans l'impasse»*.

L'hebdomadaire, *Algérie Actualité*, rappelle une phrase prononcée, en 1988, par Georges Habache, le chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), à la fin de la session du conseil national palestinien qui entérina la reconnaissance officielle des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité sur le principe de l'échange de «la terre contre la paix» : *«J'ai peur que le «oui... mais» palestinien ne se transforme simplement en oui sur le terrain.»*

AFRIQUE

Un entretien avec Michel Roussin

Suite de la première page

On avait déjà fait beaucoup de choses pour préserver l'Etat de droit. On a dépensé beaucoup d'argent. Cette fois, on en est resté à notre rôle et à ce qui était convenu entre les différentes parties.

– Certains Togolais préféreraient que leurs scrutins soient organisés sous un véritable contrôle international...

– Les Togolais sont majeurs. C'est à eux de veiller au bon fonctionnement de leurs institutions. Sans tuteurs.

– En Centrafrique, a-t-on atteint cette majorité? Il n'y aurait pas eu d'élections sans la France (1).

– Nous avons aidé les Centrafricains matériellement. Nous l'avons fait aussi au Togo. En d'autres temps, sous la IVe République, ces pays ont connu des élections qui se sont très bien passées, nous avons eu des députés de l'Oubangui-Chari (2) élus tout à fait normalement. Il faut renouer avec une tradition politique qui a existé.

– La façon dont la crise a été gérée en Centrafrique, lorsque le président sortant André Kolingba a menacé de perturber le processus électoral, est-elle destinée à servir d'exemple?

– Je ne pense pas qu'on puisse dire que c'est un exemple. Mais nous avons démontré que si les règles minimales n'étaient pas respectées, il n'y avait plus de raisons que la France poursuive son aide. Il m'a semblé que c'était très simple comme réaction.

– Si le successeur de M. Kolingba ne se montre pas à la hauteur de sa tâche, ne risque-t-on pas de reprocher à la France de l'avoir mis en place?

– C'est de la dialectique. Ce ne sont pas des élections organisées sous l'impulsion de la France. Il fallait bien qu'il y ait des élections. Et il y avait quand même une volonté des Centrafricains d'aller aux élections, puisqu'un premier scrutin avait eu lieu, qui avait été interrompu. Effectivement, il y a peut-être là, dans la première étape, une ingérence française puisque Paris a pris un certain nombre de mesures pour accompagner la relance du processus électoral.

«Nous ciblerons mieux l'aide»

– Les mêmes pressions ont-elles été faites sur le général Eyadéma et sur le général Kolingba?

– Oui! Et je ne vous donnerai pas le nom et la fonction d'un certain nombre d'autorités politiques africaines qui m'ont passé un petit coup de fil pour me féliciter après la résolution de la crise centrafricaine. Les gens réagissent en se disant que ce sont des rapports un peu différents qui se nouent.

– De nombreux pays africains ont tendance à considérer la coopération française comme une simple source de financement. Avez-vous l'intention d'être plus directif en matière de développement?

– Nous ne pouvons plus disperser nos efforts, car nous avons des moyens limités. «Directif» me convient, mais je préfère dire que nous ciblerons mieux l'aide, après de véritables études économiques. Comme l'a dit le premier ministre, notre coopération sera sans faille, mais exigeante. Payer les arriérés de salaires ne correspond pas à la conception que nous avons de la coopération. J'ai déjà dit plusieurs fois que l'on ne devait plus me considérer comme quelqu'un qui assurerait les fins de mois. Je suis



comptable de l'effort des contribuables français en direction de l'Afrique. Il faut que nos partenaires fassent aussi le leur. Certains le font très bien, comme la Côte d'Ivoire, ou le Tchad, qui essaie également de se sortir d'une situation difficile. Il est bien évident que, de temps en temps, nous serons amenés à être souples, mais l'aide financière ne sera plus systématique.

– Est-ce que cela veut dire que ce qu'on appelait, depuis le discours de François Mitterrand à La Baule, la conditionnalité démocratique, n'est plus de mise?

– Il y a dans ce domaine un progrès, si l'on regarde ce qui a été fait par l'administration française dans la continuité sur les dix dernières années. Il faut être optimiste et ne pas imposer de conditionnalités. On ne peut pas, sous prétexte qu'il y a eu une évolution démocratique, permettre n'importe quoi. La démocratie est une chose. Le fonctionnement de l'Etat en est une autre.

– L'aide deviendrait-elle donc une prime à la bonne gestion?

– C'est vrai qu'il y aura désormais une prime à la bonne gestion. La coopération, c'est un tout. Il faut que l'on sache que la France souhaite que le processus démocratique se déroule dans de bonnes conditions, à l'africaine peut-être, mais dans de bonnes conditions.

– A Paris, les centres de décisions sont éclatés entre le Trésor, le Quai d'Orsay, le ministère de la coopération et l'Elysée. Etes-vous favorable à une agence de coopération qui homogénéiserait la politique africaine de la France?

– C'est un projet intéressant. Mais je l'identifie trop à la formule anglo-saxonne de l'agence. Je crois que si l'on arrive – et je vais m'y employer après quelques rounds d'observation – à bien coordonner les actions, il ne doit pas y avoir de difficultés avec le Trésor. S'agissant de la Caisse française de développement, avec des rapports un peu différents, on doit pouvoir être plus efficace. Pour ce qui est des relations avec le Quai d'Orsay, je ne vois pas de difficultés particulières, bien au contraire.

Pas de difficulté avec la présidence

– Et avec l'Elysée?

– Aucun problème.

– Même pendant les crises togolaise et centrafricaine?

– Jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu la moindre difficulté entre la présidence de la République et le ministère de la coopération. Nous n'avons jamais eu de vision différente des problèmes, il n'y a jamais eu de remarques, de divergences de vues avec la présidence de la République. Pour revenir à nos relations avec la Caisse française de développement et les investisseurs français privés, le ministère de la coopération a initié un nouveau dialogue. Cela devrait pouvoir marcher. On s'y emploie.

– Cette concertation a-t-elle fonctionné au moment de l'offensive de la compagnie pétrolière américaine Oxy au Congo?

– Je crois que dans cette affaire le gouvernement congolais a très bien joué le jeu de la concurrence. Maintenant, il faut qu'Elf fasse de bonnes propositions. Les négociations se poursuivent. Le président d'Elf n'est plus le seul à intervenir au Congo, le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, agit lui aussi auprès de son homologue congolais. Je pense que le nouveau président d'Elf se rendra bientôt au Congo. Pour ma part je vais rencontrer le président Pascal Lissouba. Nous ne sommes plus dans le schéma de l'intervention d'opérateurs privés, mais dans le cadre d'une intervention politique.

– Comment la France perçoit-elle l'offensive lancée par les compagnies pétrolières américaines en Afrique?

– La France doit être vigilante. Elf développe une stratégie plus dynamique pour préserver ses parts de marché.

– La concurrence entre la France et les Etats-Unis sur le continent africain ne s'exerce pas seulement dans le secteur pétrolier. Les Etats-Unis sont très critiques sur les droits de l'homme dans des pays où la France perd de son influence. Qu'en pensez-vous?

– Personnellement, je ne ressens pas cette offensive. Je ne vois pas là d'inquiétudes particulières à avoir. On fait tellement d'autres choses que des discours. Jimmy Carter qui descend de l'avion à Lomé, c'est surréaliste. Pour l'opinion américaine, où est Lomé?

– Il y a toujours deux gouvernements au Zaïre. La France soutient-elle celui, d'opposition, d'Etienne Tshisekedi ou celui, nommé par le maréchal Mobutu, de Faustin Birindwa?

– Ce n'est pas à moi de choisir. Aucun des deux. Je pense qu'il faudra inévitablement rebattre les cartes et favoriser l'émergence d'une troisième voie.

– Vous avez annulé une visite programmée début juillet à Djibouti, au moment où l'armée déclenchait une offensive contre la rébellion afar. Pensez-vous que le président Hassan Gouled a saisi votre message?

– Il faut prendre date, passer des messages. Dans nos relations avec l'Afrique, les signes se décodent, s'interprètent. Je ne voulais pas être présent à Djibouti pendant que se développait une opération de rétablissement de l'ordre dans le Nord. Le président Gouled l'a très bien compris.

Réseaux parallèles

– Les relations franco-africaines pâtissent depuis toujours d'une mauvaise image, en raison de l'existence de réseaux parrallèles. Etant donné votre passage dans les services secrets français, votre présence à la tête du ministère ne risque-t-elle pas d'alimenter les fantasmes qui entourent ces relations?

– C'est vrai qu'il y a des réseaux. Mais je crois qu'il faut relativiser. Il y a très longtemps que j'ai quitté les fonctions de responsabilités que j'avais dans un organisme de renseignements français. J'ai gardé cette image. Tout le monde oublie que j'ai été préfet, que j'ai eu d'autres responsabilités dans l'administration. Je suis très fier de ce que j'ai fait en d'autres temps, parce que j'ai participé à la défense des intérêts de la France. Dans les entretiens que j'ai avec nos amis africains, jamais personne ne s'en émeut. On pourrait penser que je suis un homme de réseaux, un manipulateur. Je suis le contraire de cela. Les réseaux qui existent ne me gênent pas, car il faut que les Africains puissent avoir plusieurs interlocuteurs. Cela correspond à leur état d'esprit et leur permet d'exprimer plus librement leurs points de vue différents. Et quand on parle des réseaux Pasqua, Roussin, Foccart... je crois qu'en fait ce sont des liens d'amitié qui existent entre les uns et les autres. Ce qui compte, c'est que nos amis africains viennent me voir quand ils ont des problèmes. C'est bien le ministre de la coopération et en fait la France qu'ils sollicitent.»

Propos recueillis par **FRANCIS CORNU, FRÉDÉRIC FRITSCHER et MARIE-PIERRE SUBTIL**

(1) *Le Monde* du 21 août.

(2) Ancien nom du Centrafrique, avant l'indépendance.

□ **AFRIQUE DU SUD : cinq morts au cours de la Journée nationale de la paix.** – Nelson Mandela, président du Congrès national africain (ANC), a qualifié, vendredi 3 août, de *«succès spectaculaire»* la Journée nationale de la paix qui avait eu lieu la veille (*le Monde* du 4 août). Au cours de cette journée de réconciliation sans précédent, cinq hommes ont néanmoins été tués, dans un foyer de travailleurs près de Johannesburg et dans le centre-ville de Johannesburg. – (*Reuter.*)

□ **ANGOLA : M. Savimbi aurait l'intention de proposer un cessez-le-feu à l'ONU.** – Le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jonas Savimbi, a annoncé, vendredi 3 septembre, au président portugais, Mario Soares, qu'il allait proposer au secrétaire général des Nations unies l'établissement d'un cessez-le-feu en Angola, à une date qui pourrait être fixée par l'ONU elle-même. Selon un communiqué de la présidence portugaise, M. Savimbi a annoncé cette initiative à M. Soares au cours d'un entretien téléphonique. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

LOIN DES CAPITALES

Les seigneurs arabes de Maicao

MAICAO (Colombie)

de notre envoyé spécial

UN ciel de feu, des arbustes desséchés, des épineux, des salines, des lagunes où pataugent des hameaux sur pilotis, un troupeau de chèvres étiques près d'une tente en laine noire à demi-ensevelie par le vent de sable, des caïmans somnolents dans une anse du rio Limon, des aigles tournoyants, des flamants roses, des serpents bien sûr : la péninsule semi-désertique de Guajira s'enfonce dans l'océan entre la côte caraïbe et le golfe de Venezuela. Du bleu indigo, de l'ocre et du blanc argent. Seule tache de verdure à l'horizon : une ligne de palmiers ébouriffés par les alizés.

Une terre aride, plate, de conflits, de passage et de contrebande traditionnelle. Le thermomètre marque 43 degrés à l'ombre. Et les femmes indiennes guajiras en longues robes droites et noires, à la démarche lente, ont le faciès brun buriné et altier des Touaregs du Sahara. Pasteurs et commerçants industrieux, les Guajiros sont installés de part et d'autre d'une frontière encore contestée et que les deux gouvernements, de Caracas et de Bogota, se disputent âprement. En spéculant sur les probables gisements pétroliers sous-marins du Golfe.

Mais pour ce peuple rebelle comme pour la majorité des habitants de ce territoire longtemps oublié, les frontières politiques n'existent guère. Seule compte la survie, à quelque prix que ce soit. Des hommes rudes pour une terre rude. Le négoce illégal a toujours prospéré dans ces contrées du bout du monde où la loi n'est jamais appliquée. C'est un Far West tropical et poussiéreux, rigolard et farouche, où il convient d'abord d'être armé.

A la fin du XIXe siècle, un voyageur de retour de la Guajira n'accordait à ses populations qu'une dizaine d'années supplémentaires d'existence. *«Les Guajiros, disait-il, ne seront pas colonisés. Ils seront détruits.»* Un siècle plus tard, la culture guajira reste bien vivante; elle s'est adaptée. On rencontre encore des chamans guajiros (sorciers), habiles dans l'interprétation mystique des rêves. Un ethnologue français, Michel Perrin, leur a consacré sa thèse de doctorat sous la direction de Claude Lévi-Strauss. Son titre : *le Chemin des Indiens morts.*

Dans les années 70, les plus résolues des «familles» guajiras ont conquis une certaine notoriété en contrôlant le boom de la marijuana, la Santa Marta Gold locale, très recherchée par les Américains. La Guajira se couvrit de centaines de pistes clandestines pour avionnettes venues de Floride et souvent pilotées par des anciens du Vietnam. Les accidents étaient fréquents. En témoignent les croix éparpillées.

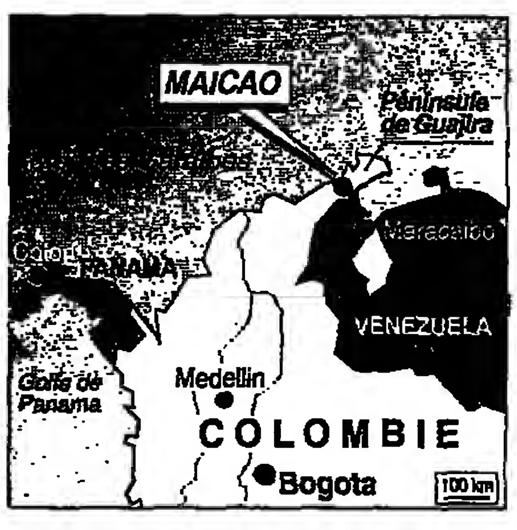
La route des contrebandes

Trafiquants et contrebandiers utilisaient aussi les criques désertes entre le parc de Tayrona, près de Santa-Marta et le somptueux cap de la Voile, dans le nord-est de la péninsule. Des «familles» associées à la mafia de la côte atlantique firent des fortunes rapides et spectaculaires. Des Guajiros roulaient en BMW et en Cherokee. Barranquilla se hérissa de buildings. A Rio-Hacha, les bandes rivales réglaient leurs comptes à la mitraillette. *«La belle époque»*, soupire un chauffeur de taxi nostalgique de Maicao.

Cette «bonanza» dura relativement peu. Le temps mis par les Etats-Unis dans les années 80 à devenir l'un des premiers producteurs mondiaux de marijuana. La concurrence du Mexique et de la Jamaïque a fait le reste. Le trafic n'a cependant pas complètement disparu. Il a même, assure-t-on, repris aujourd'hui quelque vigueur dans la Guajira, favorisé par une forte sécheresse ayant affecté les plantations de Californie. Mais il est de toute façon dépassé par celui de la cocaïne et de l'héroïne (dont la production est en extension spectaculaire dans le sud de la Colombie), trafic à destination du Venezuela, pays de transit pour les Etats-Unis et surtout l'Europe de l'Ouest et maintenant de l'Est.

La route des commerces et des contrebandes en tout genre passe maintenant par Maicao, bourgade colombienne située à une dizaine de kilomètres de la frontière du Venezuela et à trois heures environ de voiture de Maracaibo. Une ville? Plutôt un souk, un alignement de baraques sur trois rues parallèles, où l'on peut tout acheter : des tissus, des vêtements, des bijoux, des parfums, des voitures, de l'électroménager, des ordinateurs, des jouets, en bref, de quoi équiper une résidence de la cave au grenier. Et bien entendu de la drogue et des armes, quoique avec quelques bons contacts.

De jeunes dealers et des changeurs de devises opèrent tranquillement sur la plaza centrale, très modérément ombragée, refuge des cireurs de chaussures, des joueurs de dés et des groupes pitoyables de jeunes paysannes colombiennes, peureusement serrées les unes contre les autres, dans l'attente du «passeur» qui leur permettra de gagner la terre promise : le Venezuela. Les salaires des employés de maison y sont encore, malgré la crise, plus élevés qu'en Colombie, où chômage et sous-emploi sont la règle. Les estimations imprécises des travailleurs colombiens au Venezuela, légaux et surtout illégaux, varient de deux à trois millions de personnes. Ce sont les soutiers du pays pétrolier voisin, mal reçus, mal vus et souvent exploités.



Avec ses turbulences, ses cohues, ses ruelles étroites et défoncées, sa chaleur poisseuse, ses haut-parleurs tonitruants, Maicao évoque un caravansérail qu'on imagine provisoire avant d'être remonté plus loin dans le désert. Maicao a aussi une réputation sulfureuse quelque peu usurpée. A Rio-Hacha, côté Colombie, comme à Maracaibo, côté Venezuela, on en parle comme d'une ville *«très dangereuse»* et l'on multiplie les recommandations de prudence.

En fait, il y a pire, ne serait-ce par exemple que dans la vieille ville de Colon, au Panama, où se rendent régulièrement les commerçants de Maicao qui s'approvisionnent en zone libre. Devant chaque échoppe pourtant, un vigile, un jeune Indien au visage plat, affublé d'un uniforme vaguement militaire, le fusil à pompe serré sur la poitrine maigre, colt à la ceinture et l'angoisse dans le regard. Vrai aussi que les fusillades entre bandes rivales sont fréquentes, même en plein jour, comme les cavalcades suscitées par les attaques de magasins à main armée. Les rois du négoce de Maicao veillent jalousement sur leurs trésors entassés.

Walid en convient volontiers. Libanais de Tripoli installé ici depuis onze ans *«pour faire fortune»*, précise-t-il avec un grand sourire, il est en liaison radio constante avec *«ses cousins arabes maîtres du quartier»*. *«A la moindre alerte,* dit-il, *on se précipite au secours de celui qui est agressé.»*

Toujours souriant, il énumère les derniers incidents de la semaine : son cousin Rachid assailli dans la ruelle, deux bus de voyageurs attaqués et pillés sur la route de Rio-Hacha, une algarade sanglante avec un policier mécontent de la maigreur de son bakchich. La routine. Dans sa boutique, spécialisée dans les derniers modèles de radio et de télévision japonais, un portrait du général Michel Aoun *«qu'ils vénèrent»*. A son cou une lourde croix en or.

Les pistolets des «cousins»

Il rêve bien sûr à la plage de Tripoli, à la montagne des Cèdres. Mais il se dit satisfait. *«Les bénéfices,* dit-il, *sont importants.»* Il vient de s'offrir le dernier modèle BMW. *«Mais il faut avoir l'œil, être un tigre,* ajoute-t-il. *J'ai eu des ventes de plusieurs dizaines de milliers de dollars par jour. C'est tentant pour les truands.»* Dès que les sommes sont importantes, les «cousins» surgissent, pistolet en évidence et emmènent la recette en lieu sûr.

Ce système explique pourquoi les commerçants arabes – libanais et syriens – sont les seigneurs de Maicao. Avec 30 % de la population, les Arabes sont la plus forte minorité étrangère. Ils dominent totalement le commerce. Les enseignes en témoignent : le supermarché Aïwa, les meubles Asi, la joaillerie Zaher, les tissus Suea.

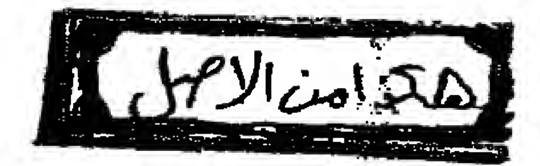
Les magasins Pékin, Bolivar, Miami ou Berlin ont également des patrons arabes. Ceux-ci sont à la tête d'un réseau commercial triangulaire bien rodé. *«Nous achetons,* dit Walid, *aux Etats-Unis ou à Panama. Et nous vendons à Maicao, ou à l'île vénézuélienne de Margarita, port franc. Bien sûr, c'est de la contrebande.»*

Ventes au rabais de bijoux, d'appareils électroménagers, ne sont que la partie visible de l'iceberg. Les affaires les plus juteuses, drogue et armes, se négocient dans la coulisse. Cela, les «cousins» ne l'admettent pas mais ils avouent en clignant de l'oeil *«bien connaître les capos du coin»*. Le recyclage de voitures volées est une autre activité importante. Chaque jour, selon les autorités vénézuéliennes, une soixantaine de véhicules sont dérobés à Maracaibo. Ils passent la frontière, arrivent à Maicao où on les «traite». Dans les rues de la bourgade, neuf voitures sur dix portent encore leur plaque d'immatriculation vénézuélienne.

Des convois de camions bâchés et scellés transitent chaque jour de Colombie vers le Venezuela sans subir, semble-t-il, de contrôles douaniers rigoureux. On estime officiellement le chiffre d'affaires de trois organisations arabes opérant entre Maicao et Maracaibo à 5 milliards de dollars par an et à 700 millions de dollars les capitaux transférés illégalement au Venezuela par ces mêmes groupes.

La frontière. Cent mètres de no man's land où se discutent les passe-droits avec des policiers et des douaniers à l'œil faussement indifférent. Une camionnette transportant de jeunes Colombiennes sans papiers a attiré l'attention d'un militaire zélé. Il éparpille leurs hardes dans la poussière, consciencieusement. Les clandestines ne protestent pas. Demain elles seront à Maracaibo, première étape d'un nouveau destin. A l'hôpital de la ville, une Guajira âgée de quatorze ans, hébétée, silencieuse, attend depuis sept mois. Elle a débarqué un soir, affolée, pour accoucher. *«Que voulez-vous qu'on en fasse,* soupire Fernando Chumaceiro, le maire de Maracaibo. *On ne peut quand même pas la renvoyer...»*

MARCEL NIEDERGANG



EUROPE

Selon le Haut-Commissariat des Nations unies

Le nombre de réfugiés en Bosnie-Herzégovine a augmenté de manière dramatique

Les combats croato-musulmans se sont intensifiés, vendredi 3 septembre, en Bosnie centrale ainsi qu'à Mostar, dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine, tandis que les Douze ont appelé les belligérants à reprendre les négociations – rompues mercredi – sur le partage du pays. Les ministres américain, britannique et français des affaires étrangères, qui se sont consultés par téléphone, ont, pour leur part, souligné *« la nécessité d'assurer la partie musulmane que toutes les garanties seront apportées à la mise en œuvre d'un règlement pacifique »*. A Genève, le HCR a fait état d'une augmentation constante du nombre de personnes déplacées dans l'ex-Yougoslavie.

GENÈVE

de notre correspondante

3 600 000 : tel est le nombre, présenté par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), de personnes déplacées dans l'ex-Yougoslavie, soit une augmentation d'un million en un an. Dans la seule Bosnie-Herzégovine, les personnes déplacées sont au nombre de 2 280 000.

Dans le même temps, les fonds commencent à manquer. Le budget prévu pour l'action du HCR cette année en ex-Yougoslavie, estimé à 420 millions de dollars, est loin d'être couvert par les sommes effectivement recueillies. Or le HCR n'est financé que par des contributions volontaires... Dans ces conditions, assurer à cette population – composée surtout de vieillards, de femmes et d'enfants démunis de tout – une aide alimentaire et sanitaire, la loger et la protéger alors qu'elle n'a pu, le plus souvent, trouver refuge que dans un environnement hostile après avoir fui les combats, les destructions et les persécutions, apparaît comme une tâche surhumaine.

Le haut-commissaire, Sadako Ogata, a déploré que l' *« on refuse aux civils le droit de se nourrir et de se soigner. Les enfants sont devenus la cible des tireurs embusqués. Des actes inqualifiables de vols, de meurtres et d'expulsions massives des minorités se poursuivent »*. Mme Ogata a précisé : *« En Bosnie-Herzégovine, mes collègues et moi-même trouvons de plus en plus difficile d'accepter que l'action humanitaire requiert aujourd'hui des véhicules blindés, des gilets pare-balles et des casques. Et même en prenant de telles précautions, le personnel humanitaire continue de succomber à des attaques délibérées. »*

Le HCR poursuit néanmoins sa tâche. En dépit de l'insécurité comme de la bureaucratie (qui semble avoir pour principal souci de freiner l'acheminement des secours), l'organisation avait prévu de fournir aux populations affamées de Bosnie-Herzégovine 1 200 tonnes de secours par jour, soit quelque 36 000 tonnes par mois, mais n'a réussi à leur distribuer mensuellement, entre janvier et juillet 1993, qu'environ 19 000 tonnes.

Après bien des difficultés, le HCR a obtenu des Croates de Bosnie le droit de faire passer des convois, mais seulement pour septembre, par Metkovic (à la frontière croato-bosniaque), où, faute d'autorisations, les stocks s'empilent au risque de se détériorer. L'acheminement ne se fait, toutefois, qu'au compte-gouttes dans le nord de la Bosnie et à Sarajevo, tandis que la Bosnie centrale reste trop risquée en raison des combats qui s'y déroulent.

ISABELLE VICHNIAC

Vingt-deux tonnes de médicaments périmés

A Sarajevo, dans des hôpitaux où tout manque, au point que les médecins doivent parfois stériliser des compresses déjà utilisées, des tonnes d'antibiotiques et d'autres médicaments attendent d'être incinérés. Emus par le calvaire des Bosniaques, beaucoup de personnes ou de laboratoires ont donné des médicaments, mais tellement vieux que les utiliser serait plus nocif que curatif.

Ces médicaments périmés représentent un volume non négligeable, surchargent inutilement les convois humanitaires au détriment de produits nécessaires, coûtent de l'argent à transporter et à éliminer. L'hôpital de Sarajevo évalue à vingt-deux tonnes environ la quantité de médicaments périmés dont il doit se débarrasser.

« Nous avons parfois l'impression que certains laboratoires vident leurs entrepôts en nous refilant leurs médicaments périmés », remarque un pharmacien du principal hôpital de la capitale bosniaque. L'établissement hospitalier a, par exemple, reçu 12 000 boîtes d'un antibiotique périmé depuis quatorze ans. Quelques 8 600 tubes d'une pommade antibiotique pour soigner les blessures infectées sont périmés depuis 1984 ou 1986. La situation est elle que le gouvernement bosniasque a dû demander que des pharmaciens soient présents dans les centres logistiques des Nations unies afin d'intercepter les colis de produits inutilisables et d'établir des priorités dans les livraisons. – *(AP.)*

AZERBAÏDJAN

L'armée turque est placée en état d'alerte

La Turquie a renforcé ses effectifs à la frontière arménienne et les a placées en état d'alerte, a déclaré, vendredi 3 septembre, Ferhat Ataman, porte-parole du ministère turc des affaires étrangères. Cette décision fait suite à une réunion, jeudi, du Conseil de sécurité à Ankara en présence du président Demirel et du premier ministre, Mme Ciller. Dans un communiqué, ils ont mis en demeure les Arméniens de *« se retirer immédiatement et sans conditions »* de l'Azerbaïdjan et ont annoncé des mesures pour *« la protection de l'indépendance et de l'intégrité territoriale »* de ce pays.

M. Ataman a précisé que le déploiement de forces turques n'était pas dirigé contre l'Iran, qui a, lui-même, concentré des forces et mené des manœuvres militaires, cette semaine, à la frontière arméno-azerbaïdjanaise. Des soldats iraniens auraient alors pris position au Nakhitchevan, en territoire azéri, pour protéger un barrage sur un lac frontalier alimentant les deux pays – une information démentie par Bakou.

La Turquie justifie ses mesures par le seul fait que les Arméniens *« continuent de progresser »* au sud du Haut-Karabakh en direction de la frontière iranienne, ignorant un cessez-le-feu dont ils ont eux-mêmes fait état et qui serait intervenu entre Bakou et Stepanakert le 31 août, pour une durée de dix jours. Le président azerbaïdjanais Geidar Aliev y avait fait allusion, affirmant devant le Parlement sa *« détermination »* à accepter de négocier avec Erevan, Moscou, mais aussi Stepanakert pour aboutir à la paix.

L'Azerbaïdjan a aussi annoncé, vendredi, qu'il allait remettre à Moscou six soldats russes condamnés à mort ou à des peines de prison pour avoir servi dans les troupes arméniennes du Haut-Karabakh. A Bruxelles, Médecins sans Frontières a annoncé que trente-cinq tonnes d'aide médicale devaient être acheminées, ce samedi, en Azerbaïdjan pour venir en aide aux quelque 200 000 civils déplacés par l'offensive arménienne. – *(Reuter, AFP.)*

L'Ukraine cède à la Russie ses ogives nucléaires

Suite de la première page

Boris Eltsine expliquait qu'il n'y avait eu d'accord complet que sur les questions nucléaires; qu'on n'avait pas réussi à s'entendre sur le règlement de la dette de l'Ukraine, qui devrait en conséquence l'éponger en vendant à la Russie sa part de la flotte de la mer Noire (des arrangements antérieurs, imprécis et vivement contestés par les amiraux russes, avaient prévu le partage, à terme, d'une flotte provisoirement placée sous un contrôle conjoint).

D'autres membres de l'importante délégation russe paraissaient également mécontents et se plaignaient que la rencontre ait été mal préparée.

Plusieurs explications peuvent être avancées à cette insatisfaction russe. D'abord, il n'est pas certain que les concessions faites par M. Kravtchouk soient définitives. C'est M. Eltsine qui a affirmé que l'ensemble de la flotte reviendrait à la Russie, le président ukrainien déclarant seulement que son pays pourrait *« examiner la question du transfert de sa part de la flotte à la Russie »*. Les précédents sommets russo-ukrainiens, toujours couronnés d'accords vagues et guère suivis d'effets, incitent à la prudence, d'autant que le Parlement de Kiev aura son mot à dire.

D'autre part, la question des bases maritimes, en réalité plus importante que celle de la flotte elle-même, ne paraît pas avoir été définitivement réglée, même si l'on semble s'orienter vers un accord de « location » de ces bases, notamment celle de Sebastopol, à la Russie : ce serait d'ailleurs une manière de confirmer que le port comme le reste de la presqu'île de Crimée sont bien la propriété de l'Ukraine (le Parlement de Moscou avait lui « annexé » Sebastopol en juillet...). Enfin, en cédant « sa » flotte pour payer sa dette, Kiev fait certes un sacrifice très douloureux en termes de prestige, mais paie un peu en monnaie de singe : la flotte de la mer Noire avec ses fameux trois cents navires – dont une partie au moins sont techniquement dépassés – en réalité un gouffre financier.

L'accord concernant la remise à la Russie des ogives des fusées nucléaires stratégiques déployées en Ukraine n'est pas une concession unilatérale : Kiev, cédant aux vigoureuses pressions occidentales en même temps qu'aux exigences russes, renonce certes à jouer « dans la cour des grands », admet le monopole nucléaire de la Russie dans l'ex-empire, et se prive d'un embryon de force de « dissuasion » à la française (dissuasion très théorique puisque les Ukrainiens ne disposent pas des codes de lancement des fusées). Mais, de son côté, la Russie accepte ce qu'elle avait catégoriquement refusé jusqu'à présent : payer pour les ogives qu'elle va récupérer, notamment sous forme de livraisons à l'Ukraine d'uranium non enrichi pour les centrales nucléaires civiles. Par ailleurs, Kiev continue à demander aux pays occidentaux des compensations financières aux frais de démantèlement de ses fusées : M. Krav- tchouk a expliqué vendredi qu'il allait adresser une nouvelle demande en ce sens au président Clinton.

L'indépendance en jeu

Les indications succintes données par MM. Eltsine et Kravtchouk laissent beaucoup de « détails » dans l'ombre, et d'ailleurs les négociations, très âpres, se sont poursuivies après leur brève conférence de presse. Quant aux estimations financières, portant notamment sur la valeur de la flotte, elles prendront plusieurs semaines.

Dans l'immédiat, les Ukrainiens, qui traversent une période particulièrement noire, semblent avoir plus ou moins sauvé les meubles, et assuré la reprise des livraisons de gaz et de pétrole russes, réduites ces derniers temps à la portion congrue. Mais ils ont dû pour cela abandonner les « gages » pris pendant les vingt et un mois de leur indépendance. Si aucun redressement économique n'intervient, si les factures énergétiques recommencent à s'accumuler, et si l'aide occidentale reste homéopathique, que restera-t-il à sacrifier, sinon, précisément, cette indépendance?

Dès maintenant, les concessions faites à la Russie seront dures à avaler, et risquent d'affaiblir un peu plus Leonide Kravtchouk, qui, négligeant longtemps l'intendance, avait fait de la souveraineté ukrainienne son seul et unique cheval de bataille. Pourtant, même un député nationaliste comme Dmitro Pavlitchko, président de la commission des affaires étrangères du Parlement, expliquait vendredi que *« pour conserver la paix et l'indépendance de l'Etat, il faut céder »*. Les résultats du « sommet » de Crimée, peut-être mitigés sur le fond, mais incontestablement très dommageables pour l'image de l'Ukraine, susciteront-ils enfin un sursaut de son monde politique? Gouvernement et députés vont-ils se décider à choisir une politique économique et à convoquer ces élections anticipées que la population réclame? Il est grand temps, face à une Russie également paralysée de l'intérieur, mais qui est en mesure, elle, de se trouver un exutoire : recommencer à avancer ses pions chez ses voisins.

JAN KRAUZE

□ **Le Parlement russe saisit la Cour constitutionnelle contre Boris Eltsine.** – Le parlement russe a saisi, vendredi 3 septembre, la Cour constitutionnelle, estimant que le décret du président Boris Eltsine suspendant de ses fonctions le vice-président, Alexandre Routskoï, viole la Constitution. – *(AFP.)*

□ **Le primat catholique d'Irlande du Nord s'inquiète de la montée de la violence.** – Le cardinal Cahal Daly, primat catholique d'Irlande du Nord, a déclaré, vendredi 3 septembre, dans un entretien accordé à *la* BBC-Télévision, que la recherche d'une solution pacifique dans la province devient une *« question d'urgence »* après l'assassinat de quatre catholiques en moins d'une semaine par des groupes paramilitaires protestants, ainsi que de multiples attentats à la bombe. *« Nous avons déjà connu des semaines noires dans le passé, mais celle que nous venons de vivre est l'une des plus terribles »*, a-t-il déclaré, en accusant les groupes paramilitaires protestants de n'avoir d'autre motif que la *« haine sectaire »* et en notant que les méthodes utilisées par ces groupes deviennent plus *« cruelles »*, qu'ils paraissent *« mieux équipés et mieux organisés »*. – *(AFP, UPI.)*

ITALIE : premier haut magistrat mis en cause dans les affaires de corruption

Le juge milanais Diego Curto a été arrêté

ROME

de notre correspondante

Vendredi 3 septembre, Diego Curto, soixante-huit ans, vice-président du tribunal civil de Milan, la ville même d'où est partie l'opération *mani pulite* « mains propres », est passé directement des bureaux du palais de justice à une cellule de prison. Après les hommes politiques, les entrepreneurs, les fonctionnaires, voici que l'enquête rebondit encore une fois et aboutit à un pan de la société jusqu'ici épargné, la magistrature.

L'arrestation du juge, déjà dans l'air depuis quelques semaines après l'ouverture d'une information judiciaire à son encontre, est motivée par une charge classique dans l'affaire *mani pulite* : corruption. Diego Curto risque plusieurs années de prison pour avoir empoché quelque 320 millions de lires, soit environ 1,2 million de francs, comme geste de remerciement pour son intervention au moment de la querelle autour de la société chimique Enimont. C'était en novembre 1990 : la décision du tribunal civil de saisir les actions de cette dernière, détenues par la Montedison de Raul Gardini et par l'ENI, la compagnie pétrolière nationale, accéléra le passage d'Enimont dans les mains de l'Etat. Avec, à la clé – c'est un rebondissement de ces dernières semaines, – des pots-de-vin qui se seraient chiffrés à environ 150 milliards de lires, arrivés dans les poches de plusieurs hommes politiques au pouvoir à l'époque.

C'est à ce point de l'enquête que s'est retrouvé en prison Vincenzo Palladino, vice-président de la banque Comit, nommé, justement par Diego Curto, dépositaire légal des actions Enimont. Responsabilité qui lui aurait rapporté sept milliards de lires, payés « au noir » par les deux parties en cause. C'est sur cette somme que, selon la confession de M. Palladino – incarcéré puis mis aux arrêts domiciliaires en raison de sa collaboration, – le juge Curto aurait prétendu vouloir sa part : 320 millions de lires.

Un cartable bourré de billets

Cette somme, mise à disposition du haut magistrat sur un compte en Suisse, lui aurait été, en fait, versée matériellement il y a à peine un peu plus d'un mois, de crainte que l'on retrouve des traces du passage de l'argent dans les banques helvétiques. M. Palladino aurait effectué la transaction, à l'aide d'un cartable bourré de liasses de billets de banque, en plein centre de Lugano, le 26 juillet dernier, après, donc, que l'affaire Enimont eut éclaté au grand jour et après les suicides de Gabriele Cagliari et Raul Gardini.

« Une défaite pour la justice, mais la preuve que celle-ci est égale pour tous » : c'est le commentaire de l'ancien magistrat, aujourd'hui garde des sceaux, Giovanni Conso, qui a ouvert une enquête administrative sur toutes les décisions prises par le juge, tout en le suspendant de ses fonctions et de son salaire. – *(Intérim.)*

□ **ALLEMAGNE : nouveau limogeage d'un haut responsable de la police dans le cadre de l'affaire Grams.** – Le vice-président de la police criminelle fédérale allemande (BKA), Gerhard Köhler, a été à son tour limogé après le fiasco d'une opération antiterroriste au cours de laquelle un policier et un militant de la Fraction armée rouge (RAF), Wolfgang Grams, avaient trouvé la mort, le 27 juin dernier. Au cours de l'enquête, il était apparu que le terroriste présumé avait été tué dans des conditions douteuses. Cette affaire, qui a tourné au scandale national, a déjà coûté leurs postes au ministre de l'intérieur, Rudolf Seiters, début juillet, et au procureur fédéral, Alexander von Stahl, compétent en matière de terrorisme. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE

Le prince Sihanouk refuse le rétablissement de la monarchie

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Dans une *« lettre à ses compatriotes »*, adressée de Pékin, samedi 4 septembre, le prince Sihanouk s'est déclaré hostile au rétablissement de la monarchie dans son pays. Norodom Sihanouk, qui a régné de 1941 à 1955, a évoqué le risque de divisions entre Cambodgiens au cas où il remonterait sur son trône. Il a souhaité que son pays ne soit ni une monarchie ni une république, ainsi qu'il l'avait déjà indiqué en juin dernier.

Une Constitution doit être adoptée à la mi-septembre. En rentrant de Pyongyang, où ils étaient allés soumettre deux projets à l'ancien monarque, les coprésidents du gouvernement provisoire cambodgien, le prince Ranariddh et Hun Sen, avaient fait savoir, vendredi soir, qu'un accord s'était réalisé sur un régime de monarchie constitutionnelle. La déclaration du prince Sihanouk, qui a gagné Pékin vendredi après un séjour de plusieurs semaines en Corée du Nord, suggère qu'aucun accord ne s'est encore réalisé sur la future Constitution du Cambodge, dont la rédaction avait été confiée, par l'Assemblée élue en mai sous l'égide des Nations unies, à un comité de douze membres.

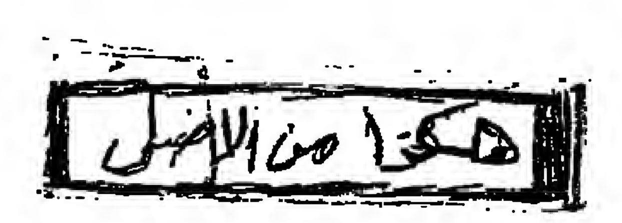
Le prince Sihanouk, qui avait abdiqué en 1955 pour se lancer dans la politique, a été rétabli, à l'unanimité, dans ses fonctions de chef de l'Etat par l'Assemblée élue en mai. Seul à demeurer en lice, du moins en principe, le projet de loi fondamentale rédigé par les douze députés prévoit un système parlementaire et un chef de l'Etat élu tous les cinq ans. Norodom Sihanouk est attendu à Phnom-Penh à la mi-septembre pour y promulguer une nouvelle Constitution, ce qui permettrait, aux termes des accords de Paris d'octobre 1991, de procéder à l'élection d'un gouvernement et de mettre ainsi fin au mandat de l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge, en place depuis le 15 mars 1992.

JEAN-CLAUDE POMONTI

HONGKONG

Londres vise une « démocratisation crédible », avec ou sans Pékin

De retour de vacances, le gouverneur de Hongkong, Chris Patten, a exclu, vendredi 3 septembre, un aboutissement rapide des négociations sino-britanniques sur l'avenir de la colonie. M. Patten a précisé que Londres poursuivrait le processus de démocratisation, avec ou sans Pékin : *« Si nous ne parvenons pas à un accord, il nous faudra assumer nos responsabilités avant 1997. C'est un point qui a été reconnu implicitement et explicitement »* par le ministre chinois des affaires étrangères. *« Le débat,* a-t-il poursuivi, *porte sur le fait de savoir si la démocratisation doit être crédible et juste, si elle doit nous donner en temps utile un conseil législatif crédible ou bien fantoche. » « Ce qui est fondamental dans la déclaration conjointe* [sino-britannique], *c'est le règne du droit »*, a ajouté M. Patten, critiquant la décision récente de Pékin de priver de sa nationalité le dissident chinois Han Dongfeng, refoulé sur Hongkong. – *(Reuter, UPI, AFP.)*



L'exercice du droit d'asile et l'éventuelle révision de la Constitution

«Le référendum ne peut pas avoir lieu sans que je le décide» affirme M. Mitterrand

Le président de la République, s'adressant à la presse, vendredi 3 septembre en début d'après-midi, dans sa résidence de Latche (Landes), après ses conversations avec le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, a annoncé qu'il avait fait parvenir dès jeudi soir au premier ministre une lettre pour lui indiquer sa position sur la possibilité d'une *révision de la Constitution à propos du droit* d'asile. M. Mitterrand a ajouté qu'il avait *«parlé à fond»* de ce dossier avec M. Balladur, lors de leur entretien qui avait précédé le conseil des ministres de mercredi, et que celui-ci lui avait téléphoné, jeudi, vers 21 heures, après avoir reçu sa réponse.

Le chef de l'Etat a observé qu'en répondant dès jeudi soir il ne pouvait être accusé de faire *«traîner les choses»*, mais il a refusé de préciser s'il était favorable à la révision constitutionnelle «étudiée» par le premier ministre. *«Je ne souhaite pas parler de ces choses-là*, a-t-il dit. *Les informations vous seront données dès la semaine prochaine.»*

Interrogé sur les propos de Charles Pasqua, selon lequel un référendum pourrait être envisagé si le chef de l'Etat refusait de réunir le Congrès (*le Monde* du 4 septembre), le président de la République a répondu : *«Le référendum ne peut pas avoir lieu sans que je le décide. Je ne pense pas que personne, parmi les gens responsables, ne tende à se lancer dans l'inconstitutionnalité et le manquement à l'égard de notre loi suprême.»* Il a ajouté : *«Donc, cela dépend de moi. De ce point de vue – du référendum. – il ne faut pas trop compter sur moi.»*

Imposer un compromis à la droite

Suite de la première page

A la menace de référendum maintenue par Charles Pasqua, François Mitterrand répond en *donnant avec une égale brutalité* son interprétation des prérogatives que lui confère la Constitution. Il estime que la procédure de révision de la loi fondamentale à l'initiative du Parlement, jamais utilisée jusqu'à maintenant et à laquelle se réfère le ministre de l'intérieur, ne peut pas être menée à son terme sans l'accord du chef de l'Etat. Il lui appartient, selon lui, de décider ou non de convoquer les citoyens pour qu'ils se prononcent sur la révision proposée par leurs représentants.

S'ils en jugeaient autrement, les chefs de la majorité, selon M. Mitterrand, prendraient le risque de *«l'inconstitutionnalité»*. En faisant cette analyse, au demeurant contestable, le président de la République fournit, lui, à la droite le moyen d'ouvrir une crise institutionnelle. Il signifie en même temps au premier ministre que la seule manière de l'éviter est d'en passer par une négociation avec lui sur la façon de sortir de la difficulté créée par la décision du Conseil constitutionnel.

La voie la plus simple pour une révision constitutionnelle, qui aboutit au Congrès du Parlement plutôt qu'à un référendum, impose une négociation entre la majorité parlementaire et l'hôte de l'Elysée. La réforme du printemps dernier sur la Haute Cour de justice et le Conseil supérieur de la magistrature l'a amplement démontré. Cependant, dans cette hypothèse, l'initiative de la révision constitutionnelle revenant au président de la République, sur proposition du premier ministre, il peut refuser de la prendre s'il estime que le problème posé peut être résolu par la voie législative.

Pour en décider, l'exécutif dispose d'un instrument : le Conseil d'Etat. *Le premier ministre peut* toujours lui demander un «avis» sur une difficulté juridique ; c'est ce qui avait été fait, par exemple, lors de l'affaire du voile islamique, à l'automne 1989. Cette possibilité a été rappelée par Laurent Fabius (*le Monde* du 4 septembre) et de nouveau, vendredi, sur France-Inter par Roland Dumas.

L'ancien ministre des affaires étrangères, dont les propos avaient été enregistrés avant que ne s'exprime M. Mitterrand, a déclaré qu'*«il est urgent d'attendre»* et observé que *«chaque fois que le Conseil constitutionnel a censuré une loi ou abrogé certains articles d'une loi, le gouvernement, quel qu'il ait été dans le passé, s'est accommodé de ces décisions et il a chargé l'organisme qui est habilité à le faire, le Conseil d'Etat, de lui concocter un texte qui prenne en compte les décisions»*. M. Dumas a rappelé que les gardiens de la Constitution n'avaient *«jamais censuré une deuxième fois une loi qu'on leur représentait»*.

L'incertitude sur la position définitive du président de la République ne facilite pas la tâche des socialistes. Le PS dirigé par Michel Rocard ne bénéficie pas de la meilleure coordination possible avec l'Elysée et doit se contenter d'informations indirectes et aléatoires.

Embarras au PS

Après avoir envisagé, le 1er septembre, sur la suggestion de Jean Glavany, ancien chef de cabinet de François Mitterrand, de déposer une proposition de loi pour démontrer qu'une solution législative est possible, Michel Rocard a déclaré, vendredi, qu'il pourrait accepter une révision constitutionnelle. *«Si, pour maintenir la cohabitation, pour éviter qu'on n'aille à un référendum et qu'on n'aggrave les haines, il faut habiller en réforme constitutionnelle une chose inutile pour laquelle la loi suffirait, je ne peux qu'approuver Edouard Balladur et François Mitterrand dans leur sagesse conjointe»*, a déclaré l'ancien premier ministre, sur Radio-Shalom, avant les indications données par le président de la République. Henri Emmanuelli, qui conserve comme Jean Glavany une relation avec le chef de l'Etat, estime qu' *«il vaut peut-être mieux»* une révision, *«pour ne pas fournir le prétexte à M. Pasqua de justifier, dans un an, l'échec de sa politique en le mettant sur le dos de la non-révision constitutionnelle»*.

Cette façon de consentir d'avance à un compromis dont ils ne savent pas s'il est en voie d'aboutir ne satisfait pas tous les socialistes. Pour Jean-Luc Mélenchon, l'un des animateurs de la Gauche socialiste, qui a la sympathie du président, une révision serait *«un montage répugnant»* dirigé contre le chef de l'Etat, accusé d'être *«un laxiste en matière d'immigration»*. Aussi, pour le sénateur de l'Essonne, si François Mitterrand décidait d'accepter cette révision et de convoquer le Congrès, il ne faudrait pas en conclure qu'*«il approuve le contenu de la réforme constitutionnelle»*, et les socialistes ne seraient pas *«obligés de se prêter à cette manœuvre»*. Pierre Mauroy, l'un des interlocuteurs privilégiés du président, préfère la voie législative pour résoudre le problème posé par la décision du Conseil constitutionnel. *«La France a un président de la République dont c'est le rôle d'être le gardien de la Constitution»*, a souligné, vendredi, le maire de Lille.

François Mitterrand a renvoyé la balle dans le camp d'Edouard Balladur, auquel il appartient de nouveau de faire connaître ses intentions. Le président de la République a fixé un délai lâche : *«Vous aurez des informations la semaine prochaine»*, a-t-il dit aux journalistes. La porte semble ouverte pour de nouvelles conversations avec le premier ministre. Les dirigeants de la majorité laissent ce dernier à ses réflexions, et Jacques Chirac ne devait pas aborder le sujet dans son discours de dimanche devant les jeunes du RPR à Strasbourg. Il n'était pas exclu, en revanche, que Charles Pasqua, face au même auditoire, ne donne son sentiment samedi soir.

François Mitterrand et Edouard Balladur sont face à face.

THIERRY BRÉHIER et PATRICK JARREAU



Un pouvoir présidentiel limité

La Constitution de la Ve République prévoit trois catégories de référendums :

■ **Article 11** : sur proposition du gouvernement ou du Parlement, le président de la République peut soumettre directement aux électeurs un projet de loi sur l'organisation des pouvoirs publics ou la ratification d'un traité international. Le chef de l'Etat est le seul maître de cette procédure ; le décret convoquant le corps électoral n'est signé que par lui. Tous les référendums organisés depuis 1958 l'on été en vertu de ce texte.

■ **Article 89-3** : lorsque le président de la République prend l'initiative d'une révision constitutionnelle, sur proposition du premier ministre – on parle d'un *«projet»*, – il a le choix, après le vote conforme des deux Chambres du Parlement, soit de le faire valider par référendum, soit de le faire confirmer par le Congrès, réunion commune des députés et des sénateurs. C'est par cette voie strictement parlementaire que toutes les modifications de la Constitution ont été effectuées, en dehors de l'élection du président de la République au suffrage universel, que le général de Gaulle avait fait approuver par la voie de l'article 11. De ce choix, le chef de l'Etat est le seul maître, même si son décret doit être contresigné par le premier ministre.

■ **Article 89-2** : lorsque l'initiative de la réforme constitutionnelle est parlementaire – on parle alors d'une *«proposition»*, – celle-ci n'est définitive qu'après confirmation par les électeurs, consultés par référendum, du vote émis, en termes identiques, par l'Assemblée nationale et par le Sénat. Même si le texte de la Constitution n'est pas très clair, la grande majorité des constitutionnalistes estiment qu'alors le président de la République est contraint d'organiser cette consultation.

Procédure : un certain flou juridique

Le doyen Vedel a encore rappelé cette obligation dans *le Monde* du 19 août. En effet, admettre que le chef de l'Etat puisse refuser de convoquer les électeurs reviendrait à lui accorder un droit de veto *sur* une réforme constitutionnelle voulue par la majorité du Parlement, ce qui nierait dans les faits la possibilité d'une initiative parlementaire, formellement prévue par la Constitution.

Cette procédure n'ayant jamais été utilisée, il y a, il est vrai, un certain flou juridique sur la manière dont elle pourrait l'être. Le président de la République dispose-t-il d'un délai avant d'organiser ce référendum? Et si oui, lequel? Il n'y a pas de réponse précise.

Le sujet est d'autant plus délicat qu'aucune instance n'a le pouvoir de contrôler l'action du chef de l'Etat. Ni le Conseil d'Etat, *ni* le Conseil constitutionnel ne peuvent être *saisis* d'une décision – ou d'une non-décision – du président de la République en la matière. En vertu de l'article 68 de la Constitution, celui-ci n'est *«responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison»*.

La plupart des juristes considèrent, certes, que relèverait de la *«haute trahison»* une violation de la Constitution par celui qui, de par son article 5, *«veille»* à son *«respect»*. Un tel «crime» du chef de l'Etat relève de la Haute Cour de justice, dont la procédure en l'espèce n'a pas été modifiée par la récente révision constitutionnelle. Ainsi, la seule voie de recours contre une décision anticonstitutionnelle du président de la République est sa mise en accusation par un vote conforme de l'Assemblée *nationale et du Sénat*...

Th. B.

□ **RECTIFICATIF.** – Une «coquille» a rendu difficilement compréhensible la réaction de François Léotard aux déclarations de Charles Pasqua sur la réforme de la Constitution dans *le Monde* du 4 septembre. M. Léotard a refusé en effet le terme d'*«accroc»* (à la cohabitation) utilisé par le ministre de l'intérieur, et non pas d'*«accord»*, comme il était écrit.

□ **M. Balladur apparaît comme le meilleur «présidentiable» selon IPSOS.** – Un sondage d'IPSOS effectué du 27 au 31 août auprès de mille personnes pour *le Point* (daté 4-10 septembre) montre qu'Edouard Balladur est le meilleur «présidentiable» de la droite pour les élections européennes. Alors que Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing n'obtiennent tous les deux que 48 % des intentions de vote dans le cas d'un second tour face au meilleur candidat de gauche, Jacques Delors (52 %), le premier ministre recueillerait, lui, 67 % des voix contre 33 % au président de la Commission européenne. En cas de primaire au premier tour, M. Balladur distancerait très nettement M. Chirac en obtenant 33 % des voix contre 17 % à M. Chirac, et 22 % à M. Delors.

□ **M. Pinay exprime sa «confiance totale» dans le premier ministre.** – Antoine Pinay, qui aura cent deux ans le 30 décembre prochain, a affirmé vendredi 3 septembre, sur RTL, qu'Edouard Balladur est, à ses yeux, le meilleur président de la République possible *«parce qu'il a le sens de l'intérêt national»*. L'ancien président du Conseil a exprimé sa *«confiance totale»* dans le premier ministre et sa *«méfiance»* à l'égard de M. Mitterrand.

Cherchant la bonne manière de s'opposer au gouvernement

Les socialistes veulent proposer un nouveau modèle de croissance

Réunis à La Rochelle pour leur université d'été, les socialistes s'interrogent sur la meilleure manière de s'opposer à un gouvernement dont le premier ministre bénéficie d'une popularité exceptionnelle. Ils entendent concentrer leurs critiques sur la politique économique et sur la question de l'emploi, en définissant eux-mêmes un nouveau modèle de croissance.

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

En d'autres temps, ils auraient sans doute consacré cette rentrée à évaluer les bouderies de Laurent Fabius et les humeurs de Jacques Delors, ou à commenter le retour, désormais programmé, de Lionel Jospin. Réunis, depuis le 2 septembre et jusqu'au dimanche 5 septembre en université d'été à La Rochelle (Charente-Maritime), les militants socialistes ont réussi à échapper à ces travers qui leur firent tant de mal. L'absence de ces poids lourds du parti n'explique pas tout. Placée entre les «états généraux» de Lyon, en juillet dernier, et le congrès d'octobre, cette réunion a pu redevenir ce que, au fond, elle n'aurait jamais dû cesser d'être : un véritable carrefour de *formation, de confrontations et de* résolutions.

En tout cas, les militants présents à La Rochelle auront donné le sentiment, au cours de ces journées, d'être passés du stade toujours déprimant de l'autoflagellation à celui de la convalescence utile. Enterrer les petites phrases pour se saisir des vrais problèmes, telle est la discipline à laquelle chacun a tenté de s'astreindre pour essayer de répondre à ces questions fondant tous les propos entendus : comment s'opposer efficacement, se faire entendre à nouveau des Français, bref, comment redevenir crédibles?

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que ces militants aient semblé tout à fait éloignés de l'affaire de la révision constitutionnelle. Il a fallu attendre l'intervention, vendredi matin 3 septembre, d'Henri Emmanuelli pour que la question surgisse, presque en incidente. Ne voulant pas se laisser distraire par ce qui n'est, à leurs yeux, que vaines polémiques et manœuvres de diversion, ils se sont concentrés sur la priorité clairement établie pour le Parti socialiste : déployer de nouveau ses critiques et propositions sur le terrain économique et social, où il peut espérer retrouver l'attention des Français. *«Il appartient aux socialistes,* a expliqué Henri Emmanuelli, *de critiquer et proposer le dépassement du libéralisme économique, d'opposer à la logique de la déréglementation le retour à une réglementation, de faire l'apologie de la redistribution, d'expliquer, aussi, aux Français que l'Europe est là pour les protéger (...). Si les socialistes ne font pas de ces sujets leurs principales préoccupations, plus personne ne reconnaîtra leur utilité sociale.»*

Unanimité contre le plan pour l'emploi

Intervenant vendredi après-midi au cours d'une «table ronde» sur *«la conciliation entre l'économie de marché et la solidarité»*, l'économiste de la direction du parti, Pierre Moscovici, a relayé cet engagement : *«Il nous faut*, a-t-il dit, *proposer un nouveau modèle économique et social. Nous n'avons pas le droit de manifester la moindre fatalité face à l'emploi. Notre modestie d'aujourd'hui ne doit pas nous condamner au silence. Le socialisme ne peut être la désinflation compétitive. A nous d'élaborer de nouveaux concepts pour une stratégie de croissance, coopérative, durable et créatrice d'emplois.»*

Partagés sur la stratégie de réduction de la durée du travail, qu'ils préconisent, les socialistes sont tous d'accord pour tailler en pièces le plan d'Edouard Balladur pour l'emploi. Cependant, en introduisant le procès du premier ministre, ils se sont interrogés sur l'extraordinaire bienveillance des Français à son endroit. A cette énigme, sinon à ce paradoxe, les intervenants ont tenté aussi de trouver des débuts de réponse. *«Quoi qu'il fasse, même quand il se trompe, il est formidable»*, avait résumé, la veille, Paul Quilès. *«Ne nous laissons pas écraser par ces sondages*, a répondu Henri Emmanuelli. *Si on avait fait un sondage au moment où Chamberlain est revenu de Munich en 1938, il aurait fait 80 % de satisfaits. N'empêche qu'il avait complètement tort. Ces sondages, c'est un tiers d'adhésion, un tiers de résignation et un tiers d'attentisme.»*

S'interrogeant lui aussi sur *«cette crédibilité louis-philipparde»*, Pierre Moscovici a avancé une autre explication : *«Je me demande si nos propres échecs, nos propres limites, ne légitiment pas le fait que les gens attendent peu d'Edouard Balladur, mais ce premier ministre n'est, en fait, qu'un communicateur qui cherche à endormir l'opinion.»* Michel Rochard devait apporter, dimanche matin, sa réponse à la question : comment s'opposer?

DANIEL CARTON

Devant les cadres du Front national

M. Le Pen s'inquiète d'une décadence de la civilisation

ARLES

de notre envoyé spécial

Jean-Marie Le Pen a prononcé, vendredi 3 septembre, le discours final de l' «université d'été» du Front national au cours d'un banquet dans une manade non loin d'Arles (Bouches-du-Rhône). Pendant quatre jours, quatre cents cadres du parti d'extrême droite avaient consacré leurs travaux au thème : «Civilisation contre barbarie», en se présentant comme les champions du premier terme (*le Monde* du 4 septembre). Dans le prolongement de cette réflexion, le président du Front national a affirmé que *«la décadence d'une civilisation se traduit dans la vie de la nation et des citoyens par des menaces concrètes, qui peuvent aller jusqu'à la submersion ou la disparition»*.

A l'exception de rares incursions dans l'actualité – une raillerie sur le ministre de la défense, une inquiétude quant à la réalité de la construction d'un second porte-avions et une critique portant sur l'action du gouvernement, – M. Le Pen a fait, comme il en a souvent la tentation, une fresque intemporelle, qui, cette fois-ci, était consacrée au déclin. Constatant lui-même que cet exercice peut entraîner le rabâchage, il a fait observer à son auditoire que l'unité de pensée qui prévaut à la direction du parti conduirait n'importe quel autre dirigeant du Front national à dire les mêmes choses que lui.

Cette allusion à l'avenir de son parti a conduit le chef de file de l'extrême droite à féliciter deux membres du bureau politique qui s'étaient exprimés en séance plénière dans la journée : le délégué général, Bruno Mégret, et Bruno Gollnisch, ancien député. Il se trouve que ce vendredi, au concours d'éloquence, les deux élèves ont dépassé le maître. Et de loin. A l'applaudimètre, M. Gollnisch l'a emporté en longueur, et M. Mégret a pu entendre timidement scander le mot «président» derrière son nom. Etonnés de leur propre audace, les cadres iconoclastes ont vite substitué le nom de M. Le Pen à celui du numéro deux.

O. B.

□ **Manifestation de protestation contre le Front national à Arles.** – Une manifestation a rassemblé environ trois cents personnes, selon les organisateurs, à Arles, vendredi 3 septembre, pour protester contre la tenue dans cette ville de l'université d'été du Front national. Cette manifestation avait été organisée à l'appel du PS, du PC, du Mouvement des citoyens, du MRG, de plusieurs organisations syndicales, d'associations d'anciens combattants, d'anciens résistants et d'anciens déportés. Elle était conduite, notamment, par Michel Vauzelle, ancien garde des sceaux.

SOCIÉTÉ

En 1994

Les dépenses d'équipement militaire « évolueront plus rapidement que la moyenne du budget de l'Etat »

annonce M. Balladur sur le « Clemenceau »

Pour sa première sortie de premier ministre dans des unités militaires, Edouard Balladur s'est rendu en rade de Toulon, vendredi 3 septembre, pour saluer l'équipage du porte-avions *Clemenceau* en partance pour la mer Adriatique. Le *Clemenceau*, qui remplace le *Foch*, revenu à Toulon, sera sur la zone vers le 6 septembre, et il doit y demeurer pour protéger les « casques bleus » durant huit semaines au minimum.

A BORD DU « CLEMENCEAU »

de notre envoyé spécial

« Le monde d'aujourd'hui n'est pas suffisamment sûr pour que nous relâchions un effort de défense que nous pourrions un jour regretter de ne pas avoir soutenu », a expliqué M. Balladur à l'équipage du *Clemenceau*. *« Il faut bien évidemment*, a-t-il ajouté, *que les armées disposent des moyens nécessaires. Soyez assurés qu'il s'agit d'une préoccupation prioritaire pour le gouvernement. En dépit de la situation délicate des finances publiques, j'ai tenu à ce que le budget 1994 du ministère de la défense soit préservé. Les moyens disponibles pour financer les équipements militaires feront l'objet d'une priorité. Ces moyens évolueront plus rapidement que la moyenne du budget de l'Etat. »*

C'est la première fois, avant la présentation en conseil des ministres, à la mi-septembre, de son projet de budget pour 1994, que le premier ministre a officiellement révélé ses options en matière de crédits militaires. Dans l'entourage du ministre de la défense, qui accompagnait M. Balladur sur le *Clemenceau*, on a aussitôt précisé que les dépenses d'équipement – en y incluant des reports de crédits de 1993, comme vient de l'y autoriser le premier ministre – devraient s'élever à 103 milliards de francs, soit quelque 5 % de hausse, et que le budget de fonctionnement, en totalisant quelque 96 milliards de francs, marquerait une augmentation de 1 %.

« Pour la première fois depuis trois ans d'affilée, a renchéri de son côté François Léotard, *les armées ne subiront pas, l'année prochaine, de déflation de leurs effectifs. »*

« Zéro ou deux porte-avions »

Devant l'équipage du *Clemenceau*, qui part pour sa troisième mission en Adriatique depuis le début de l'année, M. Balladur s'est fait le défenseur des porte-avions.

« Dans l'outil de défense, a expliqué le premier ministre, *la capacité navale continuera d'assurer une part importante. Le porte-avions, en particulier, par sa capacité à remplir des missions multiples, par son aptitude à projeter à bref délai une force importante à des distances lointaines, est un instrument militaire dont chacun mesure l'efficacité et l'intérêt politique. »*

Aux journalistes qui l'ont ensuite interrogé sur la signification de ses propos et sur la nécessité de disposer d'un second *Charles-de-Gaulle* pour succéder au *Clemenceau* et au *Foch* après l'an 2000, le premier ministre a répondu : *« En régime de croisière, si j'ose dire, la France a besoin d'avoir deux porte-avions en état de marche. C'est une décision qu'il faut prendre dans deux ans. Mais je ne m'engage à rien, ni sur un chiffre ni sur une date. »*

Peu après avoir pris ses fonctions de ministre de la défense (*le Monde* du 2 mai), M. Léotard avait plaidé pour la construction d'un second porte-avions nucléaire et il avait indiqué que la décision devrait être arrêtée dans le cadre de la loi de programmation militaire soumise à l'approbation du Parlement, en principe au printemps 1994.

Cette option favorable à deux porte-avions est avancée par l'état-major des armées et par la délégation générale pour l'armement : le premier soutient la thèse d'*« une réorientation des capacités militaires »*, dans le sens d'*« une préparation de la France à des engagements de forces loin du territoire national, avec des moyens importants, dans un cadre multilatéral et avec des délais courts »*, et la seconde exprime volontiers l'idée que le choix est *« entre zéro ou deux porte-avions »*, compte tenu du fait qu'un tel bâtiment est généralement immobilisé huit mois sur quarante en raison des périodes d'entretien et de réparations qu'il doit subir.

Le *Charles-de-Gaulle* remplacera le *Clemenceau*, qui est le plus ancien, à la fin du siècle. En même temps, la marine ménage le *Foch* et prend d'infinies précautions pour prolonger au-delà de l'an 2000 l'existence de ce porte-avions qui a été transformé pour embarquer la version navalisée du Rafale.

Les adversaires du porte-avions, ou plus exactement ceux qui restent sceptiques, font observer que ce sont deux avions A-10 de l'armée de l'air américaine – et non de l'aéronavale – qui ont été détournés en vol, le 25 août dernier, pour signifier, par des manœuvres d'intimidation, à des combattants bosniaques qu'ils avaient tout à perdre à poursuivre inconsidérement leurs tirs, moins d'une dizaine de minutes après qu'ils eurent agressé le capitaine français Georges Jacono, veillant, sur le mont Igman, à la sécurité de Sarajevo.

JACQUES ISNARD

Le coût des actions extérieures de la France en 1993 approche 6,5 milliards de francs

Les dépenses consacrées aux actions extérieures de la France, dans le cadre de l'ONU ou dans celui des engagements militaires qui lui sont propres, sont évaluées pour 1993, par le ministère de la défense, entre 6,1 et 6,5 milliards de francs selon les hypothèses retenues pour la fin de cette année. Cette estimation est très sensiblement supérieure à celle qui a été avancée de même source avant l'été dernier. Elle couvre à la fois des dépenses liées au fonctionnement et à l'équipement des forces déployées, ce qu'on appelle le *« sur-coût »* par rapport à des dépenses qui, de toute façon, auraient été engagées dans le cadre normal et traditionnel des activités de ces forces si elles étaient restées en France.

La différence d'appréciation entre les 6,1 et les 6,5 milliards de francs tient à la possibilité – ou non – pour la France de retirer, avant la fin de l'année, ses contingents de « casques bleus » qui sont actuellement répartis au Cambodge et en Somalie. Au ministère de la défense, on considère, en effet, qu'on doit pouvoir commencer à réduire le contingent français au Cambodge, sans préjudice pour la suite de la mission des Nations unies, et qu'on peut, depuis la base de Djibouti, contribuer, si le besoin s'en fait sentir, à épauler l'ONU en Somalie, après le rapatriement des « casques bleus » français qui y ont été dépêchés parmi les tout premiers.

L'Allemagne sous la pression verte

L'écologie selon Mercedes

L'environnement passionne les Allemands... et tourmente industriels et pouvoirs publics. Témoin l'accord de dernière minute qui a été trouvé, vendredi 3 septembre, entre le ministère de l'environnement et les promoteurs du « point vert » pour le recyclage des emballages : un plan de sauvetage a été conclu, dont la principale disposition est d'accorder un prêt gratuit de 860 millions de marks à la société privée DSD, menacée de faillite (*le Monde* du 3 septembre).

Le ministre fédéral de l'environnement, Klaus Töpfer, n'écarte pas un renforcement de la ponction fiscale sur les carburants, et il suggère que la CEE se fixe pour norme, à l'horizon 2005, une consommation moyenne de 5 litres aux 100 kilomètres.

Ce qu'a déjà envisagé Mercedes en proposant, contrairement à toutes ses traditions, une petite voiture de ville, qui sera montée dans des usines « écologiques ».

RASTATT

de notre envoyé spécial

Au premier abord, la nouvelle usine de montage Mercedes ne paie pas de mine : rien que de longs bâtiments bas et cubiques, bardés de gris clair comme n'importe quel entrepôt d'aujourd'hui. Aucun relief dans cette plaine du Rhin pour briser la monotonie de l'ensemble. Pas d'orgueilleuse tour ni même de mât déployant glorieusement les couleurs de la firme. Plus surprenant encore : les parcs de stationnement, envahis d'herbes folles, sont piquetés de très disgracieux lampadaires en tôle galvanisée. Est-ce bien là le dernier fleuron des unités de production Daimler-Benz ?

Eh bien oui ! Si la nouvelle usine de montage de Rastatt est si discrète, malgré ses imposantes dimensions (plus de 200 hectares), c'est délibéré. Rastatt, en effet, c'est l'Alsace plus le Bade-Würtemberg, autrement dit un haut lieu du puritanisme écologique à l'allemande. La ville abrite notamment une antenne du WWF (Fonds mondial de la nature), qui veille jalousement sur la qualité des écosystèmes rhénans. Dans ces conditions, inutile de vouloir bâtir pharaonique, à la Bouygues. Mieux vaut se faire tout petit, ou pour le moins discret.

C'est le parti pris par la firme depuis ses premiers démêlés avec les écologistes badois, lors de l'annonce du projet, en 1986. A la différence de l'usine mère de Stuttgart (Sindelfingen) ou de l'unité de Brême, qui assument leur puissance, il a donc été décidé – après quatre ans de bataille juridique – de faire un ensemble à la fois ultramoderne et respectueux de l'environnement. *« Nous avons pris vingt-deux mesures de compensation pour pouvoir installer notre usine sur le site »*, indique Martin Schorsch, chargé de l'environnement à l'unité de Rastatt. A trente-cinq ans, cet ancien apprenti du laboratoire de chimie Mercedes est devenu le responsable de l'écologie à Rastatt. C'est grâce à lui que Mercedes a pu amadouer les écologistes du site, grâce à lui aussi que les « compensations » ont été conçues.

Et quelles compensations ! Tout d'abord, Mercedes s'est appliqué à établir le « point zéro » de la pollution avant de faire venir la moindre pelleteuse sur le site. Pendant un an, trente éléments chimiques ont été mesurés à l'aide de soixante-dix points de mesure, répartis sur un kilomètre carré. De la sorte, les pouvoirs publics pourront à l'avenir mesurer l'éventuel surcroît de pollution produit par l'usine. Ensuite, les aménageurs ont creusé un tunnel routier pour permettre l'accès au site sans entamer une forêt de vieux chênes située à proximité. Enfin, ils ont planté 2 000 arbres et 40 000 arbustes dans l'enceinte afin de compenser le défrichement nécessaire à l'implantation des bâtiments.

Suprême raffinement : afin de ne pas imperméabiliser trop de surface, ce qui entraîne des déversements de pollution dommageables aux eaux du Rhin, les parcs de stationnement sont pavés d'éléments à trous qui laissent apparaître les herbes folles. Et pour ceux qui craindraient les infiltrations d'huile dans la nappe phréatique, tout a été prévu : pendant la construction, les engins de chantier devaient utiliser des huiles biodégradables, de synthèse ou à base de colza. Quant au stationnement des véhicules sur les parcs aménagés, il a été prouvé par des chercheurs de Karlsruhe, après étude des ruissellements sur les accotements d'autoroute, que les pollutions de surface ne descendent pas au-delà de quelques centimètres. Elles sont ensuite digérées par les bactéries du sol.

Doubles réseaux d'eau

Toujours pour préserver l'eau, les concepteurs ont prévu deux réseaux d'égouts. L'un, réservé aux eaux de pluie, se déverse directement dans le canal du Rhin. L'autre draine les eaux de l'usine vers une station d'épuration, où elles sont méticuleusement traitées. Dans tous les locaux à haut risque de pollution, comme les unités de peinture et les centres de stockage de produits dangereux, les sols sont revêtus de plusieurs couches étanches et les eaux collectées dans un réseau *ad hoc*. On pousse même le zèle, à Rastatt, jusqu'à disposer de deux réseaux d'adduction d'eau : l'un, pour l'eau potable, qui n'approvisionne que les cuisines et les lavabos ; l'autre, non potable, qui fournit – en circuit fermé – l'eau nécessaire aux activités industrielles... et aux chasses d'eau.

Pour les déchets, la collecte sélective se pratique ici avec grand soin. Les bacs rouges sont réservés aux déchets dangereux ; les bacs verts reçoivent les papiers et cartons : les bacs orange sont dévolus à tous les résidus indutriels ; enfin, les films de polyéthylène, plastique facilement recyclable, sont recueillis dans des bacs violets. A la machine à café, il faut apporter sa tasse, sinon il vous en coûte 30 pfennigs pour la délivrance d'un gobelet en plastique non recyclable ! A la cantine, les desserts sont faits sur place pour éviter les emballages inutiles, et les bouteilles sont naturellement toutes consignées.

Lampadaires protecteurs d'insectes

Pour économiser l'énergie, l'usine de Rastatt utilise des chaudières à gaz naturel, tout en récupérant la chaleur des machines. Plus du tiers des bâtiments sont ainsi chauffés par de la chaleur de récupération. Mais l'électricité vient de France – moins cher – *via* la centrale allemande de Bade. Quant aux fameux lampadaires extérieurs, leur laideur s'explique par leur conception « écologique » : il s'agit, pour épargner la vie des insectes nocturnes, de produire une lumière dirigée exclusivement vers le sol, de manière concentrée. Les ampoules, testées en forêt, sont des lampes à spectre spécial, comportant notamment moins d'ultraviolets.

« La technologie pour l'environnement n'est pas toujours la plus chère », explique le directeur de l'usine, le Dr Haller, qui utilise les services d'un géologue, d'un chimiste et de deux ingénieurs de procédé pour s'occuper de l'environnement et des relations extérieures. L'unité de Rastatt a coûté 1,7 milliard de marks, ce qui n'est pas prohibitif pour une plate-forme industrielle où l'on monte des engrenages de camion (sur 35 hectares), des véhicules utilitaires (35 ha), et enfin des voitures (140 ha). Au total, un millier d'ouvriers, techniciens et cadres, qui se déplacent à bicyclette dans des halls aux sols impeccables. Point de vacarme dans cette usine modèle, qui monte tout de même quatre cents à cinq cents véhicules par jour.

Mais les concepteurs de Mercedes se rendent-ils compte que les véhicules qui sortent de leur unité badoise, en dévorant les autoroutes allemandes, vont consommer chacun plus de pétrole et tuer plus d'insectes que tous les lampadaires « écologiques » de Rastatt ?

ROGER CANS

FAITS DIVERS

Cinq condamnations après les affrontements entre jeunes et forces de l'ordre

Des témoins dénoncent des violences policières aux Halles

Alors que des poursuites judiciaires ont été diligentées contre treize personnes interpellées jeudi 2 septembre lors des violents affrontements du quartier des Halles (*le Monde* du 4 septembre), des témoignages ont dénoncé des brutalités policières commises ce soir-là dans le premier arrondissement de Paris. Cinq des jeunes gens interpellés pour dégradations, bris de vitrines ou coups et blessures à agent, ont été jugés en flagrant délit, dès vendredi soir 3 septembre, devant le tribunal correctionnel de Paris. Ils ont été condamnés à des peines allant de quatre-vingts heures de travail d'intérêt général un mois de prison. De leur côté, trois mineurs et deux majeurs interpellés dans les mêmes conditions ont été mis en examen pour coups et blessures à agent de la force publique par le juge d'instruction Frédéric Nguyen. Ils ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Enfin, trois autres jeunes comparaîtront ultérieurement devant le tribunal correctionnel.

Des témoignages sont venus éclairer les affrontements entre jeunes et policiers qui avaient éclaté après la conduite de musiciens de rue au poste de police des Halles. Une éducatrice pour enfants, Mme Bouissou, qui assistait au spectacle au moment de l'intervention des policiers, raconte que ceux-ci se sont montrés *« très arrogants et très nerveux en demandant aux musiciens de présenter leurs papiers et de les suivre au poste. L'un des artistes refusait d'obéir et les policiers lui ont tordu le bras pour le contraindre à les suivre, sous les huées et les sifflets de la centaine de spectateurs. Nous avons tous suivi le groupe jusqu'au poste de police. »*

C'est ensuite, quand des projectiles ont fusé en direction des cordons de sécurité, que la situation *« a dégénéré dans la violence »*, dit encore Mme Bouissou. Une dizaine de policiers avaient été blessés au cours de ces échauffourrées.

Des personnes affirmant avoir été victimes de violences policières ont annoncé leur intention de déposer plainte. C'est notamment le cas d'Arnaud Germain, un chef d'entreprise habitant le quartier des Halles. *« Je traversais le square des Innocents pour aller à un rendez-vous, peu avant 20 heures, quand j'ai entendu des sommations policières réclamant la dispersion. Quelques secondes plus tard, des CRS me sont tombés dessus, m'ont traîné derrière leur camion, où ils m'ont bourré de coups »*, assure M. Germain. *« J'ai alors été conduit au poste de police, où un policier haineux m'a à nouveau tabassé*, ajoute-t-il. *J'étais sans doute le seul Blanc à avoir été interpellé : il y avait beaucoup de jeunes Noirs, le nez contre le mur du local. J'ai vu certains d'entre eux recevoir des coups de matraque sur les jambes et se faire traiter de* « sales singes ».

Entendu par la « police des polices » parisienne, vendredi 3 septembre en fin d'après-midi, M. Germain a annoncé sa volonté de porter plainte pour violences policières.

E. In.

Neuf personnes gardées à vue après les incidents du Parc des Princes

L'étude des films et photos de l'agression dont avaient été victimes des CRS au Parc des Princes, le 28 août lors du match Caen-Paris-SG (*le Monde* du 31 août) ainsi que les déclarations de supporteurs ayant répondu à l'appel à témoins de la préfecture de police de Paris ont conduit, vendredi 3 septembre, à la mise en garde à vue de neuf personnes. Agés de dix-huit à vingt-cinq ans, la plupart de ces jeunes gens n'étaient pas jusqu'alors *« fichés »* par la police pour leur participation à des incidents violents dans des stades de football, indique-t-on de sources proches de l'enquête. Ils n'appartiennent pas au noyau des *« politiques – skinheads ou autres – un temps répertoriés parmi les durs des supporteurs du PSG »*, indique-t-on de même source.

EN BREF

□ **Lancement réussi d'une fusée Atlas.** – Une fusée américaine Atlas-1, construite par la société General Dynamics, a mis en orbite, vendredi 3 septembre, le satellite de communications de la marine américaine UFO-2. Le succès de cette mission de 138 millions de dollars arrive à point pour la firme, qui se veut le concurrent le plus dangereux de la fusée européenne Ariane avec son lanceur Atlas-2 AS. General Dynamics doit en effet montrer à la clientèle que les problèmes des Atlas sont désormais maîtrisés et faire oublier les échecs que le lanceur américain avait essuyé en août 1992 et en mars 1993.

□ **Douze Français parmi les Enfants de Dieu arrêtés en Argentine.** – Douze Français (dix enfants et deux adultes) se trouvent parmi les adeptes de la secte des Enfants de Dieu qui font l'objet d'une enquête judiciaire en Argentine, confirmait-on, vendredi 3 septembre, dans les milieux français de Buenos-Aires (*le Monde* du 4 septembre). Ils ont une double nationalité (française et américaine) et jouissent du statut de résidents en Argentine. 268 enfants ont été placés dans des foyers dépendant du conseil pour mineurs et la famille. Dans leur grande majorité, ils sont de nationalité étrangère (Américains, Britanniques, Canadiens, Espagnols...), comme la dizaine d'adultes également arrêtés à la suite des perquisitions policières opérées le 1er septembre dans dix centres de la secte à Buenos-Aires, et dans la banlieue résidentielle du nord de la capitale. – *(Corresp.)*

sous la pression verte

selon Mercedes

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Un ambassadeur du pape à Pékin

La visite du cardinal Etchegaray pourrait améliorer les relations entre le Saint-Siège et la Chine

La visite-surprise à Pékin, au prétexte d'inauguration des Jeux nationaux, du cardinal Roger Etchegaray, président du conseil Justice et paix, ambassadeur itinérant de Jean-Paul II, arrivé *vendredi 3 septembre (le Monde* du 4 septembre), pourrait constituer un premier pas vers une normalisation des rapports entre la Chine et le Saint-Siège.

PÉKIN

de notre correspondant

Des milliers de prêtres, des dizaines ou centaines de milliers de chrétiens, ont eu à pâtir de la fidélité à leur foi sous le règne de Mao Zedong et encore pour certains sous celui de Deng Xiaoping. Aussi la visite du cardinal français Roger Etchegaray *représente-t-elle un événement* de taille, comparable à des visites historiques comme celles de Henry Kissinger pour le début de normalisation sino-américaine.

Pékin et le Saint-Siège se trouvent de facto engagés dans un processus de rapprochement de portée diplomatique considérable, compte tenu de la dimension taïwanaise que comportent leurs liens. La République populaire a bien accueilli les appels récents du pape, qui a renouvelé en juin son vœu de pouvoir se rendre un jour en Chine. Mais elle exige que le Saint-Siège rompe ses relations diplomatiques avec Taïwan, avant de reprendre des rapports normaux avec Pékin, ce qui semble hors de question pour Jean-Paul II.

Arrivant à Pékin, le cardinal Etchegaray, premier ambassadeur itinérant du Vatican officiellement invité en Chine – même s'il assure qu'il n'est pas en visite officielle, – *a plaisanté sur son entrée dans ce pays « par la porte du sport, la porte de la jeunesse ». « C'est une porte magnifique, la porte de l'avenir du pays »*, a-t-il ajouté, avant d'assister, samedi 4 septembre, à l'inauguration des *Jeux nationaux*, grand-messe sportive qui porte à son point culminant la campagne pour la candidature de la capitale chinoise aux Olympiades de l'an 2000.

Eglise « patriotique » et Eglise du « silence »

L'excuse sportive remet en mémoire le célèbre épisode de la *« diplomatie du ping-pong »* qui avait préludé au rapprochement sino-américain. Au demeurant, les dossiers épineux se trouvant sur le *chemin d'une normalisation*, encore très hypothétique, entre Rome et Pékin ne sont pas moins nombreux qu'autrefois ceux qui opposaient la Chine aux Etats-Unis : outre la question de Taïwan, il y a les reproches permanents de la Chine envers le Saint-Siège pour son soutien moral aux catholiques qui refusent l'allégeance au régime communiste de l'Eglise officielle, *dite « patriotique »*.

Le Vatican, qui ne reconnaît pas cette Eglise, a procédé de son côté à la nomination secrète de prélats en Chine. Si Pékin a effectué des gestes de conciliation en libérant, ces derniers mois, une vingtaine de prêtres catholiques, de nombreuses personnes se trouvent encore en prison pour avoir organisé les fidèles en cercles religieux considérés comme subversifs.

De premiers efforts de rapprochement avaient eu lieu à la fin des années 80, permettant la visite, *en 1988*, du cardinal philippin Jaime Sin. Ce réchauffement des liens s'était interrompu lors de la crise de Tiananmen en 1989, Pékin estimant que le Saint-Siège avait *une part de responsabilité dans la* spectaculaire renaissance du sentiment religieux, souvent anticommuniste. En ville, de nombreux jeunes ont embrassé la foi chrétienne dans un évident rejet de l'idéologie dominante.

L'Eglise *« patriotique »* rassemble officiellement près de quatre millions de membres, mais on estime à au moins autant, voire beaucoup plus, les fidèles de l'Eglise *« du silence »*. Au demeurant, les ponts ne semblent plus aussi coupés que par le passé entre le clergé officiel et le clergé clandestin. Par endroits, on constate que l'essor économique a permis aux chrétiens locaux de rénover les églises, qui affichent désormais façades et portails pimpants, et croix triomphante.

FRANCIS DERON

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Mats Wilander, au bout du suspense

Les têtes de série continuent de tomber aux Internationaux de tennis des Etats-Unis. Vendredi *2 septembre, le Croate Goran Ivanisevic (n° 8)* a été battu au deuxième tour par l'Espagnol Carlos Costa. Chez les dames, l'Allemande Anke Huber (n° 9) et la Sud-Africaine Amanda Coetzer (n° 15) ont été respectivement éliminées, au troisième tour, par la Japonaise Kimiko Date et l'Américaine Lindsay Davenport. La Française Mary Pierce a dominé la Néerlandaise Brenda Schultz.

***Cédric Pioline* (n° 15) *s'est difficilement qualifié* pour la troisième tour en battant l'Américain Jared Palmer. Il rencontrera le Suédois Mats Wilander, qui a battu son compatriote Mikael Pernfors au terme d'un match en cinq sets qui s'est achevé au milieu de la nuit.**

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

C'est un match en miroir. De chaque côté du filet, Mikael Pernfors et Mats Wilander se renvoient les même coups, frappés d'un revers à deux mains identique ou d'un ample coup droit, leurs bras écartés comme les ailes d'un albatros. Leurs muscles semblent taillés dans le même marbre : ils ont la même puissance. Leur sens du jeu aurait été appris chez le même professeur. Les deux Suédois donnent tous deux ces mêmes effets à la balle, qui ne cesse d'effleurer le filet. Leurs échanges sont parfois d'une longueur effarante, tout en douceur, en fausse candeur, achevés dans la violence d'un smash, d'une volée.

Il est plus de 2 heures du matin. Les deux revenants du tournoi sont à égalité, deux manches partout. Ils font durer le plaisir. Leur plaisir. Ni l'un ni l'autre ne veut quitter si vite la compétition qu'ils viennent tous deux de reprendre après une si longue absence. Cela va faire quatre heures qu'ils jouent. C'est un match mal fichu de joueurs acharnés à défendre leur ligne de fond de court. Ce qui en fait la beauté, c'est la résistance de deux hommes, rivés vers cette victoire qui n'en acceptera qu'un, cloués au pilori par un point perdu bêtement, par leurs nerfs à vif.

C'est la rencontre de l'usure, du coup de théâtre. Il y a deux heures, Mikael avait le match bien en main : il venait d'empocher la deuxième et la troisième manche 6-3, 6-1. Wilander était pris à la gorge. Et puis, un petit rien, quelque chose qui grippe, une balle qui heurte la bande du filet pour retomber du mauvais côté, la confiance qui change de camp et la bagarre qui continue jusqu'au bout de la nuit, forgée de longs échanges insidieux, stressants.

Le lutin et le tueur

Mikael Pernfors et Mats Wilander ont fêté leur retour au sommet. Ils ont fait de cette rencontre un *rite initiatique, leur ouvrant la voie* d'une nouvelle carrière probable. En quatre heures, tout rond, le premier a retrouvé son sens du spectacle, petit lutin, ludion acharné, facétieux, diabolique, tirant des passing-shots invraisemblables, allant se rouler sur le ciment à s'en faire mal pour rattraper une balle impossible. Mats Wilander, quant à lui, a retrouvé sa patience de joueur d'échecs, cette puissance de concentration qui lui a permis de tenir debout – on ne sait pas très bien comment – malgré l'âge de ses artères et le manque de compétition.

Il disait qu'il était venu à Flushing Meadow pour s'amuser. Il a trompé son monde. Il est venu pour la gagne, le *fighting spirit*. En deux rencontres, il a disputé sept manches et quatre jeux décisifs. Il y a retrouvé un instinct de tueur. De son prochain adversaire, Cédric Pioline, il s'est soucié comme d'une guigne, comme si, par cette incroyable nuit new-yorkaise, qui *respirait* la fièvre d'une finale de tournoi du Grand Chelem devant un public qui faisait la « hola », Mats Wilander était redevenu numéro un mondial, réconcilié avec lui-même, avec son tennis de glace, lui ajoutant le feu.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du vendredi 3 septembre

SIMPLE MESSIEURS

Deuxième tour

Premier quart du tableau

J. Courier (E.U., n° 1) b. M. Joyce (E.U.) 6-1, 6-2, 6-2; M. Washington (E.U.) b. D. Flach (E.U.) 7-5, 6-3, 6-2; M. Wilander (Suè.) b. M. Pernfors (Suè.) 7-6, 3-6, 1-6, 7-6, 6-4; C. Pioline (Fra., n° 15) b. J. Palmer (E.U.) 6-4, 3-6, 5-7, 7-5, 6-1; R. Krajicek (P.B., n° 10) b. A. Berasategui (Esp.) 6-1, 6-2, 6-4; T. Martin (E.U.) b. R. Agenor (Haï.) 6-3, 4-1, ab; K. Braasch (All.) b. R. Furlan (It.) 6-4, 0-6, 6-4, 3-6, 6-3; A. Medvedev (Ukr., n° 8) b. R. Reneberg (E.U.) 4-6, 7-6, 6-4, 6-3.

Deuxième quart du tableau

B. Becker (All., n° 4) b. J. Hlasek (Sui.) 6-2, 6-2, 6-4; S. Cortes (Chil.) b. J. Eltingh (P.B.) 4-6, 6-4, 7-6, 6-4; R. Fromberg (Aus.) b. T. Woodbridge (Aus.) 5-7, 2-6, 7-6, 6-3, 6-0; M. Larsson (Suè.) b. N. Borwick (Aus) 6-4, 6-4, 6-4; C. Costa (Esp.) b. G. Ivanisevic (Cro., n° 11) 6-3, 7-6, 7-6; J. Morgan (Aus.) b. J. Cunha-Silva (Por.) 6-3, 6-3, 2-6, 7-5; W. Masur (Aus.) b. P. Kuhnen (All.) 6-4, 6-4, 5-7, 7-6; J. Sanchez (Esp.) b. L. Mattar (Bré.) 7-5, 6-1, 6-7, 4-6, 6-3.

SIMPLE DAMES

Troisième tour

Premier quart du tableau

S. Graf (All., n° 1) b. J. Wiesner (Aut.) par forfait; M. Pierce (Fra., n° 13) b. B. Schultz (P.B.) 7-5, 7-6; L. Davenport (E.U.) b. A. Coetzer (RSA, n° 15) 6-1, 6-2; G. Sabatini (Arg., n° 5) b. G. Helgeson (E.U.) 4-6, 6-2, 6-4.

Deuxième quart du tableau

C. Martinez (Esp., n° 4) b. A. Frazier (E.U.) 6-3, 6-1; M. Maleeva-Fragnière (Sui., n° 11) b. S. Hack (All.) 6-4, 6-3; K. Date (Jap.) b. A. Huber (All., n° 9) 6-3, 6-2; J. Novotna (Rép. tch., n° 8) b. L. Golarsa (Ita.) 6-4, 6-3.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.)

□ **FOOTBALL : le Dynamo Tbilissi exclu pour corruption par l'UEFA.** – Le Dynamo Tbilissi a été exclu, vendredi 3 septembre, de la Coupe d'Europe des clubs champions pour avoir tenté d'acheter l'arbitre et les juges de touche, avant son match du tour préliminaire contre Linfield (Irlande du Nord) en août. Le club géorgien avait *« fait verser par un intermédiaire un montant global de 5 000 dollars à l'arbitre et aux juges de touche »*, a ajouté la commission. Le Dynamo s'était qualifié pour la Ligue des champions après avoir remporté le match aller *2-1 le 18 août et obtenu le nul à* Belfast en match retour.

REPÈRES

PARIS

Un millier de manifestants contre les « expulsions sans relogement »

Un millier de personnes environ ont défilé, vendredi 3 septembre à Paris, de l'avenue René-Coty à la place Saint-Michel, aux cris de *« Pas d'expulsions sans relogement »*. En tête du cortège marchaient le professeur Léon Schwartzenberg, Henri Malberg, président du groupe communiste au Conseil de Paris, et Pierre Castagnou, conseiller socialiste, ainsi que les animateurs de l'association Droit au logement.

Parmi les manifestants se trouvaient des familles récemment expulsées ou menacées de l'être. Une délégation a été reçue par la directrice adjointe du bureau d'aide sociale de la ville. Une autre réunion se tiendra la semaine prochaine à la préfecture pour tenter de trouver une solution au problème posé par les dix-neuf familles – pour la plupart africaines – récemment évacuées de la Maison maternelle de l'avenue René-Coty. La Ville leur propose temporairement des chambres d'hôtel en guise de solution d'attente, mais refuse de les reloger en priorité. Les familles, de leur côté, préfèrent camper dans de nouveaux squats plutôt que d'accepter l'offre municipale.

CATASTROPHES

Cyclone meurtrier au Japon

« Yancy », le typhon le plus violent qu'ait connu le Japon depuis trente ans, s'est abattu, vendredi 3 septembre, sur l'île de Kyushu, dans le sud-ouest de l'archipel, où il a fait au moins 11 morts et 86 blessés. On déplore également la disparition d'une trentaine d'autres personnes. Une grande partie des victimes ont été ensevelies dans des glissements de terrain provoqués par les pluies diluviennes.

Le cyclone tropical, dont les vents ont parfois atteint des vitesses de 180 km/h, a détruit plusieurs dizaines de maisons et privé quelque 700 000 foyers d'électricité. Déjà, dans cette région, en juillet et en août, des inondations avaient fait près de quatre-vingt-dix morts. Samedi matin, Yancy avait perdu de sa puissance. Ses vents ne soufflaient plus qu'à 108 km/h et se déplaçait vers le Nord, à travers la mer du Japon. Mais l'agence météorologique japonaise craignait qu'au cours de sa remontée il ne touche la ville de Nigata sur la côte est de l'île d'Honshu. – *(AFP, Reuter.)*

COMMUNICATION

En rachetant la plupart des actions de Nicolas Seydoux

La Générale occidentale devient actionnaire majoritaire du « Point »

Nicolas Seydoux, PDG de la société Gaumont et actionnaire majoritaire du *Point* (51 %), a *annoncé la cession officielle à la Générale occidentale* (GO), filiale d'Alcatel-Alsthom, d'un peu plus de 40 % du capital de l'hebdomadaire. Il conserve 10 % *(nos dernières éditions du 4 septembre)*. Il a indiqué que *« l'opération s'est déroulée avec le plein accord de la direction de la rédaction et du management du* Point ». Une réunion entre la direction et les salariés du *Point* doit avoir lieu lundi 6 septembre, où sera notamment évoquée l'indépendance du titre, réaffirmée par M. Seydoux et avalisée par la GO. Celle-ci contrôle la totalité de *l'Express* et plus de 80 % du *Point*.

Le pragmatisme de Pierre Suard

Il y a un an, alors que le groupe Alcatel-Alsthom, présidé par Pierre Suard, annonçait, après un chassé-croisé de démentis et de rumeurs, avoir acquis 40 % du capital de l'hebdomadaire *le Point*, les commentaires bruissaient à propos de l'appétit que le géant industriel – 162 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1992 et plus de 7 milliards de résultat net – était désormais supposé montrer pour les médias.

M. Suard, disait-on, ne ferait qu'une bouchée du *Figaro*, et plus tard d'Havas. L'annonce officielle, vendredi 3 septembre, de la prise de contrôle majoritaire du *Point*, *via* le rachat d'un peu plus de 40 % des parts de Nicolas Seydoux, *patron de* la société Gaumont et actionnaire majoritaire de l'hebdomadaire depuis 1981, relance la question de l'intérêt de M. Suard pour les médias et celle de la stratégie qu'il est censé developper dans ce domaine. En plus du groupe Express, qu'elle contrôle à 100 %, et de la Sebdo, société éditrice du *Point*, dont elle détient désormais un peu plus de 80 %, la filiale d'Alcatel-Alsthom spécialisée dans les activités de communication, la Générale occidentale (GO), est présente à hauteur de 24,3 % dans le capital du premier groupe de presse professionnelle, CEP Communica*tion*, et à 34 % dans le deuxième éditeur français, le Groupe de la Cité.

Mais si l'intérêt pour les médias est patent, la stratégie semble essentiellement pragmatique, animée toutefois par de fortes convictions, qui se fondent sur la nécessaire industrialisation du secteur et sur la volonté de faire barrage à l'entrée des groupes étrangers sur le marché français. Pierre Suard, patron du deuxième groupe industriel privé français, homme secret et impénétrable s'il en est, n'a jamais fait mystère du poids minime que constituait son pôle médias à l'aune de son empire. *« On nous attribue vraiment un appétit féroce dans la presse. On nous voit derrière tous les groupes de presse dont on pense qu'ils peuvent venir sur le marché. Nous gardons la tête froide dans ce domaine, pour lequel je confirme notre intérêt. Mais c'est pour nous une activité qui reste très petite par rapport à l'ensemble du groupe, quelques pour cent, et je n'envisage pas que cette proportion puisse changer de façon essentielle »*, déclarait-il récemment (1). A eux deux, le groupe Express et la Sebdo totalisent un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs (1 milliard pour le premier, 414 millions pour le second). Selon diverses sources, les deux opérations de rachat des parts du *Point* représentent un coût total pour la GO de l'ordre de 220 millions de francs. Deux chiffres qui sont des gouttes d'eau face au chiffre d'affaires du groupe et aux capitaux qu'il peut mobiliser. *« C'est epsilonnesque par rapport aux enjeux d'Alcatel »*, fait remarquer un patron de presse. Le dossier qui mobilise l'attention de M. Suard, c'est la privatisation de France Télécom.

Un secteur sous-capitalisé

L'intérêt de Pierre Suard pour les médias est postérieur au rachat en 1987 de la Générale occidentale de James Goldsmith. Dans la corbeille, M. Suard trouve le groupe Express, qu'il confie à Ambroise Roux. Flamboyant patron de la GO, il est comme lui proche du RPR, mais leur inimitié n'est un secret pour peronne. Le patron d'Alcatel-Alsthom, qui s'appelait alors la Compagnie générale d'électricité (CGE), ne prête pas une grande attention au développement du pôle médias de son groupe. *« Il a d'abord eu l'envie de le vendre. Quant nous le voyions pour lui parler de* l'Express, *il ne nous disait rien. Il n'avait semble-t-il aucune idée, sinon celle de se débarrasser d'Ambroise Roux »*, confie l'un de ceux qui présidaient aux destinées du groupe Express. *« Nous savons faire des acquisitions, nous savons aussi faire des cessions »*, assurait Pierre Suard lui-même à cette époque (*le Monde* du 3 juin 1989).

Après avoir poussé à la retraite Ambroise Roux en 1988, M. Suard procède à la nomination en 1992, à la faveur d'une révolution de palais, de l'une de ses fidèles, Françoise Sampermans, à la tête du groupe Express. Cette nomination va l'inciter à modifier sa vision de son activité médias. Même si elle demeure marginale. *« Ce qui intéresse Pierre Suard et qui constitue le cœur de son groupe, c'est la téléphonie, le matériel ferroviaire, etc. La presse n'est pas notre métier »*, fait remarquer un membre de l'état-major d'Alcatel. Certains proches se souviennent pourtant de l'irritation de Pierre Suard à l'égard des commentaires de certains journaux. Ils notent aussi qu'après une rencontre avec le président de Fiat, Giovanni Agnelli, par ailleurs propriétaire de journaux comme *la Stampa*, Pierre Suard aurait jeté un œil neuf sur l'univers de la presse et sur son pouvoir.

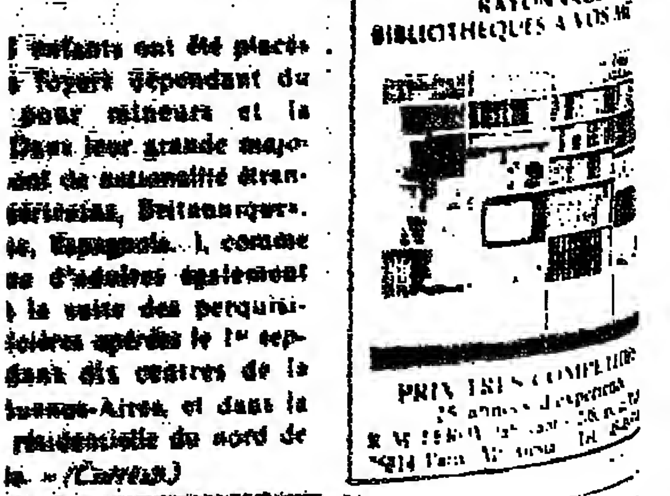
Après Ambroise Roux et Willy Stricker, PDG de *l'Express* jusqu'en 1991, qui avait déjà commencé à rationaliser le groupe de presse, Mme Sampermans, dont l'arrivée à la tête du groupe Express coïncide avec les débuts de la récession publicitaire, met de l'ordre dans la maison. Des titres du groupe sont arrêtés ou cédés – *Belvédère*, *Biba*, – des départs sont encouragés. Et le 16 septembre 1992 l'entrée de la GO dans le capital du *Point* est officiel.

Dans cette opération, le patron d'Alcatel-Alsthom a donné sa bénédiction à Mme Sampermans. En se fondant sur des raisons pragmatiques. *« L'intérêt que notre présence dans la presse suscite auprès des médias nous fait de la publicité pour pas cher. C'est le principal avantage de la prise de contrôle de* l'Express *et du* Point », explique alors M. Suard. Au-delà de ce cynisme de façade, M. Suard et Mme Sampermans partagent une même vision de la presse : c'est un secteur sous-capitalisé et peu industrialisé, que sa faiblesse met à portée de la voracité des groupes étrangers. *« Les groupes de presse sont fragiles par rapport aux étrangers. C'est une responsabilité citoyenne que d'investir dedans et d'industrialiser le secteur »*, renchérit M. Suard. Toutefois, l'intérêt de Mme Sampermans pour RMC ou pour *Investir*, s'il n'est pas démenti, ne fait pas partie d'une stratégie cohérente, pour les observateurs. En revanche, la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) coiffant la fabrication, la promotion et la publicité des deux hebdomadaires, placé sous la responsabilité de Bernard Wouts, PDG du *Point*, procède de cette volonté de renforcer les deux titres, dans une période néfaste sur le plan publicitaire. *« Les effets du GIE devraient être positifs et les deux titres visent l'équilibre ou des bénéfices en 1993 »*, assure M. Wouts.

Des questions se posent toutefois sur *l'Express* et *le Point*, sur leur indépendance rédactionnelle et leur rapprochement, voire leur fusion, à la faveur du GIE. En privé, Mme Sampermans a réfuté violemment ce projet en lançant : *« Nous n'avons pas investi des centaines de millions pour fusiller* le Point. » *« Le GIE est là; les deux sociétés restent indépendantes, je garde les mêmes organisations, les directions ne bougent pas et les rédactions restent concurrentes »*, a-t-elle par ailleurs déclaré. A la rédaction du *Point*, on estime que la prise de contrôle par Alcatel *« va permettre de réinvestir dans un titre qui* a contrario *de l'Express ne perd pas d'argent, mais nécessite une relance »*, et on se fonde sur la charte d'indépendance que Nicolas Seydoux a négociée auprès des nouveaux propriétaires. Les tentations que M. Suard pourrait avoir de jouer du *« levier politique »* des deux titres sont écartées d'un revers de main. *« Avec* l'Express *et* le Point, *il possède un titre chiraquien et l'autre balladurien »*, ironise un journaliste, tandis qu'un politologue note que *« les gestes de M. Suard en matière de presse sont pour l'instant purement financiers, pas éditoriaux »*.

YVES-MARIE LABÉ

(1) *Les Echos* du 28 janvier 1993.



AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 17 h et 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Les Précieuses ridicules : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h, dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Le Graphique de Boscop : 21 h 30.Dim. Nous sommes tous des lapins à six pattes : 20 h. Chaud... mais pas fatigué : 21 h 15. Artus de Penguern : 22 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Quoi de neuf? Sacha Guitry : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). La Lettre : 18 h 30, dim. 15 h. Le Cid : 20 h 30, dim. 17 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'île des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Dim. Le Mariage de Figaro : 16 h.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent de folie : 20 h 15.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Eté 86 chez les Pujols : 20 h. Le Jardin des cerises : 21 h 30. Théâtre rouge. Simone Weil 1909-1943 : 18 h 30. Ah ! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : 20 h. Personne n'est parfait : 21 h 30.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 20 h 30.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Tonnelle d'été : 15 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Patrick Timsit : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30.
PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : 16 h et 18 h 30. Le Voyage de M. Perrichon : 16 h 30 et 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Messieurs les ronds-de-cuir : 18 h 30, dim. 20 h 30. Backswing : 20 h 30, dim. 17 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Allais nous plaît : 20 h 30. Le Défunt ; Edouard et Agrippine : 22 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30.
THÉATRE CLAVEL (46-34-23-11). Café noir ? Improvisé ! : 20 h 30, dim. 16 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Paul Préboist dans Maman! : 20 h 30. Starmaniac : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Charité bien ordonnée : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Là-bas, demain : 22 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). C'est la dernière fois que je reviens sur Terre : 21 h. Help! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Le Retour de M. Leguen : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Heure espagnole : 19 h. Les Rendez-vous : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : 21 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 6 SEPTEMBRE

« Les passages couverts du Sentier, où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Du cloître des Billettes à l'hôtel de Rohan », 11 heures et 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Europ explo).

« Les salons de l'Hôtel de Ville » (carte d'identité, nombre limité), 14 h 30, entrée rue Lobau (D. Bouchard).

« La Sainte-Chapelle et Notre-Dame, joyaux de l'art gothique », 14 h 30, devant la statue de Charlemagne, sur le parvis (Connaissance de Paris).

« Tombes célèbres du cimetière Montparnasse », 14 h 30, angle de la rue Froidevaux et de la rue E.-Richard (S. Rojon-Kern).

« De la haute galanterie à la basse finance du quartier Breda », 14 h 45, sortie Guimard, métro Pigalle (V. de Langlade).

« Le parc Montsouris ou l'organisation des espaces verts haussmanniens », 15 heures, devant la station du RER Cité-Universitaire (Monuments historiques).

« Les Templiers : évocation de l'ordre du temple et du domaine des Templiers » (Monuments historiques).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Colette, Chopin, Talma, Géricault et beaucoup d'autres au Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (M. Hager).

« Ecole militaire » (carte d'identité), 15 heures, place Joffre, angle de l'avenue Duquesne (Paris et son histoire).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LE FUGITIF. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SI LOIN, SI PROCHE. Film allemand de Wim Wenders, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

VAL ABRAHAM. Film portugais de Manoel de Oliveira, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Solitude (1928-1929), de Paul Fejos, 16 h 30 ; la Chute des feuilles (1966, v.o. s.t.f.), de Otar Iosseliani, 19 h ; l'Etoile de mer (1928), de Man Ray, la Fureur de vivre (1955, v.o. s.t.f.), de Nicholas Ray, 21 h.

DIMANCHE

Psaume rouge (v.o. s.t.f.), de Miklos Jancso, 16 h 30 ; les Enfants désaccordés (1964), de Philippe Garrel, Liberté la nuit (1983), de Philippe Garrel, 19 h ; le Procès de Jeanne d'Arc (1962), de Robert Bresson, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Portraits de Paris : Paris souterrain : Destin de Narcisse de Dominic Bachy, les Gaspards (1974) de Pierre Tchernia, 14 h 30 ; Belleville : Belleville lumière (1991) de Georges Goldman, Beau Temps mais orageux en fin de journée (1986) de Gérard Frot-Coutaz, 16 h 30 ; Vue du ciel : Paris jamais vu (1976) d'Albert Lamorisse, Passage secret (1984) de Laurent Perrin, 18 h 30 ; la Seine : les Marges du fleuve (1988) de Philippe Esnault, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 20 h 30.

DIMANCHE

Portraits de Paris : Révolution française : la Marseillaise (1938) de Jean Renoir, 14 h 30 ; la Commune de Paris : les Aubes de Paris (1936) de Grigorii Rochal, 16 h 30 ; Front populaire : Trente-six, c'était aussi... (1970) de Gérard Poitou, la Vie est à nous (1936) de Jean Renoir, 18 h 30 ; la Libération : Paris brûle-t-il? (1966) de René Clément, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

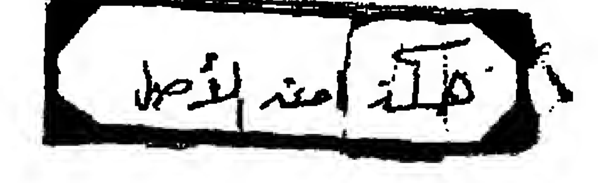
A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
AMANTS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BODYGUARD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BOXING HELENA (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : Miramar, 14e (36-65-70-39).
LA CHAMBRE 108 (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
DENIS LA MALICE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).
L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FANFAN (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).
FIORILE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HOT SHOTS ! 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
MADE IN AMERICA (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MÉTISSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
PASSION FISH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES PRINCES DE LA VILLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
SLIVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SWING KIDS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE SYNDICAT DU CRIME 1 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE SYNDICAT DU CRIME 2 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TRACES DE SANG (A., v.o.) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.
BLUE VELVET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.
BRAINDEAD (Néo-zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.
CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h.
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h 30.
LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h 10.
HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h 15.
INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.
JIMI HENDRIX AT WOODSTOCK (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) 0 h 30.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.
KALAHARI (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h 10.
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
LA NUIT SACRÉE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h 30.
POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.
RED ROCK WEST (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 20 h 30.
SISTER ACT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30.
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

Lichtenstein, le





CHEZ LES PEINTRES

Lichtenstein, le classique américain

Avec Roy Lichtenstein, l'un des maîtres du pop art américain, s'achève la série « Chez les peintres » entamée début août.

Une grille noire, une caméra, un interphone, une secrétaire – l'atelier de Roy Lichtenstein est fort bien défendu contre les importuns. Il se dissimule dans un quartier chic de Manhattan, quartier de petites rues ombragées et de maisons de briques hautes de deux ou trois étages – pas plus. La plupart de ces demeures ont de belles portes de bois vernis, des plaques dorées qui annonçent la brillante profession du propriétaire et des plantes vertes derrière les carreaux des bow-windows. Ici, New-York ressemble à Londres ou à Amsterdam, quelques limousines en plus.

Peut-être ces logis de bon goût ont-ils le dallage noir et blanc, l'escalier large et les potiches chinoises monumentales qui embellisent l'entrée où la secrétaire de Lichtenstein précède le visiteur. Il la suit, déconcerté de se trouver dans une demeure où tout respire l'opulence et la sérénité. Il s'attendait à découvrir l'atelier de l'un des illustres peintres américains de son temps, il est introduit dans un hôtel particulier qui pourrait être la résidence d'un banquier ou un consulat.

Son trouble s'accroît quand il pénètre dans un bureau admirablement aménagé et confortable – fauteuils de cuir, bibliothèque de style anglais, bar, ordinateurs, fax, rayonnages d'archives, livres d'art. Il tient lieu de vestibule à l'atelier lui-même, enfin révélé – très vaste espace sous une verrière. Lumière égale, lumière verte de serre ou d'aquarium – il pleut sur New-York ce jour-là. Musique apaisante d'une station radio qui entrecoupe les enregistrements de messages publicitaires. De grands palmiers en pot au centre de la pièce. Lichtenstein quitte sa table à dessin et s'approche. Il est vêtu en artiste, ni en financier, ni en ambassadeur. Son blue-jean et son catogan de cheveux gris détonnent autant qu'il faut dans un intérieur si parfaitement aménagé. Touche d'incongruité justement mesurée.


GÉRARD RONDEAU

« Je préfère ma vie de reclus »

Empressé et méfiant, il observe le visiteur. Ce dernier, décontenancé de découvrir un laboratoire où rien ne suggère l'urgence et le désordre de la création, ne trouve rien d'autre à dire que son étonnement. Le peintre s'en amuse. *« Je n'aimerais pas vivre dans un intérieur trop pop »*. Il sourit un peu. *« J'aime le calme, la distance. Je déteste sortir en ville, j'ai horreur du quartier des galeries. Je ne voyage pas non plus. Je préfère ma vie de reclus...*

Mais la célébrité... Vous êtes un symbole...

« J'y pense le moins possible... De toute façon, ça vaut mieux que d'être un inconnu, non? »

Le sourire a disparu. La remarque était inopportune, sans doute. Silence gêné. Lichtenstein y met fin, très courtois à nouveau : *« Promenez-vous dans l'atelier, je vous en prie. Nous parlerons plus tard, si vous le voulez bien. »*

Lente promenade, donc, pendant que l'artiste revient à son travail. Le parquet luit admirablement, un parquet que ne souille aucune tache de peinture. Où est la peinture, du reste? Pas la moindre odeur d'huile ou d'essence, pas de boîtes de conserves où trempent des pinceaux, pas de tubes écrasés. Serait-ce donc que Lichtenstein travaille ailleurs? Un assistant quinquagénaire, l'air professoral et préoccupé, est là cependant, qui agrandit jusqu'au monumental le dessin d'une sculpture qui figure une table de jardin, une chaise et une plante grasse. Il s'applique, règles, tire-ligne, calques, calculette.

Il ne se retourne pas, il n'interrompt pas son labeur méthodique – il a mieux à faire que la conversation. Aux murs, des affiches commémorent les rétrospectives de Lichtenstein dans le monde entier et des expositions consacrées à l'histoire du pop art. Une autre, qu'il a conçue à l'occasion de la dernière campagne présidentielle, célèbre Bill Clinton sur fond de salon ovale et signale les convictions démocrates du maître. Sur des chevalets, quelques toiles en cours ou terminées, intérieurs américains et figures stéréotypées de la beauté féminine telle que la conçoivent les magazines de mode et les publicités pour maillots de bain. Sur des socles cylindriques, quelques sculptures d'acier galvanisé, un masque africain décomposé en une armature de tiges et un profil grec ou étrusque réduit à une seule ligne serpentine – luxueux pastiches. Hasard ou préméditation, les œuvres semblent disposées de manière à rappeler au visiteur l'œuvre et les principes majeurs de Roy Lichtenstein, description de la société contemporaine, composition nette et claire, froideur de l'exécution, pop poussé jusqu'à la perfection glacée.

Dans un angle de l'atelier, une peinture incomplète attend d'être achevée – nu féminin dans le style des comics, ligne épurée des bandes dessinées, couleurs plates et vives. Des pastilles rondes et noires sont dispersées sur le corps. Lichtenstein, ayant achevé sa besogne ou jugé que la promenade avait assez duré, s'approche et s'explique. *« J'ai repris l'idée du clair-obscur. Ces pastilles – vous voyez qu'elles sont de différentes tailles – indiquent l'ombre. Plus elles sont larges et serrées, plus l'ombre est dense. Ainsi, je réintroduis un modelé sans avoir recours à aucune modulation de couleur, sans rompre la frontalité. »*

En manière de preuve, il désigne l'esquisse sur papier, pastillée autant que la toile. Comment l'a-t-il exécutée? *« Avec des adhésifs et des collages, simplement. C'est un moyen rapide de savoir si la couleur convient ou ne convient pas. S'il le faut, j'enlève, je corrige – ce sont de simples procédés techniques, proches de ceux dont use la publicité. Ils permettent la vitesse dans l'exécution, ils suppriment l'attente. Grâce à eux, je peux savoir à l'instant où j'en suis. Si je peignais directement, il me faudrait tout changer pour corriger. Là, il suffit de décoller et déplacer. »*

Justification technique. A l'hypothèse selon laquelle procéder par collage serait encore rendre hommage au cubisme, il réagit aussitôt, comme pressé de couper court à tout malentendu, à toute interprétation incongrue. *« Le collage tel que je l'emploie n'a rien à voir avec celui de Picasso et de Braque. Eux s'en servaient pour introduire des journeaux, des tickets, toutes sortes de fragments. Aux yeux d'un Américain, leurs collages font très européen. Ils n'ont pas la saveur de tous les jours. Vraiment, ça n'a aucun rapport »*.

Pour la peinture, ce n'est pas moins simple, à l'en croire. *« Je peins avec des caches, j'évite tout ce qui deviendrait un effet de touche ou de matière. Il faut que la peinture soit lisse et mince. »* Pour qu'elle soit efficace et cohérente, il faut encore qu'elle n'emploie guère que les couleurs primaires. *« Elles conviennent aux formes simples. C'est ce que Calder a compris et démontré dans ses sculptures. C'est aussi ce que démontrent les bandes dessinées : il faut éviter tout désaccord entre des formes simples et des couleurs trop nuancées. »*

Il examine encore le nu. *« Il est assez classique, les formes sont idéales. C'est ce que je voulais,* a good looking girl, *une fille vraiment bien... ces lignes... elles sont plutôt du côté de David que de celui de Delacroix. Ou encore du côté des dessins d'Ingres... J'admire beaucoup ses dessins. Vous êtes surpris? Mais il y a des aspects classiques dans mon travail, comme il y a des formes idéales dans le graphisme des bandes dessinées, du reste. »* Se considérerait-il lui-même comme un classique? La question semble lui plaire. *« De temps en temps – dans la mesure où les contours, le dessin m'importent plus que les couleurs – et dans la mesure où j'aime ces formes idéales. »*

La promenade continue, entre les tableaux, jusqu'à une grande composition en cours, vue d'un intérieur confortable orné de tableaux abstraits, l'intérieur d'un collectionneur américain, par exemple, traité à la façon d'un décor de comics. *« J'invente à partir de la publicité et des magazines. J'ajoute à ces images des peintures, pour introduire des éléments inhabituels. Ce sont des allusions aux artistes du vingtième siècle. Ce sont aussi des inventions – de fausses œuvres dans la manière de l'un ou de l'autre. Et ce sont encore parfois des allusions à ma propre œuvre. Ainsi, la peinture est dans la peinture. »*

Est-ce encore du pop? *« Le pop? J'explore autre chose désormais, même si tout ce que je fais s'inscrit dans la même logique que mes œuvres pop. Je procède autrement. Je veux aller au-delà du pop. »*

« Je suis un cannibale »

Pour se justifier plus à son aise, pour expliquer son classicisme et ses ambitions, il propose de s'asseoir dans la bibliothèque. Sur une table basse entre les fauteuils, comme par hasard, un exemplaire de *Lolita* est posé sur des catalogues. L'explication reprend : *« Mettez en présence, par exemple, un Titien et un Holbein. Holbein est plus aigu. Le naturalisme supprime les effets de touche. Titien procède à l'inverse. Dans la peinture vénitienne – je l'aime, évidemment, n'allez pas croire le contraire, – je vois une inflation de la touche, une exhibition de plus en plus visible du geste. Cette école a atteint son apogée avec De Kooning, une peinture gestuelle et expressionniste. Mais où aller ensuite dans ce sens? Mon goût va vers ces peintres, Titien, De Kooning – ma peinture va à l'opposé. »*

Les deux points lui importent également. Il insiste afin de convaincre son interlocuteur qu'il a la plus grande admiration pour les peintres de la touche et du geste. Il dit ne rien mettre au-dessus de l'école vénitienne dans l'art ancien. Mais il ne dit pas moins fortement que son œuvre n'a guère de parenté avec ces modèles, ni avec les peintres américains de la génération qui a précédé la sienne – Pollock, De Kooning, tous les héros de l'expressionnisme abstrait de l'après-guerre.

« L'expressionnisme abstrait est d'origine européenne. Il a été influencé par Venise, par Van Gogh, par l'école de Paris et encore par la calligraphie. Plus le surréalisme. Les surréalistes parisiens ont vécu ici pendant la guerre, il ne faut pas l'oublier. Tout cela est cohérent : c'est l'histoire des débuts de la première école new-yorkaise.

» Mais mes premières œuvres étaient déjà à l'inverse. Elles provenaient des bandes dessinées, des réclames, des affiches des stations-service – elles étaient américaines, purement américaines. C'est là ce que je recherchais, ces stéréotypes ordinaires, dépourvus de toute caractéristique particulière – des images qui soient comme les motels le long des routes... Des stéréotypes, vraiment.

» C'est d'ailleurs pourquoi je serais incapable de peindre des portraits. Si j'en faisais, je n'obtiendrais que des figures toutes identiques. Je ne vois pas les différences entre les visages. Ils se ressemblent tous...

– Comme les visages multipliés à l'infini de Warhol...

– Si vous voulez... C'était un ami...

– Et comme les personnages d'Hélion dans les années 40.

– Oui. Je connais ces œuvres. Je crois les avoir vues au Guggenheim. Elles m'ont marqué, sans doute. Avec d'autres, évidemment, avec celles de Stuart Davis et de Fernand Léger. Ceux-là m'ont influencé. Ils ont influencé le pop en général.

– Edward Hopper aussi?

– Hopper? Il y a de l'ironie dans ses toiles, et le sentiment de la solitude. L'Amérique de l'après-guerre, c'était tout autre chose, le règne des produits, du produit. Les arts ménagers, les automobiles, les machines à laver, les réfrigérateurs... L'Amérique m'apparaît comme un lieu fou, ou presque fou, fou dans la production, fou de production... J'ai voulu que mon travail soit à la mesure de cette folie de la production – quelque chose de typiquement américain. Voilà pourquoi l'Europe considère mes toiles comme elle considérait le jazz jadis : comme des œuvres étrangères et un peu vulgaires. »

Un temps. *« Quand Picasso peint ses* Ménines, *ce qu'il en fait est à la fois vulgaire et fou – comme l'époque. Je veux accomplir le même travail de vulgarisation.*

» Je me livre au cannibalisme. Je suis un cannibale, comme Picasso encore. Il l'a fait avec Velasquez, Manet, Delacroix, Poussin... Moi, je me saisis de Matisse ou de Mondrian – ou de Picasso – pour les réinterpréter, si j'ose dire. Je fais ma propre peinture avec les leurs et je les transforme. Il ne s'agit pas de citations ni d'hommages. Quand Van Gogh copie Millet, il fait de Millet son sujet et lui rend hommage. Je ne fais rien de tel. »

Le mot « pastiche » ne lui convient pas davantage, ni l'idée que ses œuvres seraient essentiellement ironiques. Il préfère décidément « cannibalisme » et « réinterprétation », afin de rendre plus manifeste qu'il invente une peinture nouvelle – la peinture de l'époque – en incorporant celles qui l'ont précédée, sans les imiter. *« La dérision n'est pas mon propos, je ne cherche pas une position ironique. Un travail ironique qui n'a pas de forme – celui des artistes conceptuels – ne m'intéresse pas. Je ne sais pas quand un travail conceptuel devient artistique – c'est difficile à dire... Il m'est impossible de tenir le conceptuel pour véritablement artistique, en fait. »*

Il désigne d'un geste les toiles en cours, l'atelier tout entier, les catalogues dans la bibliothèque – tout ce qui affirme la force de l'œuvre, tout ce qui donne du poids à ses phrases. *« Je crois toujours à la composition, à l'unité des contrastes, à l'accomplissement d'une œuvre de peinture cohérente. »*

PHILIPPE DAGEN

• Roy Lichtenstein est né à New-York en 1923. Après des études à l'université d'Etat de l'Ohio, il revient dans sa ville natale. Si ses premières expositions – à partir de 1951, il montre des sujets « typiquement » américains, cow-boys et Indiens – passent inaperçues, il n'en est pas de même de celle que Leo Castelli lui consacre en 1962.

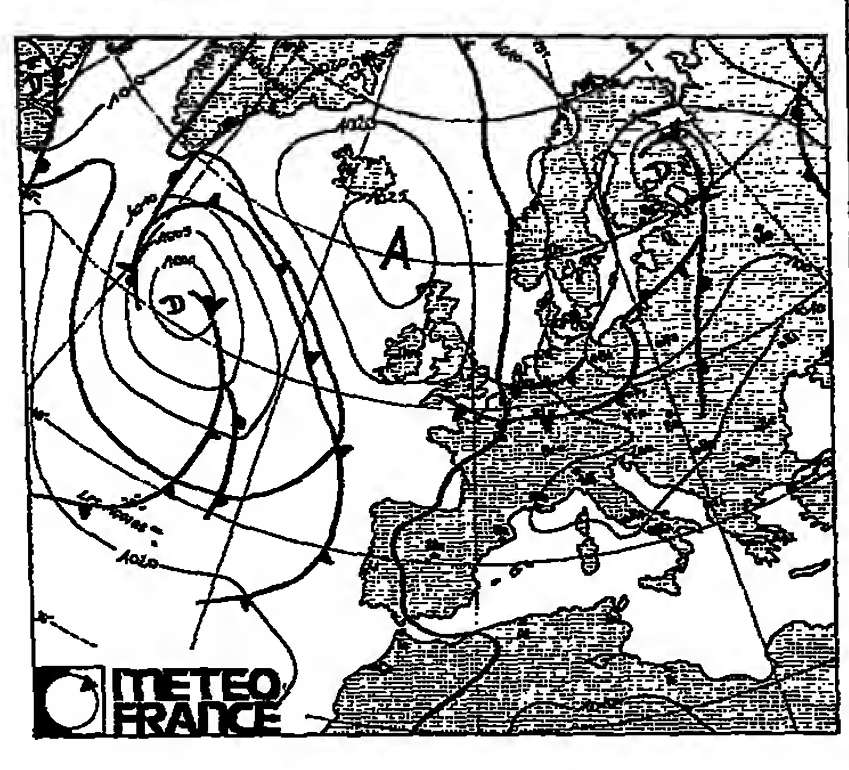
A l'expressionnisme abstrait dominant, Lichtenstein oppose l'imagerie des bandes dessinées et des publicités, agrandie démesurement au moyen d'une technique inspirée par l'imprimerie, technique d'une neutralité et d'une froideur qui contrastent avec la gestualité alors en faveur. Dès la même année, il applique ces procédés à l'histoire de l'art et réduit un *Portrait de Mme Cézanne* à son fantôme. Figure majeure du pop art, peintre prolixe, il n'a cessé, depuis cette époque, de développer une œuvre fidèle à ses premiers principes.

Qu'il figure des intérieurs au modernisme stéréotypé, des scènes inspirées par les comics et le cinéma ou qu'il parodie cubisme, futurisme, abstraction géométrique ou abstraction lyrique, Lichtenstein poursuit logiquement la description du monde contemporain. De très nombreuses expositions et rétrospectives l'ont fêté aux Etats-Unis et en Europe.

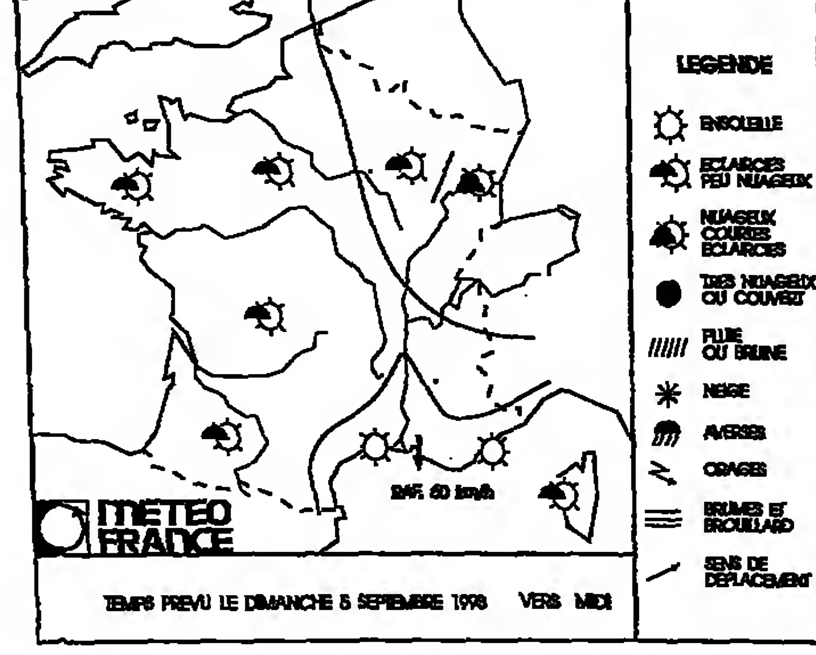
Il vit et travaille à New-York.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 5 SEPTEMBRE 1993



Soleil prédominant. – Le soleil dominera sur l'ensemble des régions. Sur les régions de l'Ouest, le ciel, bien dégagé le matin, se voilera ensuite progressivement par l'ouest.

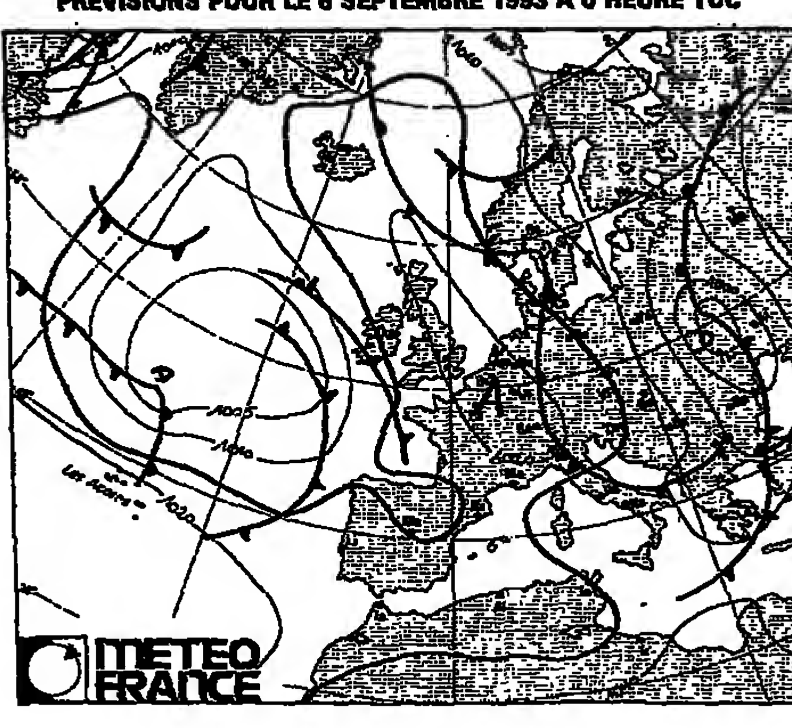
Sur les régions méditerranéennes, le soleil brillera, en revanche, sans partage, mais au prix d'un peu de mistral et de tramontane (jusqu'à 60 kilomètres/heure en rafale).

Partout ailleurs; après la disparition de quelques rares bancs de brume ou de brouillard, ce sera une journée assz bien ensoleillée, malgré quelques nuages passagers, surtout sur les régions de l'Est.

Les températures seront fraîches le matin : entre 7 degrés et 10 degrés dans l'intérieur, et même localement 5 degrés dans le Nord-Est, et au contraire 11 degrés à 12 degrés sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, 14 degrés à 16 degrés sur celles de la Méditerranée ; l'après-midi, elles retrouveront des valeurs de saison : entre 19 degrés et 23 degrés au nord de la Loire ; entre 23 degrés et 26 degrés au Sud.

Le vent soufflera modérément de secteur nord sur l'ensemble du pays, avec toutefois un peu de mistral et de tramontane.

PRÉVISIONS POUR LE 6 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-9-1993 à 18 heures TUC et le 4-9-1993 à 6 heures TUC — le 4-9-1993

FRANCE			
AJACCIO	23	16	N
BIARRITZ	23	15	N
BORDEAUX	25	10	B
BOURGES	21	11	N
BREST	20	9	D
CAEN	22	9	D
CHERBOURG	22	8	D
CLERMONT-FER.	21	8	C
DIJON	20	11	D
GRENOBLE	25	12	N
LILLE	16	9	C
LIMOGES	21	11	N
LYON	23	13	D
MARSEILLE	22	16	D
NANCY	21	9	C
NANTES	24	11	D
NICE	22	16	D
PARIS-MONTS.	22	11	D
PAU	25	14	C
PERPIGNAN	22	18	D
POINTE-A-PITRE	31	23	C
RENNES	21	11	D
ST-ETIENNE	23	11	N
STRASBOURG	15	9	N
TOULOUSE	24	13	C
TOURS	24	10	D

ÉTRANGER			
ALGER	32	19	D
AMSTERDAM	17	8	N
ATHÈNES	26	18	D
BANGKOK	35	26	O
BARCELONE	27	22	N
BELGRADE	24	13	N
BERLIN	13	11	P
BRUXELLES	15	11	C
LE CAIRE	31	21	D
COPENHAGUE	14	7	D
DAKAR	29	22	C
GENÈVE	22	11	N
ISTANBUL	21	15	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	27	17	N
LONDRES	19	8	D
LOS ANGELES	23	17	D
LUXEMBOURG	16	10	N
MADRID	32	15	D
MARRAKECH	32	18	N
MEXICO	22	12	–
MILAN	23	10	D
MONTRÉAL	24	18	A
MOSCOU	11	6	D
NAIROBI	25	13	C
NEW-DELHI	28	25	C
NEW-YORK	34	25	N
PALMA-DE-MAJ.	28	20	P
OSLO	–	–	–
PÉKIN	31	19	D
RIO-DE-JANEIRO	23	–	C
ROME	28	20	N
HONGKONG	31	26	N
SÉVILLE	31	19	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	15	4	D
SYDNEY	18	8	C
TOKYO	24	20	C
TUNIS	31	17	N
VARSOVIE	17	11	C
VENISE	25	14	N
VIENNE	17	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ◻ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 4 septembre

TF 1

20.40 Variétés : C'était ma tournée. Spectacle conçu par Patrick Sébastien, au palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

22.40 Téléfilm : A la vie, à la mort. De Lewis Teague.
0.55 Sport : Voile. Trophée Clairefontaine des champions à La Trinité-sur-Mer.

FRANCE 2

20.50 Variétés : La Chance aux chansons. Présenté par Pascal Sevran.
22.40 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Avec Smaïn, Michel Fugain, Philippe Lafontaine, Les Silencers, Native, Sinclair.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Transatlantique : *Queen Elizabeth 2*, documentaire de Rob Roumbout.

FRANCE 3

20.45 ▶ Téléfilm : Jeu d'enfant. De Michel Levient.
22.00 Journal et Météo.
22.25 Magazine : Pégase. Portrait de Roland Garros : île de la Réunion et Guyane : l'aviation reine.
23.20 Documentaire : Les Etoiles d'Hollywood. Henry Fonda, de David Heeley, présenté par Jane Fonda (v.o.)

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Un fugitif parmi nous. De Michael Toshiyuki Uno.
22.05 ▶ Documentaire : L'Arbre et les Fourmis. De Jean-Yves Collet.
22.55 Flash d'informations.
23.05 Documentaire : L'Amour au Brésil. De Michèle Reiser.
23.55 Surprises.
23.59 Di Rosa Girl.

ARTE

20.40 Documentaire : O Santo Daime. De Patrick Deshayes.
22.15 Série : Histoires russes. Le Manuscrit, d'Alexandre Mouratov.
23.15 Court métrage : La Steppe. D'Emmanuel Parraud.
23.25 Documentaire : Jazz in the Night. John Lurie & the Lounge Lizards. De Werner Schretzmeier.
0.00 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff., 45 min).

M 6

20.00 Série : Loin de ce monde.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.50 Feuilleton : V. De Kenneth Johnson et Richard T. Heffron.

Dimanche 5 septembre

TF 1

20.40 Cinéma : L'Union sacrée. ◻ Film français d'Alexandre Arcady (1988).
22.50 Magazine : Cinédimanche.
23.00 Cinéma : Sur un arbre perché. ■ Film français de Serge Korber (1971).
0.35 Journal et Météo.
0.45 Concert. Œuvres de Tchaïkovski, Schnittke, Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction et violoncelle, Mstislav Rostropovitch.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Vivre et laisser mourir. ■ Film britannique de Guy Hamilton (1973).
22.50 Cinéma : Le Flic de mon cœur (The Big Easy). ■■ Film américain de Jim McBride (1986).
0.30 Journal et Météo.
0.50 Magazine : Musiques au cœur. Présenté par Eve Ruggieri. Les trente ans de carrière de Luciano Pavarotti.

FRANCE 3

20.45 Spectacle : Le Cirque de Vérone. Présenté par Sergio. Extraits du deuxième Festival international de Vérone.
22.05 Magazine : Montagne. Invités : Carole Merle et Fabrice Guy. Reportages : Les portes du ciel; Une cathédrale à ciel ouvert ; Un homme, une passion : Bernard Harrsher, photographe vosgien ; Cet été-là : images d'archives.
22.55 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Alain Juppé.
23.45 Cinéma : On murmure dans la ville. ■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1951).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Kafka. ■■ Film américain de Steven Soderbergh (1991).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Magazine : L'Equipe du dimanche. Eliminatoires de la Coupe du monde de football : Brésil-Venezuela, Argentine-Colombie ; Championnats européens.
0.45 Sport : Tennis. 7e journée des Internationaux des Etats-Unis, en direct de Flushing-Meadow.

ARTE

20.40 Le Ring de Wagner par Boulez et Chéreau. Soirée thématique proposée par la ZDF (4e partie).
20.41 Opéra : Le Crépuscule des dieux. De Richard Wagner. Mise en scène de Patrice Chéreau. Par l'Orchestre et le Chœur du Festival de Bayreuth, direction : Pierre Boulez. (v.o., 255 min).

M 6

20.35 Sport 6.
20.45 Téléfilm : Rivales par alliance. De Jon Avnet.
22.35 Magazine : Culture pub. Spécial pub anglaise.
23.05 Cinéma : Black Emanuelle en Orient. ◻ Film italien de Joe D'Amato (1976).

CARNET DU Monde

Décès

– M. François Chatel,
M. et Mme Eric Katiuma,
M. Michel Katiuma,
M. et Mme Thierry Lefer
Et ses huit petits-enfants,
M. Jérôme Chatel,
Mme Dominique Chatel,
M. et Mme Christophe Chatel,
Sa sœur, Mme Jean Audibert,
Ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès le 3 septembre 1993, à Paris, dans sa soixante-seizième année, de

Mme François CHATEL,
née Jacqueline Boulloche,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, le mardi 7 septembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu le même jour à 16 h 30, dans le caveau de famille de Bayard-sur-Marne.

34, rue Singer,
75016 Paris.

– Le 3 septembre 1993,

M. Paul HÉBERT,
ancien secrétaire général
du Syndicat national
des cadres techniques du Livre,

nous a quittés.

La levée de corps aura lieu le mardi 7 septembre 1993, à 9 h 15, salle de repos de l'hôpital Beaujon à Clichy.

De la part de
Ses nièces,
Neveux,
Et amis.

Lucien LERAT

Né à Paris, le 28 mars 1909, élève de l'Ecole normale supérieure (1930-1932), agrégé des lettres (1931), membre de l'Ecole française d'Athènes (1932-1935), professeur de langue et littérature grecques (1937-1955), puis d'archéologie et d'histoire de l'art antique (1956-1981) à la faculté des lettres de Besançon, doyen de la faculté (1953-1960), directeur de la circonscription des antiquités historiques de Franche-Comté (1942-1971), travaux portant sur l'archéologie grecque (Delphes, Phocide, Locride) et gallo-romaine (plus spécialement sur la Franche-Comté).

Décédé à Toulon le 30 août 1993.

Inhumé dans l'intimité à Saint-Cyr-sur-Mer, le 1er septembre 1993.

– Tous ses amis de l'impasse du Moulin-Vert
ont la tristesse de faire part de la mort de

Ella RAITZ,

dans la nuit du 1er septembre 1993.

Anniversaires

« Quelqu'un meurt,
Et c'est comme un silence
Qui hurle...
Mais s'il nous aidait à entendre
La fragile musique de la vie ? »

Et la vulnérabilité de l'être.

Il y a trois ans, le 5 septembre,

Pierre BARTOLI...

Sa famille.

– En ce trentième anniversaire de la mort de

Jules ISAAC,

Ses fils
demandent à tous ceux qui l'ont connu, aimé et admiré et à ceux qui poursuivent son combat d'avoir pour lui une pensée fervente et d'associer à son souvenir celui

de sa femme,
de sa fille,
et de son gendre,
Robert BOUDEVILLE,

tous trois morts en déportation en 1943-1944.

– Il y a trente ans, mourait

Jules ISAAC.

En ce jour anniversaire, l'Association des amis de Jules Isaac unit les pensées de ses adhérents à celles de la famille de celui dont elle défend activement la mémoire.

Elle annonce qu'à son instigation aura lieu au début de l'an prochain, à la bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence, l'inauguration d'une salle Jules-Isaac, dans laquelle seront rassemblées toutes les archives du grand historien.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6120

HORIZONTALEMENT

I. Animal doté d'une plume. Des spécialistes à qui on pourrait demander de présenter la pilule. – II. Un mot qui peut faire du bruit. Se montre très liant. – III. Faisait de la peinture ou des prophéties. Au fond, n'a rien de précieux. On y perpétue une architecture prébouddhique. – IV. Celle du Parthe, c'est le dernier mot. Adverbe utilisé quand on n'accorde aucun délai. – V. Arrivées avant. Bien exprimé. – VI. Il n'y a pas lieu de se réjouir quand elles sont exquises. Exprime une certaine sensibilité. Symbole. – VII. Des légumes. Chef étranger. Un principe odorant. – VIII. Nous évite d'avoir des ampoules. Peut être tâté pour savoir où on va. Quand on en est plein, on ne compte pas. – IX. Utile pour ceux qui doivent vider les lieux. Tranche de melon. Sur une côte bretonne. – X. Pronom. Une mise en état de tout un pays. – XI. Dieu. Qui s'écoule dans une fosse. En Moldavie. – XII. Arme. Couper comme des ailes. Cœur de lion. – XIII. Pour corriger celles qui ont pris de mauvais plis. – XIV Sur les dents. En moins que ça, c'est vraiment rapide. – XV. Tamisai. Celui qui vient de descendre.

VERTICALEMENT

1. Qui ne sont pas faites pour circuler. – 2. Comme un stade. Tendue par celui qui ne veut rien perdre. Partie de Panama. – 3. Le bout de l'oreille. Détériorons. Droit, c'est le second. – 4. Digne du poteau. Orientation. Symbole. Morceau de bois. – 5. En matinée. Période dont on se souvient bien. C'est le grand avec la haute. – 6. Comme d'heureuses circonstances. – 7. Grand, chez les Perses. Lentilles. Peuvent choquer quand ils sont de langage. – 8. Invités. Un homme de bon sens. – 9. Dans l'Indre. Devint vraiment bête. Peuvent être blanc dans des motions. – 10. De tigre, est moins rare que celui du chat. Fleurs. Conjonction. – 11. Qui a bien été sautée. Des recueils légendaires. – 12. Participe. Mot qu'on ne prononce qu'en parlant du maître. Regardées comme des œufs. – 13. Libre, c'est une façon de faire le ménage. Partie de poulie. Cri hostile. – 14. Compagnons de jeux. Part de tarte. Comme ça. Grecque. – 15. Procédé pour éviter les multiplications.

Solution du problème n° 6119

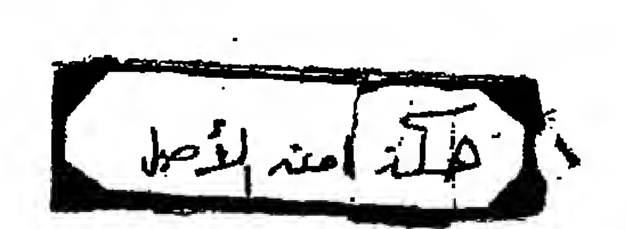
Horizontalement

I. Grévistes. – II. Racoleuse. – III. Imitateur. – IV. Semé. Test. – V. Fès. – VI. Narrer. PS. – VII. Ni. Vis. – VIII. Assassins. – IX. Neige. Reg. – X. Tétée. Ede. – XI. Essoré.

Verticalement

1. Grisonnants. – 2. Rame. Aisée. – 3. Ecimer. Site. – 4. Vote. Agés. – 5. Ils. Fessées. 6. Setter. – 7. Tuées. Virer. – 8. Esus. Pinède. – 9. Sertissage.

GUY BROUTY



BILLET

Manœuvres françaises

Helmut Kohl a assuré, vendredi *3 septembre, que les discussions* engagées à Paris sur le volet agricole du GATT entre experts allemands et français avaient bien avancé. Habileté politique, optimisme impénitent ou description honnête d'une situation évoluant favorablement ?

La semaine dernière, le chancelier avait surpris en déclarant que le préaccord de Blair House posait des problèmes à l'Allemagne aussi. L'impression avait prévalu que M. Kohl donnait un coup de main à la France, isolée dans sa volonté d'affronter les Etats-Unis sur un sujet sensible outre-Atlantique : les exportations agricoles. Paris essaie de convaincre ses partenaires européens que les termes de l'accord conclu en novembre par la Commission de Bruxelles avec les Etats-Unis dépassent les engagements pris par les pays européens lorsqu'il fut décidé en mai 1992 de *réformer la PAC* (politique agricole commune). C'est pour tirer au clair la justesse de cette critique que les experts allemands ont passé au peigne *fin avec leurs homologues* français, mercredi et jeudi à Paris, les dispositions du préaccord de Blair House. Celui-ci est-il compatible avec une réforme lancée par les Européens, il y a seize mois, pour réduire des excédents de production ruineux, mais aussi pour mettre fin à la guerre de subventions à laquelle on se livre des deux côtés de l'Atlantique ?

Paris doit convaincre l'Allemagne de la justesse de ses thèses afin d'aboutir à un front commun lors du conseil des ministres européens du 20 septembre.

Le gouvernement français prend chaque jour conscience que la plupart des pays de la Communauté veulent aboutir à un accord au GATT avant la fin de l'année et qu'ils refuseront tout activisme faisant courir le risque d'un échec sur le volet agricole.

Volonté de refuser les termes d'un accord qui mettrait le feu aux poudres dans les campagnes et provoquerait sans doute la chute du gouvernement ; nécessité de ne pas s'isoler et de présenter un front uni : la marge est étroite pour le gouvernement français, qui vient peut-être d'amorcer un virage diplomatique en avançant l'idée que le préaccord pourrait être *« modifié, complété, interprété »*.

On n'en est plus tout à fait à l'idée d'une renégociation, et c'est peut-être ce qui a permis aux positions française et allemande de se rapprocher.

Reste que, sur le fond, les reproches faits par la France au préaccord de Blair House apparaissent fondés. L'Europe doit réduire ses prix agricoles, largement supérieurs aux cours mondiaux, mais doit pouvoir exporter en profitant de l'accroissement des marchés au cours des années à venir. De ce point de vue, Paris a raison de s'inquiéter d'une politique recourant systématiquement au gel des terres pour réduire des productions excédentaires, alors que certains produits agricoles *américains inondent l'Europe.*

ALAIN VERNHOLES

Un maximum de 980 000 véhicules en 1993

Tokyo accepte de réduire fortement ses exportations de voitures vers la CEE

Le Japon et la CEE sont tombés d'accord sur une réduction des exportations de 18,5 % en 1993 par rapport à 1992 des voitures japonaises vers la CEE, soit un maximum de 980 000 véhicules exportés, a annoncé le bureau de représentation de la CEE à Tokyo. Cet accord signifie une réduction supplémentaire de 10 % des exportations japonaises par rapport à un précédent accord qui avait limité les exportations prévues à 1 089 000 voitures pour l'année 1993, précisent de leur côté les agences japonaises Jiji Press et Kyodo.

Cet accord a été trouvé sur la base d'une prévision de baisse de la demande de véhicules dans la CEE de 15,9 % en 1993 par rapport à l'année précédente, cette estimation étant acceptée par les deux parties, précise le bureau de la CEE dans un communiqué.

Ces discussions avaient été entamées jeudi 2 septembre à Tokyo entre hauts fonctionnaires de la Commission européenne et du ministère japonais du commerce extérieur et de l'industrie (MITI). En avril, du fait du ralentissement économique et de la baisse de la demande dans la CEE, le Japon et les Douze étaient tombés d'accord pour placer la limite maximum des exportations de voitures japonaises à 1 089 000 unités, ce qui signifiait une réduction de 9,4 % du niveau des exportations nippones. Mais la CEE avait ensuite demandé de négocier une nouvelle réduction du fait de la poursuite de la baisse de la demande à l'intérieur du marché communautaire.

La Commission, dans ses dernières estimations, tablait sur un recul de 16 % du marché automobile européen pendant l'année 1993. L'Association des constructeurs d'automobiles de la CEE, plus pessimiste, prévoit une chute de 18,1 %.

Lors d'une précédente réunion sur ce même sujet, à Bruxelles, le 14 juillet, les Japonais avaient admis que la baisse serait plus importante que prévu en 1993, mais ils évaluaient ce repli à seulement 10 % à 11 %, estimant qu'une reprise se manifesterait au cours de la seconde moitié de l'année.

Revenu à 6,7 % au mois d'août

Le taux de chômage aux Etats-Unis s'inscrit à son plus bas niveau depuis deux ans

A la veille du long week-end du Labor Day qui, traditionnellement, ouvre la voie à la reprise des affaires aux Etats-Unis, les statistiques relatives à l'évolution de l'emploi ont fourni à *l'administration Clinton quelques* motifs de satisfaction.

NEW-YORK

de notre correspondant

Selon les chiffres publiés vendredi 3 septembre par le département de l'emploi, le taux de chômage – en baisse régulière depuis le mois d'avril – a été ramené à 6,7 % de la population active au mois d'août, contre 6,8 % le mois précédent, ce qui constitue son niveau le plus bas depuis plus de deux ans. Cette information a surpris les spécialistes qui s'attendaient, au contraire, à une légère remontée du nombre de demandeurs d'emploi. Exception faite du secteur agricole, ceux-ci ont pourtant diminué de 39 000 au mois d'août. Si le secteur des services s'est particulièrement bien comporté depuis plusieurs mois, les spécialistes continuent à se montrer préoccupés par la nouvelle augmentation du chômage dans l'industrie manufacturière. D'autres statistiques récentes confortent cette crainte. Ainsi, le département du commerce a-t-il annoncé, le 2 septembre, que les commandes passées à l'industrie manufacturière avaient chuté de 2,1 % en juillet, la plus forte baisse constatée depuis dix-neuf mois. La veille, le même département avait confirmé que le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) avait progressé à un taux particulièrement faible depuis le début de l'année : 0,8 % au premier trimestre et 1,8 % au deuxième. Un rythme insuffisant pour créer les huit millions d'emplois nouveaux promis par le candidat Clinton.

Pour l'instant, le pays est *confronté à une reprise continue*, certes, mais de trop faible ampleur. Cette situation doit cependant être pondérée selon les régions. Ainsi, le nord-est des Etats-Unis, qui a beaucoup souffert de la récession, connaît actuellement une nette amélioration en termes d'offres d'emplois. En revanche, la Côte ouest continue à souffrir du chômage tandis que, fait nouveau, dans la région des montagnes Rocheuses (Colorado, Utah), une zone très dynamique jusqu'ici, on assiste à un net ralentissement des créations d'emplois.

De son côté, la firme de travail temporaire Manpower préfère faire preuve de prudence en matière de perspectives d'embauche de la part des entreprises américaines. Des résultats de son enquête, Manpower conclut que 22 % seulement des firmes interrogées prévoient de recourir à l'embauche pour le dernier trimestre 1993 (25 % les trois mois précédents). Cette retenue s'explique à la fois par le faible niveau de l'activité économique et par les préventions des employeurs à l'égard de la politique économique de la Maison Blanche. Le programme de réduction du déficit budgétaire comporte un alourdissement de la fiscalité pour les entreprises, font-ils valoir. Et le projet de réforme du système de santé va également entraîner un surcoût en raison des contributions (sous une forme à préciser) que devront verser les sociétés pour assurer une couverture sociale à leurs salariés qui en étaient privés jusque-là.

Un programme de réemploi

Pour essayer d'atténuer des craintes renforcées par le vif débat surgi à propos des effets – en termes d'emploi aux Etats-Unis – d'une ratification de l'accord de libre-échange nord-américain (Alena), la Maison Blanche a demandé au secrétaire d'Etat à l'emploi, Robert Reich, de monter au créneau. A l'occasion d'un discours prononcé le 1er septembre à Washington devant le Center for National Policy, M. Reich s'est prononcé en faveur d'une refonte du système actuel en faveur des chômeurs de longue durée, dispositif jugé coûteux (35 milliards de dollars par an) et peu efficace, au profit d'un programme unique de « réemploi ». D'après les calculs de l'administration, ce nouveau système pourrait bénéficier à 2,2 millions de sans-emploi. Ceux-ci pourraient désormais prétendre à une formation mieux adaptée à leurs compétences et aux perspectives offertes par le marché.

Le secrétaire à l'emploi, qui met régulièrement l'accent sur la nécessité de renforcer le système éducatif, avait précédemment proposé au président Clinton, dans un autre registre, de relever de 25 cents le salaire minimum horaire, actuellement fixé à 4,25 dollars l'heure (environ 25 francs) pour aider les salariés situés au bas de l'échelle (près de six millions d'entre eux sont concernés). Mais, peu tentée d'accroître les charges des entreprises, la Maison Blanche tarde à donner son aval.

SERGE MARTI

Premiers résultats de l'enquête sur les accusations d'espionnage au détriment de GM

M. Lopez demeure directeur des achats de Volkswagen

Volkswagen a annoncé, vendredi 4 septembre, que Ferdinand Piëch, président du directoire, et José Ignacio Lopez, directeur des achats, accusé d'espionnage industriel par son ancien employeur, General Motors, resteraient au sein de la société. Le conseil de surveillance du groupe automobile allemand s'était réuni le jour même à Wolfsburg pour étudier les premières résultats d'une enquête interne confiée à la société d'audit KPMG, indépendamment des investigations judiciaires menées par le parquet de Darmstadt. Selon Volkswagen, aucun élément n'étaye *« jusqu'à présent »* les soupçons d'espionnage pesant sur José Ignacio Lopez. KPMG, qui n'a pas achevé ses recherches, devrait soumettre d'ici fin octobre un rapport complet.

Une tentative ratée de rénovation du « modèle allemand »

FRANCFORT

de notre correspondant

« Combien Volkswagen a-t-il d'ores et déjà perdu de ventes en Allemagne et ailleurs ? » Cette question, toute la communauté des affaires se la pose en Allemagne. Le gouvernement de Bonn, à commencer par le chancelier Kohl, s'inquiète des conséquences de « l'affaire Lopez » sur les relations entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Le FBI n'est-il pas intervenu à la demande directe de l'administration Clinton ? Le monde des affaires s'inquiète, lui, de la réputation de l'Allemagne et de la sienne propre. Le numéro deux d'un des plus grand groupes allemands n'est-il pas accusé de vol et d'espionnage ?

La société des affaires grimace. Fermée, protégée, mais dotée d'une solide réputation – comme le prouve le redressement d'après-guerre, la qualité des produits allemands et la souveraineté du mark, – la classe dirigeante est profondément troublée. Certains se consolent en clamant, comme on entend dans les bistrots, que Lopez est espagnol et que Piëch est autrichien ! Preuve est faite que les groupes allemands doivent, décidément, n'être dirigés que par des Allemands. Mais c'est précisément cet argument chauvin que craignent les plus hauts placés des dirigeants.

A leurs yeux, l'Allemagne traverse une crise structurelle comme Volkswagen. Elle a besoin d'hommes comme Lopez. Parce qu'il est étranger et fait souffler un vent frais dans le conservatisme de la gestion germanique. Parce qu'il est ferme et que la gravité de la crise impose qu'on bouscule les tabous et qu'on écarte les demi-mesures. *« Au seul énoncé du nom de Lopez, les sous-traitants de Volkswagen ont dû immédiatement baisser leur prix de 20 % »*, résume avec humour un observateur averti.

« Tout cadre est remplaçable »

Seulement voilà, les accusations d'Opel ont semblé de plus en plus fondées quand José Lopez a reconnu que les caisses emportées par lui-même et ses collaborateurs pouvaient avoir contenu des documents confidentiels. Il avait toujours affirmé jusque-là qu'il ne s'agissait que de papiers personnels, des articles de presse et des informations publiques. En Allemagne, les cadres ne sont pas employés à vie, à la japonaise, mais ils changent rarement d'employeur et encore plus rarement pour aller chez un concurrent. Les transfuges sont donc déjà mal vus. Mais qu'ils puissent emporter avec eux des caisses de documents est à proprement parler inimaginable. Dans le milieu des affaires, ses aveux ont été fatals à l'Espagnol quand bien même il aurait détruit ces documents afin de ne pas les emporter chez VW, comme il l'affirme.

Les appels au départ se sont faits de plus en plus clairs, comme celui, le 31 août, de l'éditorialiste de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* pourtant prompte à défendre les entreprises allemandes. *« Avant le lean management mieux vaut le clean management »*, écrit le journal conservateur dans un jeu de mot cruel en anglais sur « lean » (économe) et « clean » (propre). *L'étau des opinions défavorables* s'est refermé autour de *« l'étrangleur de Rüsselsheim »*. Le conseil de surveillance s'est mis à trembler pour la crédibilité de la firme et son président a décidé le jour des « aveux », le 6 août, d'écourter ses vacances... espagnoles ! Le 26 août, il a déclaré à l'hebdomadaire *Die Zeit* : *« Tout cadre est remplaçable. »*

Et Ferdinand Piëch ? Dans la communauté des affaires, personne ne lui tient rigueur d'avoir soutenu son numéro deux, qui partage avec lui des convictions fortes sur la nécessité de remporter la « guerre de l'automobile ». Au contraire. Mais on lui reproche d'avoir confondu fermeté et précipitation. Sans doute faut-il des coups de pied dans le capitalisme allemand afin de le réveiller. Il faut casser des tabous. Mais en même temps, il faut bâtir de nouvelles relations durables, c'est-à-dire satisfaisantes pour tous. L'Allemagne veut changer son « modèle », mais elle ne veut pas d'un modèle brutal, de court terme. L'« affaire Lopez » est une tentative de rénovation ratée du modèle allemand.

ERIC LE BOUCHER

La relance du bâtiment

Baisse des taux des prêts à l'accession sociale à la propriété

Le ministère du logement a annoncé, vendredi 3 septembre, une nouvelle baisse des taux des prêts à l'accession sociale à la propriété (PAP), de 7,70 % actuellement à 6,95 % sur vingt ans. Les prêts PAP sur quinze ans seront, pour leur part, d'un taux de 6,6 %. Le taux des PAP *« se situe désormais à un niveau exceptionnellement bas, jamais atteint dans le passé »*, souligne le ministère dans un communiqué.

Cette baisse est la seconde depuis moins de six mois : en mai, *une des mesures du plan de relance* du bâtiment avait consisté en une première baisse du taux (de 8,97 % à 7,7 %), suivie d'une revalorisation des plafonds de ressources permettant d'y avoir droit, d'une augmentation des montants des prêts ainsi que d'un accroissement (de 35 000 à 55 000) du nombre de PAP en 1993.

Il s'agit d'un nouveau geste en faveur de l'accession sociale à la propriété, une des lignes de force du plan de relance du bâtiment élaboré par le gouvernement.

□ **Préavis de grève à Air Inter du 6 au 9 septembre.** – L'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT Air Inter, qui regroupe trois syndicats, le SPAC, le SNOMAC et le SNPL-Air Inter) et le Syndicat des pilotes d'Air Inter (SPIT) ont *« appelé tous les pilotes et personnels navigants à une grève dure »* du 6 au 9 septembre, pour protester contre la politique d'affrètements de la compagnie. La direction d'Air Inter a déclaré, de son côté, qu'elle *« sera en mesure pour ces quatre jours d'assurer la quasi-totalité des vols prévus »*. Pour les personnes ayant prévu de voyager lundi 6 septembre, Air Inter recommande de *confirmer* leur réservation au 45-46-90-00, sur Minitel 3615/3616 code Air Inter ou dans les centres de réservation régionaux.

□ **Un paquebot commandé aux Chantiers de l'Atlantique.** – Le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, a confirmé, vendredi 3 septembre à Saint-Nazaire, la commande ferme d'un second paquebot de croisière pour les Chantiers de l'Atlantique par l'armateur norvégien Royal Caribbean Cruise Line (RCCL). L'armateur avait signé le 3 mars un contrat portant sur la commande de deux paquebots, livrables en avril 1995 et mars 1996, avec toutefois la possibilité de résilier avant six mois la commande du deuxième navire. Le contrat prévoit également un troisième paquebot en option. Cette commande représente trois millions d'heures de travail directement et trois millions d'heures pour la sous-traitance. Interrogé sur la contribution financière de l'Etat, le ministre a indiqué que *« l'on est autour du cinquième, et plutôt le cinquième « plus », de la somme totale de 1,8 milliard de francs »*.

Le CNPF, l'UPA et la CGPME reçus par M. Giraud

Le patronat exprime des « réserves » face à la loi quinquennale sur l'emploi

Michel Giraud, qui avait accueilli sans surprise les critiques syndicales à l'encontre de l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi, a sans doute été déçu des multiples réserves formulées par les dirigeants patronaux. Déçu et irrité. En effet, les premières réactions des organisations d'employeurs (*le Monde* du 21 août) ne laissaient guère présager une telle tiédeur.

Tout en approuvant certaines mesures, François Perigot, dernier interlocuteur reçu par le ministre du travail dans le cadre de ses consultations, a mis en garde vendredi 3 septembre contre une réduction *« généralisée »* du temps de travail et émis des *« réserves »* sur les modalités de transfert aux régions de la formation professionnelle. Le président du CNPF a revendiqué l'exonération des cotisations familiales sur la totalité des salaires et conseillé au gouvernement de *« ménager un certain nombre d'accords existants »*.

La veille, l'Union professionnelle artisanale (UPA) avait exprimé ses *« fortes réserves »* à propos de la *« création d'une filière unique apprentissage-contrat de qualification »*, réclamé *« une orientation et un contrôle nationaux »* sur la formation professionnelle et estimé que certains allègements de charges à l'embauche constituent *« des cadeaux empoisonnés »*, susceptibles d'engendrer *« des distorsions de concurrence »*. Quant à la CGPME, elle avait fait part de son *« inquiétude »* face aux risques de *« mise sous tutelle de la formation par les conseils régionaux »* et contesté, elle aussi, l'utilité d'une filière unique.

Enfin, dans un entretien publié vendredi par *le Parisien*, René Monory, président du Sénat, lance une pierre dans le jardin du gouvernement en proposant que certaines baisses de charges soient conditionnées par des embauches. M. Monory suggère que *« les entreprises recrutent pour deux ans un nombre de jeunes équivalant à 5 % de leurs effectifs, payés 5 000 francs par mois sans charges sociales »*. Toutefois, la diminution des cotisations d'allocations familiales sur les autres salaires interviendrait *« à la seule condition que* (les entreprises) *acceptent ces embauches »*. Edouard Balladur aura l'occasion de répondre à ces critiques, lundi 6 septembre, en recevant l'ensemble des partenaires sociaux.

J.- M. N.

INDICATEURS

FRANCE

• **Emploi salarié : – 0,6 % au deuxième trimestre.** – L'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles *a reculé de 0,6 % au cours du* deuxième trimestre, ce qui représente une perte de 82 100 emplois. Cette baisse s'ajoute aux diminutions de 0,5 % et de 0,9 % observées lors des deux précédents trimestres. Sur douze mois, le recul atteint 2,1 % (310 000 emplois). Au total, les secteurs marchands non agricoles comptaient fin juin 14 451 700 salariés.

ITALIE

• **Excédent commercial : 8 611 milliards de lires au premier semestre.** – L'Italie a enregistré un excédent commercial de 8 611 milliards de lires (près de 31 milliards de francs) au cours des six premiers mois de l'année, contre un déficit de 13 647 milliards de lires pour le premier semestre de 1992. Cette nette amélioration de la balance commerciale est due à une forte croissance des exportations qui, dopées par la dévaluation de la lire, ont augmenté de 19,2 % au cours du premier semestre.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 30 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 1993

PARIS

Ouverture du bal

INDICE CAC 40

- 1,27 %

Deux records et puis rien, des augures de plus en plus partagés, un président déplorant le niveau élevé de son action, des résultats semestriels décevants, un ministre de l'économie annonçant la reprise économique et révélant le nom de la première privatisée : tel pourrait être, en accéléré, le film de cette semaine déconcertante.

Ces cinq séances se terminent par un recul hebdomadaire de 1,27 % de l'indice CAC 40 marquant la première véritable pause après la flambée quasi-ininterrompue déclenchée par la tourmente monétaire des derniers jours de juillet. Lundi et mardi, la Bourse a continué sa progression (+ 1 % et + 0,45 %) et l'indice CAC 40 a inscrit deux records consécutifs avec un plus haut en séance le 31 août (– 2 222,87 points), puis en clôture (– 2 216,49 points). Dès mercredi, la tendance s'inversait (– 1,11 %) et la Bourse ne quittait plus le rouge (– 0,31 % jeudi et – 1,33 % vendredi).

Fin du cycle de hausse ou pause pour mieux repartir? Les avis sont partagés. Malgré les mises en garde émanant de toutes parts durant la folie boursière (11 % de hausse depuis la fin du mois de juillet), les analystes restent confiants. Leur raisonnement est simple. Pour eux, l'économie française a touché le fond, conviction partagée par le ministre de l'économie qui l'a affirmé dans un entretien publié dans *la Tribune*. Considérant que la reprise interviendra l'an prochain et s'accélèrera ensuite, les investisseurs anticipent cette relance. Le redémarrage sera d'autant plus vif que les taux d'intérêt seront fortement assouplis, mesure qui peut devenir possible maintenant que les monnaies européennes flottent. D'où la frénésie d'achats depuis un mois et demi et le décalage avec la réalité. Les résultats semestriels montrent une dégradation de la situation financière des entreprises et les cours des titres grimpent. A n'y rien comprendre sauf à se dire que les gestionnaires sont, eux, déjà en 1994, voire en 1995.... Jusqu'où peut aller ce décalage avec le réel? *«A trop rêver, on débouche sur un krach»*, affirment quelques minoritaires tandis que d'autres s'attendent à une pause de l'indice CAC 40 aux alentours des 2 200 points avant un nouveau départ vers les 2 400.

Trop cher pour privatiser

Le niveau actuel des cours est un obstacle pour le futur programme des vingt et une cessions en Bourse qui commencera par la BNP. Ce choix *«est une très bonne façon d'ouvrir le bal des privatisations»*, affirmait mardi le ministre des finances, Edmond Alphandéry. Reste à déterminer le prix de cession des titres de l'Etat, ce qui s'apparente actuellement à un casse-tête. Un niveau trop bas par rapport aux cours actuels de Bourse, mais proche de la situation réelle de la banque qui vient d'annoncer une baisse de 60 % de ses bénéfices semestriels, serait délicat. Il pourrait relancer les accusations de *«bradage»* lancées contre le gouvernement en 1986 et 1987. A l'inverse, un prix élevé voisin du cours de Bourse, qui a gagné plus 35 % depuis le début de l'année, serait risqué. En cas de correction à la baisse, les acheteurs seraient en possession de titres valant moins cher que lors de leur acquisition. Rien de tel pour briser un élan et faire échouer la suite du programme.

D'où l'embarras actuel des pouvoirs publics et des responsables des trois premières firmes privatisées (BNP, Elf, et Rhône-Poulenc) qui ont publié des bénéfices en forte baisse avec le secret espoir de voir baisser les cours. *«Vous avez un président qui, à la veille de sa privatisation, s'inquiète du prix de son action. Le niveau élevé est quelque peu injustifiable»*, a rappelé une nouvelle fois jeudi Jean-René Fourtou, le président de Rhône-Poulenc. Au début du mois d'août, sa première intervention en ce sens avait laissé les marchés de glace.

Ce chapitre des nationalisées ne peut être clos sans évoquer l'effervescence autour du titre participatif Renault qui, dans la seule séance de mardi, a gagné 6,7 %. La fusion imminente avec le suédois Volvo et la privatisation qui suivra sont à l'origine de cet engouement.

Coïncidence avec la fin des vacances, deux des grandes valeurs du secteur des loisirs Euro Disney et le Club Méditerranée ont fortement été attaquées. Les investisseurs une fois encore ont marqué leur défiance face à Mickey malgré le démenti de fermeture du parc de Marne-la-Vallée. Les déclarations du président de Walt Disney Co, Michael Eisner qui envisage une augmentation de capital pour redresser la situation ont été mal accueillies. Au même moment mardi, le Club Méditerranée plongeait de 7,1 % en raison des sombres perspectives. Après un premier semestre chichement bénéficiaire (2 millions contre 20 millions l'an dernier), le Club n'exclut pas de voir ses comptes virer au rouge.

Enfin les autorités boursières ont approuvé plusieurs décisions. A commencer par le projet d'offre publique d'échange (OPE) simplifiée, par conversion des actions à dividende prioritaire (ADP) sans droit de vote émises par la société Roussel Uclaf, en actions ordinaires à raison de 2 actions ordinaires pour 3 ADP. Elles ont également jugé recevable l'offre publique de retrait (OPR) lancée par ATEV, un holding contrôlé par Aérospatiale et Thomson-CSF, l'équipementier aéronautique Sextant Avionique, au prix de 300 francs par action.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	3-9-93	Diff.
Bongrain	2 935	+ 51
BSN	928	+ 16
Eridania Béghin	818	+ 11
Fromageries Bel	4 848	- 52
LVMH	4 285	- 15
Pernod-Ricard	420,7	- 5,2
Rémy-Cointreau	210,2	- 8,7
Saint-Louis	1 390	+ 30

Assurances

	3-9-93	Diff.
AGF	650	- 7
AXA	1 590	+ 16
GAN	520	- 11
Groupe Victoire	1 480	inch.
SCOR SA	630	inch.
UAP	636	- 11

Bâtiment et matériaux

	3-9-93	Diff.
Bouygues	708	- 19
Ciments français	337	- 13
Colas	1 058	- 14
Eurotunnel	42,15	- 0,15
Eiffage	1 155	+ 25
GTM Entrepose	513	- 28
Immob. Phénix	139,8	+ 0,8
Jean Lefebvre	1 282	+ 82
Lafarge-Coppée	427,8	+ 5
Poliet	381	+ 2
Saint-Gobain	575	- 2
SGE	270,8	- 2,7
Spie-Batignolles	397	- 8

Chimie

	3-9-93	Diff.
Air liquide (L')	757	- 18
ELF Sanofi	1 001	+ 16
Gascogne	392	- 15
Institut Mérieux	11 900	+ 1 093
Michelin	180	- 14,50
Plastic Omnium	735	- 59
Rhône-Poulenc A	150,20	- 13,30
Rhône-Poulenc CI	151	- 14
Roussel-Uclaf	609	- 16
Synthélabo	262	- 25,50

Consommation non alimentaire

	3-9-93	Diff.
BIC	1 291	- 34
Chargeurs	1 081	- 29
Christian Dior	356	+ 10
Clarins	545	- 25
DMC	325	- 8
EBF	717	+ 17
Essilor Int.	554	+ 24
Groupe André	623	- 27
L'Oréal	1 148	- 10
Moulinex	111,8	+ 3,6
Salomon	1 841	+ 81
SEB	490	- 15
Skis Rossignol	1 350	- 39
Sommer-Allibert	1 880	- 20
Yves Saint Laurent	900	+ 70
Zodiac	1 840	- 17

Crédit et banques

	3-9-93	Diff.
Comp. bancaire	522	- 20
BNP CI	562	+ 27
Cetelem	1 060	- 317
CPR	483,10	+ 83,10
CDE	219	inch.
CCF	245,10	+ 10,60
CFF	1 170	+ 100
CLF	430,40	+ 12,40
Créd. lyon. (1)	774	+ 94
Crédit national	893	- 582
Société générale	631	+ 32
SOVAC	1 317	+ 2
UFB Locabail	414,90	+ 69,40
UIC	546	+ 16
Via Banque	358	+ 32,10

Electricité et électronique

	3-9-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	755	+ 8
Alcatel-Câble	805	- 7
CSEE	550	+ 25
Intertechnique	592	+ 37
Labinal	750	+ 48
Legrand	4 917	- 27
Matra Hachette	155,40	- 5,60
Radiotechnique	334,10	- 4,10
Sagem	1 850	- 84
Schneider	800	+ 17
Sextant Avionique	290	inch.
Thomson CSF	178	- 9,50

Distribution

	3-9-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 386	+ 41
Bon Marché	880	- 37
Carrefour	3 035	+ 28
Casino	148 90	- 4,40
Castorama	897	+ 12
Compt. Modernes	1 450	+ 62
Damart	4 780	+ 118
Docks de France	625	+ 35
Gal. Lafayette	2 000	+ 40
Guilbert SA	1 580	- 5
Guyenne Gasc.	1 725	+ 89
Pinault Pr. 21 F	780	- 22
Primagaz	860	- 23
Promodès	808	- 7
REXEL (ex-CDME)	554	- 3
SCOA	14,15	+ 0,95

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Société générale	1 798 150	1 173 071
Alcatel Alsthom	1 761 960	1 335 309
Eaux (Cie générale)	325 370	828 543
BSN	757 697	705 092
ELF Aquitaine	1 588 100	699 344
Suez	1 834 213	665 798
Paribas	1 236 250	630 297
BNP (CIP)	980 950	495 608
Lafarge	1 162 980	494 926
Total	1 458 730	469 672
Oréal (L')	363 190	427 727
LVMH	87 936	379 504
Peugeot	558 601	372 835
Rhône-Poulenc	2 068 800	347 411

Immobilier et foncier

	3-9-93	Diff.
CFI	300	+ 0
GFC	463,50	+ 1,50
Lucia	NC	NC
Olipar	36,20	+ 1,70
Rue Impériale (1)	3 760	- 60
Selimmeg	517	- 8
Silic	785	+ 10
Simco	584	- 1
Sogeparc	768	+ 7
UIF	615	- 19

(1) 1 coupon = 88F.

Investissement et portefeuille

	3-9-93	Diff.
Arnault et Assoc.	283,50	+ 8,50
Bolloré	459,50	- 14,40
Cerus	104,60	+ 7
CGIP	1 225	+ 2
Eurafrance	2 080	+ 28
Gaz et Eaux	1 850	+ 15
Lagardère MMB	137,20	- 2,80
Marine-Wendel	372	+ 3
Navigation mixte	1 109	+ 29
Nord-Est	151	+ 6
Origny-Desvroise	900	- 15
Parfinance	210	- 17,50
Paribas	499,10	- 11,90
Pinault	-	-
SPEP	396	+ 6,50
Suez	356,50	- 2,90
Worms	299,90	- 13,60

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM) Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Institut Mérieux	+ 13,5	Legris Ind.	- 9,3
Intertechnique	+ 11,9	Pechiney CIP	- 7,2
Cegid	+ 11	Club Méd.	- 6,7
SFIM	+ 10,8	CETELEM	- 6,7
Carue-Europ.	+ 9,2	SAT	- 6,6
Jean Lefebvre	+ 8,8	Rochette (La)	- 6,1
Synthélabo	+ 7,8	Bancaire (Cie)	- 5,9
Guyenne Gasc.	+ 7,5	Carnaudmetalb.	- 5,3
Europe 1 SICO	+ 7,4	BNP CI	- 5,1
Nord-Est	+ 6,5	Métaleurop	- 5,0
Géophys. (Gr)	+ 6,3	Sodexho	- 4,7
Cap Gemini	+ 5,4	Clarins	- 4,6
CICA	+ 5,3	Rémy Cointreau	- 4,5
Christian Dior	+ 5,2	Trap auto (Ind.)	- 4,2

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)	27-8-93	30-8-93	31-8-93	1-9-93	2-9-93
RM	4 323 319	2 493 313	4 739 595	30 539 05	3 727 554
Comptant R. et obl.	36 457 867	597 537 455	31 164 152	24 818 611	26 105 099
Actions	231 844	168 986	300 551	183 613	199 718
Total	41 013 030	600 199 754	36 204 298	28 056 129	30 032 371

INDICES CAC (du lundi au vendredi)	30-8-93	31-8-93	1-9-93	2-9-93	3-9-93
Indice gén.	593,7	600,5	600,3	593,9	595,3
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 205,67	2 216,49	2 191,93	2 185,12	2 156,09

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 septembre 1993
Nombre de contrats : 177 753 environ

COURS	ÉCHÉANCES SEPT. 1993	DÉC. 1993	MARS 1994	JUIN 94
Premier	123,46	123,26	126,56	125,70
Dernier	123,06	122,82	126,40	125,70

Métallurgie, mécanique

	3-9-93	Diff.
CarnaudMetalbox	208,70	- 7,60
Dassault Aviation	495	+ 6
De Dietrich	1 808	+ 33
Fives-Lille	395,5	- 6,5
Imétal	485	- 7,8
Legris Industrie	204,6	- 18,40
Métaleurop	78	- 5
Pechiney CI	333	- 33
Pechiney Int.	203,80	- 5,20
Peugeot SA	654	- 15
Strafor, Facom	547	- 23
Valeo	978	+ 10
Vallourec	235	- 15

Mines d'or, diamant

	3-9-93	Diff.
Anglo-American	161	- 12,7
Buffelsfontein	56	- 2,50
De Beers	105	- 4
Driefontein	56,9	- 1,10
Gencor	13,20	- 0,80
Harmony	22,85	- 2,65
Randfontein	44	- 1,90
Sainte-Helena	43,85	- 0,65
Western Deep	178	- 10,60

Pétrole

	3-9-93	Diff.
BP-France	110	+ 0,80
Elf-Aquit.	419,10	- 25,70
Erap-Elf	360,60	- 19,90
Esso	766	+ 12
Géophysique	678	+ 32
Total	314,30	+ 2,8

Sicomi ou ex-Sicomi

	3-9-93	Diff.
Bail investis.	1 170	- 21
Genefim	333,5	- 1,80
Immobail BTP	486	+ 10
Interbail	582	- 18
Klepierre	898	- 4
Locindus	905	- 20
Selectibanque	183,10	- 1,90
Unibail	535	- 6

Transports, loisirs, services

	3-9-93	Diff.
Accor	686	- 6
BIS	158	+ 17,80
Canal Plus	1 271	- 31
Cap Gemini	211,70	- 9,70
CEP Comm. (1)	415,60	- 12,60
CGI Inf.	NC	NC
Club Méditerranée	400,50	- 38,40
Dauphin Ota	260	+ 18
Génér. des eaux	2 637	+ 141
Ecco CP 10 F	561	+ 7
Euro Disney	61,85	+ 2,60
Havas	468,20	- 4,10
Lyonnaise-Dumez	537	+ 4
OGF CP 24 F	620	inch.
Pub. Filipacchi	720	- 29
Publicis	875	+ 17
Delmas Vieljeux	690	+ 10
SITA	649	- 26
Sligos	542	+ 6
Sodexho	1 005	- 34
TF1	515	+ 11

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	3-9-93	Diff.
9 % 1978	100,70	- 0,60
10,80 % 1979	104,10	inch.
EDF-GDF 3 %	5 640	+ 20
CNB 5 000 F	100,60	inch.
CNB Par. 5 000 F	NC	NC
CNB Suez 5 000 F	100,50	+ 0,20
CNI 5 000 F	100,40	- 0,50

NEW-YORK

Pause

INDICE DOW JONES

- 0,18 %

Wall Street a marqué le pas, hésitant après la publication de statistiques économiques contradictoires. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 633,93, en baisse de 6,70 points (0,18 %) par rapport aux cinq séances précédentes. L'activité a porté sur 1,13 milliard de titres contre 1,22 milliard une semaine auparavant. La chute des taux d'intérêt sur le marché obligataire a permis de limiter les pertes de la Bourse new-yorkaise. En effet, vendredi, Wall Street est repartie à la hausse, certes modestement (+0,22 %), grâce à une détente du loyer de l'argent sur le marché obligataire après l'annonce d'une perte de 39 000 emplois en août aux Etats-Unis. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, est passé pour la première fois sous la barre de 6 %, à 5,94 % contre 6,14 % vendredi dernier.

Les valeurs pharmaceutiques ont été très recherchées après la décision du président Bill Clinton de ne pas imposer de contrôle sur les prix des médicaments dans son programme de réforme de la santé publique. Cette information a été reçue avec *«soulagement et enthousiasme»* par les gestionnaires. Le secteur de la biotechnologie en a profité plus que les autres valeurs pharmaceutiques, car l'absence de contrôle sur les prix bénéficie surtout aux sociétés qui développent de nouveaux médicaments.

Quant à l'avenir, les analystes sont partagés. Certains misent sur un indice Dow Jones revenant aux alentours de 3 600 ou 3 615 points. D'autres voient la progression se poursuivre et de nouveaux records tomber, le dernier datant du 25 août à 3 652,09 points. Dans l'immédiat, Wall Street ne rouvrira ses portes que mardi 7 septembre, en raison du Labor Day.

Indice Dow Jones du 3 septembre : 3 633,93 (c. 3 640,63).

	Cours 27 août	Cours 3 sept.
Alcoa	75 3/4	74 3/8
ATT	62 3/4	62 5/8
Boeing	38 7/8	39 5/8
Chase Man. Bank	34 1/2	34 5/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	48 1/4
Eastman Kodak	61 3/8	60
Exxon	65 3/8	65 1/2
Ford	51 3/4	50 5/8
General Electric	98	97 1/4
General Motors	47 3/8	44 7/8
Goodyear	41 7/8	42 1/4
IBM	44 1/8	45 7/8
ITT	93 7/8	91 3/4
Mobil Oil	78	78 5/8
Pfizer	63	64 3/8
Schlumberger	65 7/8	67 1/2
Texaco	64 3/4	65 5/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	147	143
Union Carbide	18 3/8	18 1/2
United Tech.	57 5/8	55 1/8
Westinghouse	15 5/8	15 1/4
Xerox Corp	74	72 3/8

TOKYO

Au plus haut depuis dix-huit mois

INDICE NIKKEI

+ 1,56 %

La Bourse de Tokyo a terminé la semaine sur une hausse, l'indice Nikkei atteignant vendredi à la clôture son plus haut niveau depuis dix-huit mois, dans un marché soutenu par l'attente d'une baisse des taux d'intérêt. En cinq séances, l'indice Nikkei a gagné 324,53 points à 21 116,21 points, soit une progression de 1,56 %. Il atteint ainsi un niveau qu'il avait délaissé depuis le 2 mars 1992. Les échanges quotidiens ont représenté, en moyenne, 356,6 millions d'actions, en forte hausse par rapport aux 210,4 millions de la semaine dernière.

La spéculation sur la réduction des taux d'intérêt a beaucoup influencé les opérateurs après la baisse, la semaine dernière, des taux à court et long termes des principales banques commerciales japonaises, ont estimé les opérateurs.

Le démenti du ministre des finances, Hirohisa Fujii, et du gouverneur de la Banque du Japon, Yasushi Mieno, sur l'imminence d'une baisse des taux d'intérêt n'a pas été pris au sérieux par les opérateurs, après une avalanche de chiffres et de rapports sur la faiblesse de l'économie japonaise. Un opérateur a déclaré que le marché escomptait déjà *«une baisse des taux jusqu'à 0,75 % à la fin de la semaine prochaine»*.

Le marché attend également les mesures de dérégulation promises par le gouvernement du premier ministre, Morihiro Hosokawa, qui devrait annoncer un train de mesures de relance de l'économie à la mi-septembre.

Indices du 3 septembre : Nikkei, 21 116,21 (c. 20 791,68); Topix, 1 698,67 (c. 1 670,54).

	Cours 27 août	Cours 3 sept.
Ajinomoto	1 380	1 440
Bridgestone	1 290	1 290
Canon	1 410	1 440
Fuji Bank	2 380	2 480
Honda Motors	1 450	1 520
Matsushita Electric	1 400	1 500
Mitsubishi Heavy	679	683
Sony Corp.	4 480	4 670
Toyota Motors	1 650	1 700

LONDRES

Essoufflement

– 1,4 %

Après les cimes de la fin août, le Stock Exchange s'est essoufflé et a enregistré baisse sur baisse, victime des prises de bénéfice, de l'amenuisement des espoirs d'une réduction immédiate des taux d'intérêt et d'annonces de résultats de sociétés peu encourageants. Au cours de cette semaine de quatre jours, lundi ayant été férié, le marché s'est déprécié (– 1,4 %). Après avoir franchi, mardi 31 à l'ouverture, un nouveau record absolu à 3 115,1 points, l'indice Footsie n'a cessé de se détériorer pour clôturer vendredi soir à 3 057,3 points.

Les valeurs pharmaceutiques se sont fortement appréciées jeudi, à la suite d'informations du *Washington Post* selon lesquelles le président américain Bill Clinton aurait finalement renoncé à un contrôle des prix des médicaments. En revanche, le même journal a fait baisser les titres des groupes de tabac en affirmant que les réformes de santé américaines pourraient être financées par une hausse des taxes sur les cigarettes.

Indice du 3 septembre 1993 : 100 valeurs 3 057,3 (c. 3 100,6); 30 valeurs 2 390,8 (c. 2 413); fonds d'Etat 102,2 (c. 102,6); mines d'or 178,3 (c. 188,3).

	Cours 27 août	Cours 3 sept.
Allied Lyons	5,32	5,18
BP	3,19	3,08
BTR	3,97	3,86
Cadbury	4,82	4,72
De Beers	12,38	12
Glaxo	5,89	6,16
GUS	36,88	36,36
ICI	6,97	7,06
Reuters	15,63	15,20
RTZ	7,35	7,33
Shell	6,78	6,64
Unilever	10,77	10,90

FRANCFORT

Record

+ 1 %

La Bourse de Francfort a repris sa progression (+ 1 %) dans un marché anticipant une prochaine détente des taux d'intérêt. Après avoir gagné 17,29 points lundi, le DAX a atteint mardi son record de l'année (1 944,89 points) grâce à un nouveau bond de 23 points. Les intervenants ont expliqué la hausse par la vive demande à la fois d'actions et d'obligations. Alors que la Bourse s'affaiblissait mercredi, le DAX gagnait le lendemain sept petits points, avant de se stabiliser vendredi.

La plupart des investisseurs sont persuadés que la Bundesbank réduira ses taux directeurs à l'occasion de la réunion de son conseil de surveillance, jeudi 9 septembre. *«Le marché des actions, soutenu par le marché obligataire, poursuit son mouvement de hausse»*, estime la banque WestLB. *«La consolidation attendue et prédite semble sur le point de s'installer sur le marché allemand des actions.»* Et d'ajouter : *«Dans un contexte d'anticipations positives sur les taux d'intérêt, le potentiel de rechute ne devrait pas revêtir une bien grande ampleur.»*

Indice DAX du 3 septembre 1 925,16 (c. 1 904,60).

	Cours 27 août	Cours 3 sept.
AEG	170	168,70
BASF	252,20	254
Bayer	292	303,60
Commerzbank	315,50	319
Deutschebank	774,50	787,50
Hoechst	281,20	274,50
Karstadt	576	574
Mannesmann	325,50	325,50
Siemens	664,70	671,50
Volkswagen	382,80	378,70

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Retour attendu de l'Argentine et du Brésil

La forte baisse des taux d'intérêt qui s'est produite ces dernières semaines pousse de nombreux investisseurs à accorder davantage de place dans leurs portefeuilles à des titres de débiteurs dont le crédit est discuté. Même les plus exigeants en fait de qualité commencent à se faire à cette idée. C'est une des rares possibilités qui leur reste d'obtenir des rendements élevés dans les monnaies fortes. La situation devrait bientôt être mise à profit par plusieurs pays d'Amérique latine qui songent à lever des fonds en marks pour des montants importants.

Le premier de ces emprunteurs devrait être l'Argentine, qui s'est annoncée pour au moins 500 millions de marks pour une durée de cinq ans. L'affaire devrait voir le jour cette semaine. Elle fera date dans l'histoire du marché allemand des capitaux, car ce sera l'occasion d'un grand retour après une longue absence. Le débiteur n'a plus émis d'obligations en marks depuis 1979. Les titres argentins libellés en dollars procurent un rendement d'environ 250 à 260 points de pourcentage supérieur à celui des bons du Trésor des Etats-Unis. En mark, la différence avec les fonds d'Etat allemands (qui rapportent environ 5,8 %) pourrait être un peu moins prononcée mais, de toute façon, on compte sur un intérêt de 8 % l'an au minimum.

Pour sa part, le Brésil a choisi de faire sa réapparition par l'intermédiaire de sa Banque nationale de développement économique et social (BNDES). Il est question d'un montant de l'ordre de 250 millions de marks et d'une durée de cinq ans. La dernière euro-émission brésilienne en marks date de 1980. Dans ce cas également, il faut se référer au marché américain pour évaluer ce que rapporteront les prochaines obligations de la BNDES. Leur rendement ne devrait pas être inférieur à 9,5 %.

Au contraire de ses voisins, le Venezuela est un emprunteur fréquent en deutschemarks. Sa précédente transaction est récente : elle remonte au mois d'avril de cette année. Le pays est en fait suffisamment bien introduit sur le marché allemand pour envisager d'emprunter pour une plus longue durée. Sa prochaine émission sera vraisemblablement de 300 millions et son produit servira, en partie, à remplacer un précédent euro-emprunt de 100 millions de DM qui viendra à échéance le 14 novembre. Les spécialistes tablent sur un rendement prochain de 9,25 %.

De tels niveaux permettront de compenser les maigres rémunérations proposées par les débiteurs de premier plan qui, pour des durées de dix ans, offrent nettement moins de 6,5 %. Dans les conditions actuelles, les titres de qualité devraient d'ailleurs se placer sans aucune difficulté car la fermeté de la devise allemande renforce leur attrait. La Belgique est attendue incessamment.

La Banque européenne d'investissement après la SNCF

Pour ce qui est du compartiment de l'eurofranc français, l'événement de la semaine qui s'annonce devrait être une opération de vingt ans de durée pour le compte de la Banque européenne d'investissement. D'un montant de 2 milliards de francs, l'emprunt pourrait voir le jour à des conditions plus sévères encore que celles qui ont été consenties à la SNCF. Cette dernière vient de porter de 3 à 4 milliards le montant de son récent euro-emprunt de vingt ans, et *il lui a suffi pour cela de proposer un* rendement de 18/100 de point de pourcentage de plus que les obligations du Trésor. Les trois premiers milliards avaient coûté à la SNCF quelque 7,10 % l'an. Le milliard supplémentaire lui revient à 6,92 %. La différence reflète la forte baisse du rendement de l'emprunt d'Etat de référence au cours de ces deux dernières semaines.

Le succès des derniers emprunts en franc peut paraître déconcertant dans la mesure où cette monnaie est faible par rapport au mark. Il s'explique en fait par l'espoir d'une nouvelle diminution des taux d'intérêt qui promet d'être plus forte en France qu'en Allemagne. Mais les mêmes raisons qui attirent les bailleurs de fonds rendent les emprunteurs très prudents. De nombreux candidats préfèrent attendre avant de se présenter sur le marché français. Les investisseurs sont bien conscients de cette situation; cela renforce leur appétit et ils se précipitent sur les quelques emprunts des débiteurs français offerts en souscription.

Des réussites spectaculaires ont ainsi été enregistrées durant les premiers jours de septembre. La RATP, qui faisait ses premiers pas sur l'euromarché, a été accueillie comme l'aurait été un emprunteur chevronné. Elle cherchait 2,5 milliards de francs pour une durée de dix ans. Les souscripteurs qui ont acquis les titres à leur prix initial étaient assurés d'un rendement de 18 points de plus que celui des obligations du Trésor. Cette marge s'est rapidement resserrée par la suite. La RATP a conclu avec sa banque, la Société générale, un contrat d'échange qui porte sur le mode de rémunération d'une partie de sa dette dont l'intérêt variera tous les trois mois en fonction du loyer de l'argent.

Le Crédit local de France s'est adressé au Crédit lyonnais, avec lequel il a conclu un contrat d'échange du même ordre et qui porte sur la totalité de son nouvel emprunt de 1,5 milliard de francs et d'une durée de douze ans. Quant à la région Ile-de-France, elle a obtenu les 600 millions de francs qu'elle cherchait, pour une durée de sept ans, en proposant, par l'intermédiaire de Paribas, un rendement de 6,08 % seulement. Le tout lui revient à 6,13 % l'an, ce qui est beaucoup moins cher pour la région que de recourir au crédit des banques. Par ailleurs, toute l'attention se porte vers le compartiment du dollar, où plusieurs très grandes opérations internationales se préparent, qui seront simultanément offertes en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. On attend en particulier la Banque mondiale, le Portugal et l'Italie.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le franc belge en péril et le dollar malmené

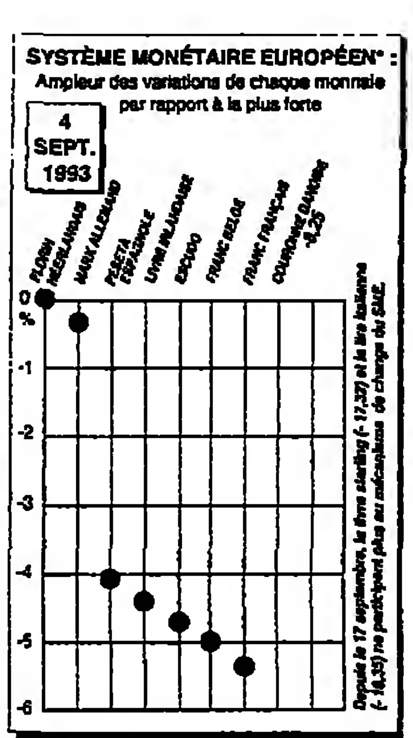
La fin de semaine a été très agitée sur les marchés des changes, où le franc belge a été vivement attaqué tandis que le dollar accentuait sa rechute face à un mark à nouveau très fort. En ce qui concerne le franc belge, plus personne en dehors de la Belgique ne croit, maintenant, à une devise «forte», étroitement accrochée au mark, dans un pays dont la dette publique est la plus élevée de la CEE (120 % du produit intérieur brut) avec des intérêts écrasants qui pèsent lourdement sur un déficit budgétaire énorme.

Christopher Potts, économiste du service des changes d'Indosuez, estime que *«le franc belge, c'est le franc français, et il lui arrivera la même chose. C'est une question de temps et mieux vaut ne pas s'acharner trop longtemps»*. En attendant, pour défendre sa monnaie, la Banque de Belgique a relevé ses taux directeurs pour la quatrième fois depuis le début de juillet et porté son taux central de 9,5 % à 10,5 % (il était de 6,7 %, le 1er juillet), tandis que le loyer de l'argent au jour le jour montait à 14 %, au même niveau que les crédits de caisse des banques commerciales. *«Intenable»*, assure-t-on sur les marchés où l'on attend un élargissement de l'écart du franc belge vis-à-vis du mark (il atteignait déjà 4 % à la veille du week-end au sein de la bande de fluctuation de 15 % en vigueur depuis le 2 août.

Quant au dollar, déjà ébranlé par le maintien du taux directeur de la Bundesbank lors de son conseil du 26 août, il a reçu un nouveau coup avec l'annonce de la perte de 39 000 emplois en août aux Etats-Unis, *alors* que les économistes prévoyaient la création de 150 000 emplois. Sans doute, le taux de chômage a diminué, revenant de 6,8 % à 6,7 %, et le chiffre des créations d'emplois de juillet a été révisé en hausse (211 000 contre 162 000), mais la nouvelle a été mal reçue par les marchés des changes, déjà déçus par la médiocrité de la conjoncture dans l'immobilier. Résultat, le dollar est retombé à moins de 1,62 DM, contre 1,67 DM la semaine dernière, et 1,73 DM à la mi-juillet. A Paris, le cours du billet vert est retombé de 6,08 francs à la mi-août à moins de 5,70 francs. Voilà qui ruine les espoirs des exportateurs européens vers les Etats-Unis et qui favorise les exportateurs américains. Dans le secteur des vins et spiritueux, notamment, cette rechute du dollar est une bien mauvaise nouvelle.

Si le dollar baisse, c'est le mark qui monte, et sa vigueur se nourrit d'une politique de taux d'intérêt élevés, tout au moins aux yeux des autres pays. Comme la Bundesbank a pratiquement retrouvé sa liberté après l'accord du 2 août sur l'élargissement des marges, elle n'est plus pressée d'abaisser ses taux (voir la rubrique «Marché monétaire et obligataire»). Quant au franc français, il s'est affaibli vis-à-vis du mark, qui cotait, à la veille du week-end, 3,52 DM, après une pointe à 3,53 DM. Il n'est pas impossible que la monnaie allemande ne vienne tester son cours record de 3,5475 francs atteint à la mi-août. La reconstitution des réserves de la Banque de France, ou, plutôt, le remboursement de ses emprunts s'effectue avec lenteur : 23 milliards de francs pour la semaine du 26 août, ce qui laisse envisager 250 milliards de francs de dettes vis-à-vis des banques centrales, essentiellement la Bundesbank, dont il faut défalquer, naturellement, les 83 milliards de francs d'avoirs nets et devises figurant au bilan de la Banque de France.

FRANÇOIS RENARD



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 30 AOUT AU 3 SEPTEMBRE 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
New-York	1,5205	-	17,3989	69,8080	61,3497	2,8225	54,6150	0,00629
	1,4980	-	17,9099	67,9117	59,9341	2,8169	53,3191	0,00627
Paris	8,7391	5,7475	-	401,2216	352,6074	16,2221	313,8995	3,6131
	8,7483	5,8400	-	396,6044	350,0150	16,4507	311,3836	3,6603
Zurich	2,1781	1,4325	24,9239	-	87,8834	4,0432	78,2359	0,9005
	2,2058	1,4725	27,3932	-	88,2529	4,1479	78,5124	0,9229
Francfort	2,4784	1,6300	28,3602	113,7871	-	4,6006	89,0224	1,0247
	2,4994	1,6685	29,5334	113,3107	-	4,7008	88,9629	1,0458
Bruxelles	53,8713	35,43	6,1644	24,7330	21,7362	-	19,3501	2,2273
	53,1790	35,50	6,0937	24,1087	21,2766	-	18,9283	2,2250
Amsterdam	2,7840	1,8310	318,5732	1,2781	112,3312	5,1679	-	1,1510
	2,8095	1,8755	332,4079	1,2736	112,4063	5,2831	-	1,1754
Milan	2418,74	1590,75	276,7725	1110,4712	975,9202	44,8983	868,7875	-
	2390,06	1595,50	275,9918	1083,5314	956,2481	44,9436	850,7065	-
Tokyo	160,75	105,72	18,3940	73,8010	64,8589	2,9839	57,7389	0,0664
	156,24	104,30	21,5724	70,8319	62,5112	2,9380	55,6118	0,0653

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 3 septembre, 5,4365 F contre 5,5992 F le vendredi 27 août.

MATIÈRES PREMIÈRES

Un marché du maïs saturé

Le marché mondial du maïs a perdu de sa fermeté au cours de ces dernières semaines. Depuis la mi-août, les prix sont passés de 110 dollars à 100 dollars la tonne environ. Une tendance baissière que les opérateurs expliquent par la concurrence du blé fourrager et de l'orge, dont la valeur nutritive semble moindre, mais les prix plus attractifs : les cours pour ces deux céréales s'établissaient respectivement, ces derniers jours, à 90 et 72 dollars la tonne.

L'explication semble d'autant plus plausible que la production mondiale de maïs pour la campagne 1993-1994 s'annonce à la baisse, ce qui aurait dû tirer les prix vers le haut : 477,6 millions de tonnes contre 528 millions de tonnes l'année dernière. La récolte américaine, qui s'échelonne entre la fin du mois d'août et celle du mois d'octobre devrait être moindre que celle de l'année dernière : 188,5 millions de tonnes contre 240 millions de tonnes. Les inondations dans le Middle West ont causé des dégâts, mais moins importants que prévu : les estimations du département américain de l'agriculture (USDA) faisaient état, au 1er juillet, d'une production de seulement 199,4 millions de tonnes.

Parallèlement, la production de maïs européen, qui sera récolté en octobre, devrait être inférieure à celle de la précédente campagne (qui était de 28,9 millions de tonnes), tout en atteignant le volume satisfaisant de 27,4 millions de tonnes. Le gel des terres s'avère inefficace : les surfaces diminuent sans que les rendements suivent la même courbe, bien au contraire. Et ce constat vaut pour tous les pays producteurs de l'Europe, au premier chef la France, qui assure 49 % de l'offre communautaire, mais aussi l'Italie (26 %), la Grèce (7 %), l'Allemagne de l'Ouest (7 %) et le Portugal (2 %); seule l'Espagne (9 %) échappe à la règle en renonçant progressivement au maïs au profit du tournesol.

L'Afrique du Sud pèse également sur les cours par l'abondance de ses récoltes. On attend au mois de mai prochain une récolte de 8 893 000 tonnes, alors que celle de l'année dernière s'établissait à 3 millions de tonnes en raison de la sécheresse. L'an passé, ce pays avait importé 4 millions de tonnes de maïs; cette année, le phénomène inverse risque de se produire. Certains opérateurs se demandent si l'Afrique du Sud vendra la totalité de ses surplus ou les stockera dans l'éventualité d'une autre sécheresse. D'autres pronostiquent déjà des exportations d'au moins 1 million de tonnes. La vente récente par ce pays de 150 000 tonnes de maïs pour une destination non encore précisée milite en faveur de la seconde thèse. Une fois encore, le marché se sent *«condamné à traîner des excédents»*, selon la formule d'un *négociant de IC Co France* (International Corn Company).

Une bataille inégale

La campagne s'ouvre donc sur la poursuite – le différend date de 1987 – du duel entre l'Europe, en particulier la France, premier exportateur de maïs dans la Communauté, et les Etats-Unis. Dans un communiqué publié cette semaine, l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), ne manque pas de souligner que la moitié du débouché français en Espagne et au Portugal est occupé par le maïs américain. *«L'Europe est obligée de stocker sa propre production pour pouvoir importer du maïs américain. Ces stocks provoquent des baisses de prix qui entraînent aujourd'hui de graves difficultés économiques pour les producteurs français de maïs»*, ajoute l'AGPM.

De quoi s'agit-il? Un accord entre les Etats-Unis, principal fournisseur mondial de maïs (ils assuraient et continuent d'assurer 73 % des exportations mondiales) et l'Europe, alors à peine autosuffisante pour cette céréale, autorisait les premiers, qui s'estimaient lésés par l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, à exporter chaque année à droits réduits 2 millions de tonnes de maïs et 300 000 tonnes de sorgho. Cet accord, qui devait expirer en 1990, a été prorogé chaque année. Le marché perdu représente plus de 16 % de la production française et 40 % de ses exportations. Pire, tandis que les Américains vendent leurs grains, Bruxelles stocke : les volumes entreposés par la Communauté représentent 3 millions de tonnes environ, fruit des concessions successives faites par l'Europe aux Etats-Unis pour cause d'élargissement de la Communauté à la péninsule ibérique, mais aussi en raison des tonnages américains déversés sur le Portugal *«en dédommagement du préjudice subi par les Etats-Unis pour ses exportations de soja.»*

Le débouché pourtant était réel pour la France puisque, jusqu'à présent, elle fournissait 660 000 tonnes sur les 700 000 tonnes qu'achetait le Portugal. *«Il faut donc juguler le marché européen artificiellement excédentaire* (1) *et exporter 3 millions de tonnes en dehors de la Communauté»*, préconise l'AGPM. Mais, pour exporter en dehors de l'Europe, Bruxelles doit verser des subventions à l'exportation, car le prix mondial imposé par les Etats-Unis est inférieur au prix européen, ce qui s'inscrit difficilement dans un contexte de réduction des soutiens agricoles. Néanmoins, la plainte des producteurs, qui connaissent bien le cycle infernal – importations américaines forcées, donc accumulation de stocks; accumulation de stocks, donc baisse des cours mondiaux et baisse des revenus des producteurs, – semble avoir été entendue. La Commission européenne vient de vendre 550 000 tonnes de maïs dans le Bassin méditerranéen.

MARIE DE VARNEY

(1) Les Douze produisent et consomment environ 30 millions de tonnes de maïs.

PRODUITS	COURS DU 27-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 954 (+ 23) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 162 (– 8) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	4 515 (– 25) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	266 (+ 3) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	1 228 (– 119) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 086 (+ 61) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	310 (+ 9) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	236 (+ 2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	206,40 (– 5,4) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Octobre	16,61 (– 0,73) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27-8-93	Cours 3-9-93
Or fin (kilo en barre)	69 700	67 700
– (kilo en lingot)	68 500	68 150
Pièce française (20 F)	403	390
• Pièce française (10 F)	398	396
Pièce suisse (20 F)	394	390
Pièce latine (20 F)	394	390
• Pièce tunisienne (20 F)	406	403
Souverain	500	492
• Souverain Elisabeth II	512	500
• Demi-souverain	270	274
Pièce de 20 dollars	2 500	2 450
– 10 dollars	1 300	1 217,50
• – 5 dollars	740	765
– 50 pesos	2 550	2 530
• – 20 marks	485	485
– 10 florins	425	410
• – 5 roubles	270	270

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Essoufflement

Il fallait bien s'y attendre! Après la débauche de hausses en tout genre, sur les actions à la Bourse ou sur le cours des emprunts sur le MATIF, des ventes bénéficiaires sont apparues, et des replis ont été enregistrés. *«C'est la consolidation des acquis»*, assurent les optimistes, contredits par les pessimistes qui voient un reflux général dans les semaines qui viennent.

Il est vrai que l'horizon s'assombrit un peu dans l'immédiat. Il n'est pas sûr du tout que la Banque fédérale d'Allemagne abaisse ses taux directeurs lors de son conseil du 9 septembre. Elle ne l'avait pas fait à l'issue de son conseil du 26 août et les raisons qui avaient motivé sa décision demeurent. Les chiffres de la masse monétaire avaient déjà augmenté en juillet, avant la crise du franc, qui aura gonflé les réserves de devises de la Bundesbank. Il est donc probable que le chiffre d'août sera *très mauvais, même si le président* de la banque, Helmut Schlesinger, laisse entendre que *«certains signes laissent présager une modération de la hausse des prix»* jugée tout de même *«inacceptable»*.

En attendant, la baisse du rendement à long terme à Paris se heurte au butoir des taux allemands (6,17 % pour les emprunts d'Etat à dix ans ou Bunds), ce qui rend difficile la poursuite du recul de rendement de l'OAT dix ans, qui, après avoir brièvement reculé sous celui des Bunds, se retrouvait à 6,21 % vendredi soir. Toutefois, relèvent les analystes avisés, la tendance à la baisse des taux longs finira par s'imposer mondialement en raison de la crise générale. L'avertissement est venu, cette semaine, des Etats-Unis où vendredi le rendement de l'emprunt du Trésor à trente ans a glissé sous la barre des 6 %, tombant même à 5,94 % après la mauvaise nouvelle sur l'emploi. Cette baisse générale des taux apparaît inéluctable, donnant la mesure de la crise où les pays occidentaux s'enlisent. Quant au court terme, son évolution est entièrement fonction de la politique de la Bundesbank, qui, rappelons-le encore, n'est pas pressée : à 6,50 %, le loyer de l'argent à trois mois outre-Rhin n'est que de 2,50 % hors inflation de 4 %. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. En attendant, quelques initiatives intéressantes se font jour à Paris. Après la Caisse d'épargne d'Ile-de-France, qui ramène à 9 % le taux de ses crédits de trésorerie aux particuliers (dits crédits à la consommation), le CIC Paris suit la même voie, au même taux, suivi par la Caisse de Crédit agricole d'Ile-de-France avec une modulation plus poussée (de 9 % à 14,7 %, contre 11,50 % à 15,50 %). Il sera intéressant d'observer la réaction des grandes banques commerciales, plutôt réticentes et qui parlent de *«démagogie peu rentable»*.

Sur le marché obligataire, la seule opération de la semaine a été l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor. On y a levé 19,5 milliards de francs sur deux échéances, dix et trente ans. La demande a été qualifiée de *«satisfaisante»*, dépassant l'offre d'environ 50 %, et les rendements se sont très logiquement inscrits en baisse, suivant les indications du marché secondaire. Ainsi, l'échéance à dix ans a été adjugée à 6,17 %, contre 6,46 % le 5 août et celle à trente ans est revenue à 6,76 % contre 7,18 % au début d'août. Depuis le début de l'année, le Trésor a emprunté environ 190 milliards de francs à long terme, sur les 250 milliards de francs prévus pour 1993, après le réajustement de juin dernier. Il lui reste donc à lever une soixantaine de milliards de francs d'ici à la fin de l'année, en trois adjudications d'une vingtaine de milliards de francs chacune. A part l'adjudication, aucun emprunteur ne s'est présenté cette semaine : le Crédit national et la Caisse autonome de refinancement ont renoncé, l'émission de Finansder étant repoussée à la fin du mois. Pour la semaine prochaine, on attend les Charbonnages de France.

Sous les 1 000 milliards de francs

Les milieux financiers examineront avec intérêt l'évolution des souscriptions et de l'encours des SICAV monétaires pendant le mois d'août, données qui seront connues dans les prochains jours. On sait qu'en juillet, selon les statistiques d'Europerformance, les retraits nets de fonds sur les SICAV monétaires ont atteint 124 milliards de francs, un véritable record, ce qui a eu pour effet de faire revenir l'encours de ces SICAV en dessous des 1 000 milliards de francs, à 997,7 milliards de francs. Sur les 124 milliards de francs ainsi retirés, 60 à 70 milliards ont été *employés à la souscription de titres* de l'emprunt Balladur de juillet, selon les estimations d'Europerformance (*le Monde* du 24 juillet 1993), le reste étant le fait des institutions, comme les caisses de retraite pour leurs versements de fin de trimestre. D'ici à la fin de l'année, il est très vraisemblable que les retraits se poursuivront, notamment de la part des ménages (70 % du portefeuille total) : la baisse des rendements à court terme les incite fortement à se porter sur les obligations et les produits d'assurance-vie, improprement qualifiés puisqu'ils ressortissent à la pure épargne financière.

F. R.

□ **Technomed International : suspension de cotation.** – La cotation des actions de Technomed International, firme spécialisée dans les équipements médicaux, a été suspendue vendredi 3 septembre sur le second marché de la Bourse de Paris dans l'attente d'un communiqué. Technomed avait annoncé le mois dernier tabler sur une perte consolidée comprise entre 80 et 90 millions de francs pour son exercice 1992-93 (achevé fin juin). L'entreprise s'était lancée à la recherche d'un partenaire, mais les négociations engagées avec un groupe étranger avait été rompues fin 1992.

Le Monde

Devant les jeunes du RPR, à Strasbourg

M. Chirac devait assurer M. Balladur de sa «confiance» et de son «amitié»

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

L'université d'été des jeunes du RPR s'est ouverte, samedi 4 septembre, à Strasbourg, en présence de Jacques Chirac, président du mouvement néogaulliste, mais en l'absence d'Edouard Balladur. Le premier ministre, qui avait projeté de s'y rendre, a finalement renoncé, se décommandant également de l'université du CDS.

A l'image du discours prononcé dans la matinée par Robert Grossmann, délégué général chargé des Assemblées européennes, cette université a tenté de marier le soutien à M. Balladur et la fidélité à M. Chirac. Ancien président de l'UJP (Union des jeunes pour le progrès) de 1965 à 1972, M. Grossmann a évoqué les assises d'avril 1969 dans la métropole alsacienne, qui avaient précédé de quinze jours le référendum sur la réforme du Sénat, dont le rejet devait provoquer le départ du général de Gaulle et l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République. A l'époque, Pierre Viansson-Ponté, éditorialiste du *Monde*, se demandait : *«Comment peut-on être gaulliste et avoir vingt ans?»*

Près d'un quart de siècle plus tard, on pourrait encore se poser la question. Dans son allocution finale, dimanche après-midi, M. Chirac devait moins donner aux jeunes des réponses sur l'actualité immédiate – il n'était pas prévu qu'il évoque les derniers développements, entre l'Elysée et Matignon, du processus de révision constitutionnelle – que sa vision de la société française de demain. Exaltant l'identité du gaullisme qui, selon lui, s'incarne dans le refus de la résignation et de la fatalité, le maire de Paris devait tracer les contours d'une société accueillante, solidaire, équilibrée, tolérante et proche des préoccupations des citoyens.

M. Chirac devait souligner avec quelle détermination *«la France est à nouveau gouvernée»* et exprimer sa *«confiance»* et son *«amitié»* vis-à-vis du premier ministre. Evitant toute allusion directe à l'élection présidentielle, le discours du maire de Paris devait lui permettre de prendre de la hauteur. *«C'est à lui aujourd'hui de continuer à affirmer sa vision des choses pour le moyen terme»*, avait déclaré, le 2 septembre, le secrétaire général du RPR, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères. Dans un style cherchant à évoquer celui du général de Gaulle, M. Chirac devait conclure son intervention en proclamant : *«Le sillon que, vous et moi, nous sommes déterminés à creuser dans la terre de France n'est rien d'autre que ce qui doit être pour vous le grand rêve français.»*

OLIVIER BIFFAUD

Las des «petites phrases»

Gérard Longuet rappelle le PR à la solidarité avec le gouvernement

L'ALPE-D'HUEZ

de notre bureau régional

De l'audace, de l'audace et encore de l'audace! C'est derrière ce flambeau que se sont réunis ministres, députés, sénateurs, élus locaux et autres responsables des fédérations du Parti républicain, mais cette invitation à dépasser les tabous, à faire tomber les résistances de la société française, à innover, a été *«cadrée»* par les ministres participant à l'université d'été du PR, à L'Alpe-d'Huez (Isère), du 2 au 4 septembre. *«Il n'y a pas d'autre politique possible»* que celle menée par le gouvernement, a martelé Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique. *«Nous sommes le parti de la réforme, mais aussi celui de la sagesse»*, a soutenu Hervé de Charette, ministre du logement. *«Nous sommes pour de grands changements, mais par de petites étapes.»*

Tant pis pour les parlementaires, qui, réunis à huis clos avant l'arrivée des autres invités, avaient laissé percer inquiétudes, pessimisme et, parfois, irritation. Plusieurs députés, à force d'entendre, dans leur circonscription, les suppliques des dirigeants de petites entreprises, ont chargé les banques de tous les maux, leur reprochant leur prudence, leur absence de souplesse, et, par ricochet, ils se sont interrogés sur les choix économiques du gouvernement. Tant pis pour ceux qui, comme Philippe de Villiers, présent à ces journées, prônent, *«hélas!»*, selon M. Madelin, *«un retour au protectionnisme»*, dont *«on sait*, selon le ministre, *qu'il n'a jamais protégé l'emploi»*.

Aux uns et autres, Gérard Longuet, président du PR et ministre de l'industrie, avait fixé de strictes *«règles de conduite collective»*, rappelant que les députés de sa formation sont *«solidaires du gouvernement et doivent le respecter»*. Aussi juge-t-il nécessaire d'en finir avec les *«petites phrases»*, les mouvements d'humeur, les formules alertes. Ils ont été quelques-uns à se sentir concernés par cette mise en garde, comme Gilles de Robien, député de la Somme, ou Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui, le 26 août dernier, avait exprimé un sentiment d'*«échec relatif»* des responsables politiques aux yeux des Français.

BRUNO CAUSSÉ

Les reliures de la Bibliothèque de France

La Bibliothèque de France vient bouleverser le monde sommeillant de la reliure pour bibliothèque : cette industrie, encore largement artisanale, a été réveillée par l'appel d'offres lancé par la nouvelle institution. D'ici à 1996, date de son ouverture, il lui faudra pour son espace grand public (qui doit abriter à terme 900 000 volumes en libre accès) près de 450 000 volumes reliés. Un appel d'offres européen a donc été lancé au printemps. Le marché était fractionné en huit lots. Ont été retenues six sociétés françaises et une britannique qui emporte trois lots (certains lots sont attribués à deux sociétés).

L'importance du marché et les délais (moins de trois ans) ont permis d'abaisser considérablement le prix moyen du traitement des ouvrages, passé de 200 francs en moyenne à 90 francs (hors taxes). Mais il faut rappeler que la seule Bibliothèque du Congrès, à Washington, fait relier à elle seule 350 000 volumes chaque année pour un coût n'excédant pas 35 francs l'unité.

Ce programme devrait néanmoins permettre de dynamiser l'ensemble du marché français de la reliure pour bibliothèques. Ce dernier, a indiqué Maurice Cossard, président de la Chambre syndicale de la reliure, représente potentiellement 4 à 5 millions de volumes sur les 10 millions acquis par les bibliothèques. Mais celles-ci ne font relier, pour l'instant, que 1,2 million de volumes. Le colloque international «Reliure : la renaissance», organisé par la BDF et la ville de Nancy les 7, 8 et 9 octobre à Nancy, sera consacré à cet enjeu économique.

E. de R.

Aux Etats-Unis

M. Clinton fait appel à un républicain dans la bataille de l'Alena

Confronté à l'une des batailles législatives les plus difficiles de son mandat, le président Bill Clinton a nommé, vendredi 3 septembre, un républicain, William Frenzel, comme conseiller spécial pour l'aider à obtenir la ratification par le Congrès de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Une coalition très diverse, comprenant notamment les syndicats et les mouvements écologistes, le milliardaire texan Ross Perot et la petite frange la plus conservatrice du parti républicain, a entamé une campagne forcenée contre ce traité, qui aurait pour effet de supprimer, en quinze ans, toutes les barrières douanières entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.

Elu du Minnesota à la Chambre des représentants de 1971 à 1991, M. Frenzel, âgé de soixante-cinq ans, est un expert en matière commerciale. La nomination par M. Clinton, un démocrate, du républicain William Frenzel est la conséquence de la situation inconfortable dans laquelle se trouve le président, puisque, si la grande majorité des élus républicains soutient le traité Alena (négocié et signé par le président républicain George Bush), l'appui est minime dans le camp démocrate. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **M. Chirac n'exclut pas que les députés européens de la majorité siègent dans le même groupe.** – Jacques Chirac, président du RPR, estime, dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 3 septembre, que la demande de Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, tendant à ce que les députés européens de la majorité siègent, à l'avenir, dans le même groupe à Strasbourg est *«à prendre en considération»*. *«La dispersion, l'émiettement de la représentation française dans de trop nombreux groupes, peut contribuer à réduire notre influence et ne favorise pas la défense de nos intérêts nationaux»*, admet le président du RPR.

□ **M. Léotard souhaite que M. Balladur conduise la liste de la majorité aux européennes.** – François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, a réaffirmé, vendredi 3 septembre au micro de RMC, son souhait de voir Edouard Balladur conduire la liste de la majorité pour les prochaines élections européennes. Le ministre de la défense a expliqué qu'à ses yeux le premier ministre est *«le patron de la majorité»*. *«Si c'est quelqu'un d'autre, ce n'est plus l'affaire de la majorité, c'est l'affaire des partis, et il devient légitime que chaque parti présente son poulain»*, a-t-il ajouté.

□ **Les Etats-Unis s'opposent à la candidature de l'Irak à la Conférence sur le désarmement.** – Les Etats-Unis ont mis leur veto à la candidature de l'Irak à la Conférence sur le désarmement, suscitant l'émoi de nombre de leurs alliés occidentaux, a-t-on appris, vendredi 3 septembre, dans les milieux diplomatiques de l'ONU. Afin de renforcer les mesures de non-prolifération nucléaire dans le monde, les 40 membres de cette conférence étaient sur le point d'élargir leur cercle à 23 autres pays – au nombre desquels figurait l'Irak – capables de se doter rapidement d'une capacité militaire nucléaire. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE : l'élection présidentielle a été fixée au 5 décembre.** – Le président Lansana Conté a annoncé, vendredi 3 septembre, dans un discours radiotélévisé, que l'élection présidentielle aura lieu le 5 décembre. Le chef de l'Etat n'a pas confirmé qu'il serait candidat à sa propre succession, comme l'avait fait savoir, le 31 août, le Parti de l'unité et du progrès (PUP), formation qu'il dirige. Il n'a pas non plus annoncé de date pour les élections législatives. Les deux scrutins avaient été initialement fixés à la fin 1992. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : MM. Chissano et Dhlakama ont signé un accord débloquant le processus de paix.** – Au terme de deux semaines de négociations à Maputo, le président Joaquim Chissano et le chef de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), Afonso Dhlakama, ont signé, vendredi 3 août, un accord qui permet de débloquer le processus de paix, mais ne prévoit pas de calendrier. Cet accord porte sur deux points fondamentaux, le contrôle des administrations provinciales et le commandement de la police. L'absence de calendrier laisse toutefois planer la menace de retards comparables à ceux qui ont déjà paralysé, pendant plusieurs mois, la Commission du cessez-le-feu, mise en place à la suite de l'accord d'octobre 1992. – *(AFP.)*

□ **NICARAGUA : Washington se félicite de l'annonce du départ du général Humberto Ortega.** – Les Etats-Unis se sont félicités de l'annonce par la présidente nicaraguayenne Violeta Chamorro du prochain remplacement du chef de l'armée, le général sandiniste Humberto Ortega, et de la reprise de contrôle par le pouvoir civil des services de renseignement (le *Monde* du 4 septembre). *«Nous applaudissons les mesures courageuses prises pour réaffirmer le contrôle civil sur l'armée et les services de renseignement»*, a affirmé le secrétaire d'Etat Warren Christopher dans un communiqué publié, jeudi 3 septembre, par le département d'Etat. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : trente membres du Sentier lumineux arrêtés.** – Un détachement complet du Sentier lumineux, composé de trente personnes armées, a été arrêté dans une zone reculée de la province andine d'Ancash, a annoncé, vendredi 3 septembre, la police de la ville de Huaraz, à 400 km au nord-est de Lima. C'est la première fois que les autorités annoncent *«l'arrestation d'un détachement complet de sentiéristes»* depuis le début de la lutte armée de l'organisation maoïste, en mai 1980. – *(AFP.)*

En Iran

Seize pièces d'or contre Salman Rushdie

Deux Iraniens et un Pakistanais ont gagné un concours international des meilleures caricatures de l'écrivain britannique Salman Rushdie, qui fait toujours l'objet d'une condamnation à mort, décrétée par feu l'imam Khomeiny, pour avoir écrit *les Versets sataniques*.

Selon l'agence de presse IRNA, les trois lauréats de ce concours, lancé à l'initiative de l'Iran, et parrainé par un journal de Téhéran, ont gagné un pèlerinage à La Mecque, un diplôme et seize pièces d'or... – *(AP.)*

Mort du sculpteur Baltasar Lobo

Le sculpteur Baltasar Lobo est mort le 3 septembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt trois ans.

Né à Zamora (Espagne) en 1910, Baltasar Lobo s'était fixé à Paris, après la guerre civile, en 1939, où Picasso et surtout Henri Laurens allaient l'encourager. C'était un sculpteur soucieux de formes lisses, à la fois rigoureuses et souples, suggestives, sans enflures, bien équilibrées. Un artiste discret dont le style donne à penser qu'il n'était pas indifférent à l'œuvre d'Arp et de Moore.

Lobo exposa pour la première fois en 1945, à la galerie Vendôme, parmi d'autres «maîtres de l'art contemporain» (Picasso, Matisse, Laurens, Utrillo, Léger, Bonnard). C'est peu après qu'il entreprit sa série «Maternité», à laquelle il donna des développements monumentaux, notamment avec le bronze de 1953 pour la cité universitaire de Caracas. La capitale vénézuelienne devait d'ailleurs lui consacrer une rétrospective en 1958.

Lobo est présent dans plusieurs villes européennes : à Paris, à Madrid, à Zamora notamment, et dans de nombreuses collections publiques et privées, avec des marbres (son matériau privilégié), des bronzes et des sculptures en pierre.

G. B

Le témoignage du chauffeur du poids lourd

Le responsable de l'accident de l'autoroute A6 avait passé trente heures au volant

Le chauffeur du poids-lourd responsable de l'accident qui a fait six morts et treize blessés samedi 28 août sur l'autoroute A6 (*le Monde* daté 29-30 août) affirme que *«le transport* [des] *denrées périssables contraint les chauffeurs à des cadences infernales (...), qui sont les cadences normales dans la profession»*. Dans un entretien, publié vendredi 3 septembre par *la République du Centre*, Hervé Niveau, chauffeur de l'entreprise Van Eetvelde établie à Pannes (Loiret), raconte ses deux journées de travail avant l'accident.

Le chauffeur, qui, assoupi, avait perdu le contrôle de son véhicule, a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. Son permis de conduire lui a été retiré. Hervé Niveau dit avoir quitté le siège de la société jeudi 26 août vers 20 h 30 avec un chargement de produits laitiers à livrer le lendemain chez cinq clients dans l'Hérault. Une fois ces livraisons terminées, il s'est rendu, vendredi à 15 heures, à Lunel (Hérault), pour prendre livraison d'un nouveau chargement.

Hervé Niveau a ensuite tenté de se reposer dans la cabine de son camion, mais il a été dérangé à plusieurs reprises pour déplacer l'engin ou contrôler le chargement. Puis il a repris la route afin de rejoindre les Halles de Rungis samedi 28 vers 5 heures du matin, avant d'être stoppé par l'accident. Sur le trajet vers Paris, il s'est arrêté à deux reprises environ dix minutes, au lieu des quarante-cinq minutes obligatoires toutes les quatre heures trente de conduite. Du jeudi 26 août au soir au samedi matin 28 il sera resté une trentaine d'heures au volant.

Le chauffeur affirme que, *«pour lui, la route c'est terminé»*, et il espère que *«son accident puisse servir à quelque chose, pour que le gouvernement prenne enfin des mesures, afin que la législation du travail soit appliquée en matière de transports routiers»*.

SOMMAIRE

DATES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

COMMUNICATION

CULTURE

ÉCONOMIE

HEURES LOCALES

Services

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Heures locales» folioté de 17 à 24 et un cahier «Radio-télévision» folioté de 1 à 32

Le numéro du «Monde» daté 4 septembre 1993 a été tiré à 481 952 exemplaires.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde L'ÉCONOMIE



Le Monde

HEURES LOCALES

L'IMBROGLIO DES DÉPENSES SCOLAIRES

En matière d'éducation, les financements croisés sont multiples. Salles de classe, enseignants, manuels sont payés par l'Etat et les différentes collectivités. Qui paie quoi ? Rappel des charges incombant à chacun

Fini, les vacances ! La rentrée est là, avec ses enseignants, ses cours de récréation... et son casse-tête financier. Pour que les enfants démarrent bien l'année au «jour J», il aura fallu l'intervention de multiples acteurs. Le chemin de l'école emprunte déjà plusieurs circuits financiers. Les élèves peuvent utiliser des transports scolaires ou, s'il n'en existe pas, des transports publics. Ces véhicules sont affrétés par la commune, en ville, par le conseil général au-delà de ce périmètre. Ces collectivités décident du trajet, financent le coût du transport et déterminent le prix que paieront les familles. L'évolution de cette participation est toutefois encadrée par l'Etat.

Depuis la décentralisation, les collectivités locales se chargent de la construction, de l'entretien, de l'équipement, et du fonctionnement des établissements d'enseignement public. Les communes s'occupent des écoles maternelles et élémentaires, les départements des collèges, les régions des lycées et des centres de formation des apprentis. En théorie, le scénario est simple.

En fait, les choses sont plus complexes. Les communes reçoivent souvent une subvention départementale pour construire les établissements du premier degré. Lorsqu'elles accueillent les enfants des alentours, elles partagent leurs charges de fonctionnement avec les communes voisines. Elles participent aussi au financement des collèges, à hauteur de 15 %. Cette obligation leur a été faite pour tenir compte de la situation antérieure aux transferts de compétences. Elles en seront dégagées en 1995, pour ce qui concerne le fonctionnement, en l'an 2000 pour l'investissement.

Bien que la loi interdise la tutelle d'une collectivité sur une autre, les conseils régionaux exercent une sorte de chantage sur les communes qui veulent obtenir un lycée. Celles-ci doivent fournir gratuitement un terrain, le viabiliser, et, parfois, construire un gymnase. L'Etat fait de même avec le secteur public local pour l'enseignement supérieur. Il n'y a pas eu, en la matière, de transfert de compétences, mais les collectivités, toutes catégories confondues, financent plus de la moitié des constructions, en particulier celles du plan Université 2000. L'usage des gymnases et des stades municipaux est une pomme de discorde. Depuis l'an dernier, Georges Frêche (PS), maire de Montpellier, réclame un loyer aux collèges et lycées qui les utilisent. La chambre régionale des comptes lui a donné raison, et le préfet a inscrit d'office cette dépense aux budgets des établissements concernés. Mais le conseil général de l'Hérault et le conseil régional de Languedoc-Roussillon ont déposé un recours devant le tribunal administratif. Toutes les collectivités de France attendent l'arrêt avec impatience.



DESSIN ALEXANDRE COUTELIS

Les loisirs du mercredi

Les murs ne sont rien tant qu'il n'y a pas de personnel pour les animer. Or c'est l'Etat – et lui seul – qui recrute, rémunère et affecte les enseignants. Si, le jour de la rentrée, il manque des instituteurs ou des professeurs, c'est, respectivement, à l'inspecteur d'académie et au recteur qu'il faut s'adresser.

Les élus locaux n'ont aucun pouvoir sur l'ouverture ou la fermeture des classes. C'est aussi l'Etat qui recrute les agents techniques, ouvriers et de service (ATOS) employés dans les collèges et les lycées. Alors que, pour le primaire, les personnels de service dépendent des municipalités. L'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG, à majorité UDF) demande que le personnel ATOS des collèges passe sous la tutelle des départements, qui ont déjà en charge l'entretien de ces établissements de second degré.

C'est l'Etat, toujours, qui définit les programmes et le contenu des diplômes. Les manuels sont en principe à la charge des familles dans le primaire. Mais, indique l'Association des maires de France (AMF), presque toutes les communes les achètent. L'Etat prend le relais de la sixième à la classe de seconde. Ensuite, les parents paient. Pour aider ceux qui ont de très faibles revenus, l'Etat propose des bourses sur critères sociaux pouvant atteindre, au maximum, 5 000 francs par an, et des allocations de rentrée scolaire, s'élevant cette année à 1 500 francs par enfant. Dans les lycées et les collèges, l'Etat assure un service médical et un service social, que l'APCG voudrait voir transférer aux départements.

Les communes jouent un rôle non négligeable dans l'emploi du temps parascolaire des jeunes. Bon nombre d'entre elles organisent des garderies matin, midi et soir. Elles ouvrent des cantines pour les enfants des écoles, les établissements publics de second degré faisant de même pour leurs élèves. Le mercredi et pendant les vacances scolaires, beaucoup mettent en place des centres de loisirs sans hébergement, avec des subventions du ministère de la jeunesse et des sports, ainsi que des caisses d'allocations familiales. Elles gèrent les bibliothèques municipales, tandis que les conseils généraux alimentent les bibliobus, précieux en milieu rural. Elles sont de plus en plus nombreuses à créer des conservatoires et des écoles de danse. Elles construisent piscines et patinoires. Depuis 1986, date de la cession des collèges et lycées aux collectivités locales, ces dernières ont dû beaucoup investir dans l'enseignement public. Jusqu'en 1990, les départements ont dépensé près de 38 milliards, et les régions près de 46 milliards de francs. En 1991, communes, départements et régions ont payé une somme équivalant à la moitié, ou presque, des dépenses du ministère de l'éducation nationale.

Le patrimoine hérité de l'Etat a été considérablement amélioré. Mais il reste encore un certain nombre d'établissements de type Pailleron : 300 collèges et une centaine de lycées, selon diverses sources, sur un total de 7 500 environ. Une partie de l'emprunt Balladur devrait être affectée à leur rénovation, par la voie de prêts bonifiés. Si le projet de réforme de la loi Falloux était adopté, cela entraînerait un alourdissement des charges des collectivités locales et diminuerait l'effort entrepris en faveur de l'enseignement public. Susceptibles alors de recevoir des aides à l'investissement, les établissements privés sous contrat pourraient réclamer une enveloppe de 4 milliards de francs par an (*le Monde* du 1er juillet). Au nom de la décentralisation, les élus locaux proches de la majorité sont favorables à ce projet controversé. Mais, au vu de leurs finances, ils réclament une grande prudence.

Rafaële Rivais

Rentrées

L'ÉTÉ a débuté avec la tenue en Lozère d'un Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT). Dès la rentrée, le gouvernement a nommé un nouveau patron à la tête de la DATAR.

Décidément, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, qui avait promis d'accorder beaucoup d'intérêt à ce secteur de son ministère, multiplie les effets d'annonce. De toute façon et sans préjuger de l'application des mesures décidées à Mende, le programme des activités lancées auparavant est déjà abondant.

D'ici à la fin de l'année, en effet, les régions et l'Etat devront conclure les négociations et signer, pour la troisième fois, les contrats qui fixent les priorités en matière d'aménagement pour les cinq années à venir. Par ailleurs, le mois de décembre est la date butoir pour l'application de la loi de 1992 qui incite les communes françaises à se regrouper.

Enfin, l'aggravation de la crise de l'emploi ne manquera pas de souligner, s'il en était encore besoin, l'urgence de la politique de la ville. L'interminable débat sur la politique agricole commune (PAC) et la négociation de l'Uruguay Round reposeront la question de la désertification des campagnes et de l'avenir des populations rurales.

« Heures Locales », dont la parution reprend ce 4 septembre, continuera de conter chaque semaine la manière dont les collectivités locales et leurs habitants vivent ces problèmes. Et comme l'Europe reste aussi un des grands enjeux, la dernière page du supplément sera consacrée, pendant quelques mois, à un voyage dans des villes frontières avant l'ouverture de 1994.

Françoise Chirot

ILE-DE-FRANCE

AUTO, MÉTRO, BOULOT, DODO

Epicentre d'un vaste bassin d'emploi, Paris est animé d'intenses migrations alternantes. Un phénomène qui va en s'amplifiant

Chaque matin, la fourmilière parisienne s'éveille. Pour se rendre à leur travail, deux millions de personnes sillonnent la capitale en tous sens. Le chassé-croisé est impressionnant par ses dimensions et sa complexité. Environ 390 000 Parisiens ont la chance de travailler dans leur arrondissement de résidence. Un nombre à peu près équivalent se déplacent vers un autre secteur, et 234 000 (l'équivalent de la population de Nantes) sont obligés de se rendre au-delà du périphérique. Ils croisent près de 925 000 banlieusards (l'équivalent des habitants de Marseille) rejoignant leur bureau ou leur atelier intra-muros et près de 100 000 provinciaux (l'équivalent de Rouen) qui gagnent leur pain quotidien dans la capitale. Et le soir, tous font le même chemin en sens inverse. Ces migrations professionnelles alternantes depuis longtemps caractéristiques de Paris vont en s'amplifiant.

Emplois et actifs

Chaque année on compte davantage de passagers sur les lignes du métro, du RER et de la SNCF banlieue. Sans parler du va-et-vient des voitures. En comparant les données des recensements, la commission diocésaine de Justice à Paris, qui étudie les conditions de vie quotidienne des Franciliens, a noté cette tendance et s'en inquiète (1).

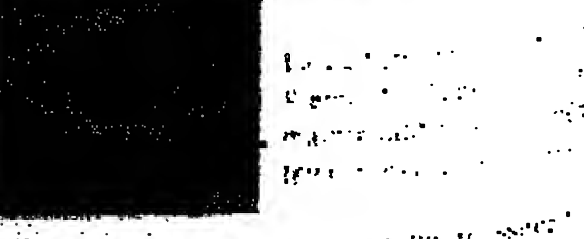
Si les Parisiens ont la bougeotte, ce n'est pas par plaisir mais par obligation. Elle tient à l'inégalité des offres d'emploi entre les arrondissements. Certains d'entre eux (cinquième, onzième, treizième, quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième) disposent en gros d'un poste de travail ou d'un poste et demi par actif résident. C'est l'équilibre. Mais d'autres (dix-huitième, dix-neuvième et vingtième) sont en déficit. Dans le vingtième arrondissement par exemple, il n'y a que trois emplois pour cinq actifs. D'où une «émigration» forcée. Elle s'opère en direction des arrondissements où se concentrent les ateliers, les commerces et les bureaux. C'est le cas des premier, deuxième et neuvième arrondissements, où l'on trouve de quatre à sept emplois pour un actif résident. La situation la plus caricaturale est celle du huitième, où la transformation des appartements en bureaux a pris une telle ampleur que le «triangle d'or» est obligé d'«importer» 90 % de ses employés.

Naturellement, les migrations sont encore accentuées par le fait que tous les emplois d'un arrondissement ne sont pas occupés par des habitants du secteur. Chaque matin, les résidents quittant les onzième, douzième, dix-septième, dix-neuvième et vingtième arrondissements sont plus nombreux que les actifs y restant pour travailler. Ces secteurs populaires font encore office de réservoirs de main-d'œuvre.

(1) *Emplois parisiens et déplacements domicile-travail*, par Jean Choquet et Pierre Keller, avril 1993, 8 pages. Commission diocésaine Justice à Paris, 8, rue de la Ville-L'Evêque, 75008 Paris.

Marc Ambroise-Rendu

Lire la suite page 21



REPÈRES

DROIT DU TRAVAIL

CONTRATS CLOCHEMERLESQUES

Le licenciement d'une secrétaire de mairie illustre les difficultés des petites communes dans la gestion de leur personnel

RAREMENT le village montagnard de La Garde-en-Oisans (Isère) avait connu une telle animation. A la fin du mois d'août, l'ancienne secrétaire de mairie, Martine Pellissier, trente-deux ans, enceinte de sept mois, a observé une grève de la faim de trois jours sur la place de l'église, pour protester contre son licenciement par Bernard Thebault (RPR), maire de cette commune de 56 habitants. Il a fallu l'intervention du député de la circonscription, Didier Migaud (PS), pour que M. Thebault promette un rendez-vous à la jeune femme, en présence d'un médiateur ainsi que du conseiller général du canton, Jean-Guy Cupillard (RPR). Mme Pellissier est alors rentrée chez elle et s'est alimentée.

L'affaire a débuté le 21 juillet quand Bernard Thebault a licencié Martine Pellissier pour *« faute grave »*. Il invoque des manquements au service public, tels que, notamment, la fermeture de la mairie pendant les heures de permanence. Martine Pellissier répond que le maire était d'accord sur ces absences, qui auraient été destinées à *« récupérer »* des heures de travail non payées. Elle estime que la municipalité lui doit encore de l'argent, pour des travaux effectués sans contrat. Leurs versions n'ont qu'un point commun. Il y aurait eu plusieurs dispositions prises en marge de la légalité : emplois sans contrat de travail, contrats fictifs, régularisations effectuées avec, et parfois sans l'aval du conseil municipal.

Pas d'autre médiateur en vue

« Essayez d'aider les gens, ça vous retombe sur le nez ! », se plaint M. Thebault. C'est en janvier 1992 qu'il embauche Martine Pellissier, venue rejoindre son compagnon, menuisier à La Garde, après avoir été secrétaire de direction dans la région parisienne. *« Elle n'avait pas d'emploi. Personne n'a rien trouvé à redire lorsque je lui ai demandé un coup de main »*, raconte M. Thebault. Le manque d'expérience professionnelle n'était-il pas un obstacle ? *« Dans une petite commune comme la nôtre, les affaires ne sont pas compliquées. On apprend sur le tas. »* Pourtant, les choses ne semblent pas avoir été aussi simples.

Après une interruption due à un premier accouchement, Martine Pellissier devient secrétaire de mairie, sans contrat. *« C'est à sa demande qu'il n'y en a pas eu*, affirme le maire. *Elle voulait percevoir ses indemnités de congé de maternité. »* Ce que Mme Pellissier conteste. En avril, le conseil municipal vote une délibération créant un poste de secrétaire de mairie à temps non complet (douze heures par semaine). Un premier contrat de travail, conforme à la délibération, aurait été signé, bien qu'on n'en trouve pas trace chez le comptable du Trésor. Mme Pellissier aurait été embauchée en qualité de contractuelle pour six mois. Un second contrat est passé en septembre, sans que le conseil municipal en soit averti, alors qu'il modifie le poste de Mme Pellissier. Celle-ci doit désormais accomplir vingt-quatre heures de travail par semaine.

« En fait, indique le maire, *elle n'en faisait toujours que la moitié »*. Il s'agissait d'un *« stratagème »* destiné à lui rémunérer des services rendus alors qu'elle n'était pas officiellement employée. Le comptable du Trésor a fermé les yeux *« parce qu'il faut bien mettre de l'huile dans les rouages ! »* En mars 1993, une nouvelle délibération du conseil municipal, non suivie d'un contrat, accorde un mi-temps à Mme Pellissier. Elle travaille vingt heures par semaine, et perçoit un salaire de 3 300 francs.

Les relations entre le premier magistrat et sa secrétaire de mairie se sont dégradées au mois de mai, *« après les législatives, parce qu'elle était manipulée par l'opposition socialiste »*, remarque l'édile, qui se trouve à la tête de la commune depuis 1983. Dans le village, les antagonismes sont vifs. Une association de défense des intérêts de la commune s'est créée, voici quelques années, pour s'opposer à la construction d'une maison de retraite. A l'occasion d'une autre affaire, un habitant a porté plainte contre le maire, qui vient d'être mis en examen pour faux et usage de faux. Mme Pellissier proteste néanmoins qu'elle n'est *« le jouet d'aucun camp »*.

Une altercation a eu lieu autour de l'ordinateur communal, que Martine Pellissier ne savait pas faire fonctionner. Sa formation était *« insuffisante »*, plaide-t-elle. *« De toute façon*, s'énerve le maire, *elle était d'une paresse incroyable. »* Après cet échange, le maire et son employée ne se sont plus revus. M. Thebault affirme qu'elle ne venait plus travailler. Mme Pellissier assure qu'il l'évitait. Les malentendus conduisent à un rendez-vous manqué, début juillet, et au licenciement.

La préfecture incompétente

Malgré les appels de Martine Pellissier, personne n'est venu calmer le jeu. Estimant que le maire l'empêchait de *« faire correctement son travail »*, elle a demandé à la préfecture d'intervenir. Mais, depuis la décentralisation, le représentant de l'Etat n'exerce plus de tutelle sur les élus locaux. Mme Pellissier s'est tournée vers le centre de gestion, mais cet organisme ne s'occupe que des titulaires de la fonction publique territoriale. Il restait le conseil municipal, mais Mme Pellissier n'a *« confiance en personne »*. Certains élus de la majorité disent que l'assemblée délibérante a été prévenue du licenciement et qu'elle l'a approuvé.

D'autres, membres de l'opposition, affirment avoir été informés après coup et désapprouver l'initiative du maire. M. Thebault conclut que les *« ententes verbales ne valent plus rien »* lorsque l'humeur tourne à l'aigre, et que *« cette histoire lui servira de leçon »*. En attendant il a fait appel à une nouvelle contractuelle pour lui *« donner un coup de main »*.

R. Rs.

ADMINISTRATION

TORCY L'EMPORTE SUR NOISIEL

Son maire vient d'obtenir le transfert de la nouvelle sous-préfecture de Seine-et-Marne

LA nouvelle a fait l'effet d'une douche froide sur les élus et fonctionnaires de la commune de Noisiel. Leur voisin Gérard Jeffray (UDF), député, maire de Torcy, vient d'obtenir du ministre de l'intérieur le transfert sur sa commune de la nouvelle sous-préfecture de Marne-la-Vallée. Celle-ci était pourtant promise à Noisiel par un décret signé du prédécesseur de Charles Pasqua, Paul Quilès, en date du 26 février 1993 (*le Monde* du 14 décembre 1992). Le nouveau ministre n'aura donc mis que six mois pour retenir la proposition du député de la circonscription, élu en mars dernier à la place du socialiste Jean-Pierre Fourré.

« Après examen du dossier, écrit Charles Pasqua le 27 août à l'adresse de Gérard Jeffray, *j'ai décidé d'engager le processus de transfert du chef-lieu de Noisiel à Torcy... J'ai demandé au préfet de Seine-et-Marne de procéder aux consultations nécessaires pour la mise en œuvre de ce transfert. »*

Et le maire de Torcy de se féliciter de la décision ministérielle, dans un communiqué publié le 31 août : *« C'est un juste retour des choses tant le choix « politique » de Noisiel avait été évident. Alors que cette commune n'était pas candidate, un dossier monté en catastrophe avait abouti à un choix à l'emporte-pièce sur un terrain de 3 000 mètres carrés alors que le cahier des charges initial en réclamait près de 30 000. Le décret était publié juste avant les élections de mars. Un petit cadeau politique en quelque sorte au maire de Noisiel, avec l'appui de l'ancien député. »*

« Il est vrai que nous n'étions pas candidats, précise Charles Trouillard, directeur de cabinet du maire de Noisiel, Daniel Vachez (PS). *Il y a cinq ans, le terrain d'assiette imposé par l'Etat dépassait de loin les surfaces disponibles sur la commune. Mais il semble que les techniciens du ministère aient depuis lors revu leurs projets à la baisse.*

» La commune de Noisiel redevenait donc concurrentielle, d'autant qu'elle accueille déjà une mini cité administrative. Le quartier du Luzard regroupe en effet le centre des impôts, la chambre régionale des comptes, les bureaux des douanes, la Banque de France, l'Ecole nationale des services du Trésor, des services de la direction départementale de l'équipement et un commissariat de police. »

« Une première »

Choisis sans avoir été consultés, les élus de Noisiel sont à nouveau surpris, mais, cette fois, ne décolèrent pas : *« Si Torcy avait été retenue il y a six mois*, explique Daniel Vachez, *cela ne nous aurait fait ni chaud ni froid. Mais cette décision de politique partisane est inadmissible. Il s'agit à ma connaissance d'une première. Je me souviens par exemple de la décision de Jacques Chirac, en 1986, de créer une nouvelle sous-préfecture à Fontainebleau, alors que l'on connaissait déjà les besoins bien plus importants du Nord seine-et-marnais. Deux ans plus tard, il n'était pas venu à Michel Rocard l'idée de remettre en cause le choix de son prédécesseur ! Je constate que la première action de Gérard Jeffray en tant que député est une intervention en faveur de sa propre commune. C'est scandaleux, et je suis persuadé que les gens vont très mal réagir. »*

Roland Puig

BLOC-NOTES

NOMINATION

■ **Damien Devoussoux, directeur du cabinet du préfet du Limousin.** – Damien Devoussoux, secrétaire général de la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, est nommé directeur de cabinet du préfet de région du Limousin.

[Né le 30 mai 1953 à Chamonix (Savoie), Damien Devoussoux est licencié en histoire et en sciences économiques, diplômé en sciences politiques, docteur de troisième cycle en sociologie électorale. Diplômé de l'Ecole du commissariat de la marine, il a été durant douze ans (1979-1991) officier-commissaire de la marine, avant d'être nommé sous-préfet de deuxième classe au secrétariat général de Saint-Pierre-et-Miquelon.]

AGENDA

■ **Ecologie et urbanisme** l'instigation de l'Institut européen d'écologie, un colloque intitulé « Vingt ans d'écologie urbaine. Bilan et perspectives de la ville de demain », se tiendra à Metz du 14 au 16 septembre. Au programme : les expériences des villes de Metz, Angers, Dijon, Strasbourg et Toulouse.
▶ **Renseignements : Institut européen d'écologie, 1, rue des Récollets, 57000 Metz. Tél. : (16) 87-75-41-14.**

■ **Top-Com 93.** – Le Salon des directeurs de la communication et du marketing, Top-Com, se tiendra à Deauville (Calvados), du mercredi 15 au samedi 18 septembre. Certains ateliers seront consacrés à la communication des collectivités locales : bulletins municipaux, affichage, messages télématiques. Un espace d'exposition rassemblera deux cents exposants (agences, partenaires techniques).
▶ **Renseignements au (16-1) 47-58-20-40.**

■ **Université d'été « Science et environnement ».** – La quatrième session d'été organisée par l'association de l'Université européenne de l'environnement aura pour thème « Science et décision en matière d'environnement ». Elle sera organisée en deux sessions, qui auront lieu du 13 au 18 septembre sur la petite île de Berber, dans le golfe du Morbihan. Un cours de formation réservé aux étudiants occupera les trois premiers jours. Des rencontres devraient ensuite réunir des représentants du monde associatif et universitaire, de l'industrie, de l'administration publique et des autorités locales.
▶ **Université européenne de l'environnement. 75010 Paris. Tél : 45-26-30-16.**

■ **Politique de la ville.** – Le Forum pour la gestion des villes et des collectivités territoriales, que préside Alain Richard (PS), organise une journée d'étude intitulée « Quelle politique pour la ville ? », à Paris, jeudi 16 septembre. Des élus, des consultants et des fonctionnaires se demanderont notamment si la déconcentration des pouvoirs de l'Etat, la participation accrue des associations d'habitants et la simplification des procédures de financement ont permis de répondre aux besoins des villes.
▶ **Renseignements au (16-1) 42-56-39-70.**

PUBLICATIONS

■ **Les Associations à l'épreuve de la décentralisation.** – Le Conseil national de la vie associative (CNVA) publie son rapport 1991-1992, largement consacré à la décentralisation. Ardemment souhaitée par beaucoup d'associations, cette réforme a des effets pervers. Les élus locaux ont trop souvent tendance à prendre les défauts qu'ils dénonçaient de la part de l'Etat. Ils souhaitent plus de *« docilité »* de la part d'associations qu'ils aident financièrement. Les associations voudraient pouvoir vivre sans que soient remis en question les soutiens financiers qu'elles reçoivent. L'ouvrage comprend aussi un résumé des débats qui ont eu lieu lors du colloque organisé par le CNVA en novembre 1991 sur les associations à l'heure de la décentralisation.
▶ ***Les Associations à l'épreuve de la décentralisation - Bilan 1991-1992*, 147 p., La Documentation française, 29-31 quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07.**

■ **Mutation rurale.** – *« Le monde rural n'est pas en déclin, il est en mutation »*, le Groupe d'étude et de mobilisation espaces ruraux se veut positif. Son rapport, remis au premier ministre Edith Cresson en 1992, et qui vient d'être publié, n'est donc pas une complainte de plus sur la mort des campagnes françaises. Il essaie au contraire de formuler quelques propositions constructives. Le groupe de réflexion, dirigé par René Carron (non inscrit), conseiller général et président du Crédit agricole de la Savoie, écorne au passage l'organisation actuelle des collectivités locales qui agissent parfois en concurrentes et non comme parties prenantes d'un même territoire. Dans l'ensemble, leurs idées sont novatrices, pas révolutionnaires. Certaines ont d'ailleurs été évoquées par d'autres experts, sous d'autres gouvernements successifs. Il reste à les expérimenter.
▶ ***Pour une politique d'aménagement des territoires ruraux*, collection « Alternatives rurales », éditions L'Harmattan, 5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris, 118 p., 70 F.**

DÉBAT

L'INDISPENSABLE AMÉNAGEMENT DU LITTORAL

par Antoine Rufenacht

LORS du comité interministériel qui s'est tenu à Mende le 12 juillet 1993, le gouvernement a annoncé le dépôt pour l'automne d'un projet de loi d'orientation sur l'aménagement du territoire. Il serait accompagné d'une charte nationale qui se proposerait de dessiner une nouvelle architecture du territoire, de penser de façon prospective la France de 2015 et prendrait en compte trois niveaux d'organisation : les zones rurales, les zones d'équilibre dotées de villes moyennes et les territoires sous influence d'une métropole.

Une telle classification perpétue à l'évidence la dichotomie ville-campagne. Nous pensons pour notre part que cette perception spatiale du territoire, qui a le mérite de bien s'intégrer à la manière de penser communautaire, doit être complétée par une approche plus novatrice qui intégrerait des territoires à spécificités fortes. Je veux parler en particulier de la montagne et du littoral. Il est significatif de remarquer que ces deux ensembles ont fait l'objet, chacun en ce qui le concerne, d'une loi-cadre particulière visant à leur protection et leur aménagement – la montagne en 1984, le littoral en 1986.

Si nos campagnes méritent une attention particulière, du fait de leur dépopulation et de la déshérence des activités qui l'accompagne, le littoral, à l'inverse, paraît plus que jamais une zone d'attraction, de développement et de peuplement. La densité de population, l'accroissement démographique et la concentration de constructions de logements ou d'infrastructures routières en sont les signes les plus marquants.

Ce phénomène, de l'avis de tous, est appelé à s'accentuer. De vingt-cinq millions de touristes actuellement, nos côtes seraient appelées à en accueillir le double d'ici quinze ans. Le comité interministériel n'a fait aucunement référence au littoral. Or ce dernier constitue une grande richesse de la France en termes de gisements écologiques et économiques. Il est donc urgent que le fait littoral soit pris en compte au niveau national de façon significative.

L'Association nationale des élus du littoral (ANEL) s'y emploie avec détermination depuis sa fondation en 1979. Nous proposons qu'un certain nombre d'objectifs clairs soient intégrés dans les réformes annoncées. Le gouvernement vient de faire savoir que l'enveloppe globale était portée de 51 à 67,7 milliards de francs. Les élus du littoral demandent dans ce cadre que les besoins en développement des régions côtières soient pris en compte de manière spécifique par les contrats de plan. Cela est vrai en ce qui concerne la politique de défense contre les dangers de la mer, dont l'Etat s'est complètement désengagé, du financement de l'aquaculture (notre pêche de demain), du réseau d'assainissement côtier, qui doit faire l'objet d'un très lourd effort financier de la part des stations. Mais également des infrastructures routières. A ce titre, la réalisation de la route bleue, qui doit aller de Calais à Hendaye, doit être prioritaire.

Dépasser le cadre de pensée hexagonal

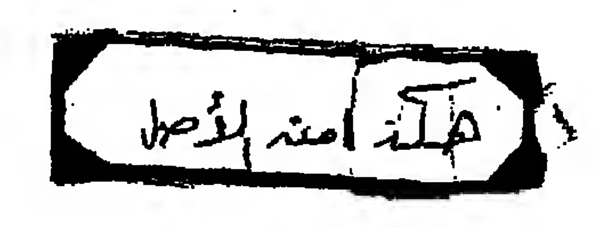
Il apparaît aujourd'hui également urgent que l'Etat se dote, à l'exemple du fonds d'intervention pour l'auto-développement en montagne (FIAM), d'un fonds interministériel à l'aménagement du littoral (FIAL) qui se conjuguerait aux dotations des contrats Etat-régions. Ce fonds serait géré par une structure spécifique.

Il n'est à ce titre que de prendre exemple sur l'institution originale que représente le commissariat à l'aménagement des Pyrénées ou celui dont la création annoncée du commissariat à l'aménagement et au développement des plateaux de l'Est. De même, le projet de loi réformant la DGF (dotation globale de fonctionnement) en réorientant les moyens financiers vers les communes sensibles ou sinistrées devra prendre en compte l'inégalité actuelle de traitement envers les collectivités littorales, inégalité que ne compense pas, tant s'en faut, l'actuelle dotation touristique. Rappelons que certains de nos villages doivent s'équiper de stations d'épuration correspondant à quinze fois la capacité nécessaire à leur population permanente.

La procédure exemplaire que constituent les schémas de mise en valeur de la mer doit être vigoureusement encouragée en faisant l'objet de crédits significatifs. Visant à zoner les activités touristiques et maritimes dans un espace géographique pertinent (une baie, un étang salé, un pays côtier identifié...), le schéma de mise en valeur de la mer permet en effet, à l'issue d'une concertation entre l'Etat, les collectivités et les professionnels concernés, de définir une politique à long terme dans un espace conflictuel. La dotation budgétaire actuelle, qui ne permet l'étude que d'un ou deux schémas par an sans aucun volet d'accompagnement financier, risque de réduire cet outil remarqué par Bruxelles au niveau d'une expérience administrative sans lendemain.

Nous voudrions enfin à l'heure des choix que l'expérience de nos amis et voisins puisse être analysée et nourrir notre pratique de demain. Je ne prendrai ici que l'exemple des Pays-Bas qui ont depuis fort longtemps planifié les aménagements littoraux : la province, clé de voûte de l'aménagement du territoire, formule un programme dans un schéma directeur dont la validité (généralement de quinze ans) respecte les grandes options définies à l'échelon national. Cela nous ramène ainsi à notre réflexion première : le littoral ou la montagne doivent nous provoquer à dépasser le cadre de pensée hexagonal, focalisé de manière sans doute trop manichéenne sur le dualisme zones rurales/centres urbains. Alors, la charte nationale, à laquelle nous devons tous travailler, donnera à la France de 2015 une autre image que celle de villes irradiant leurs périphéries. Ce sera avant tout celle de flux de populations, de productions de valeurs ajoutées et de pôles régionaux à l'échelle européenne. Alors, pourquoi pas, après la Lozère, vaste territoire rural en voie de désertification, un prochain comité interministériel siégeant sur le littoral ?

▶ **Antoine Rufenacht est député RPR de Seine-Maritime et président du conseil régional de Haute-Normandie.**



RÉGIONS

RHÔNE-ALPES

REMOUS DANS LES GORGES DE L'ARDÈCHE

Alors que les touristes sont de plus en plus nombreux à fréquenter le site, élus et associations se disputent la gestion de cette réserve naturelle

INVENTEUR, au début des années 60, du canoë en polyester stratifié, solide et peu coûteux, François Lecler *méritait bien la médaille* d'honneur de la commune de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche) qui lui a été décernée le 18 avril 1992. Cet ancien champion de France, alors nommé directeur de la base de plein air, a incontestablement donné une seconde vie à ce village de 1 990 *habitants*, porte d'entrée des gorges de l'Ardèche.

Dans ses couleurs vives – jaune, orange, bleu ou vert, – cette embarcation rudimentaire est devenue l'accessoire indispensable pour une traversée prévue sur une ou deux journées. Au départ de la majestueuse voûte de pierre du pont d'Arc creusée par la rivière, des touristes par milliers s'engouffrent ainsi dans ce passage étroit entre les abruptes parois, sillonnent les méandres, franchissent les rapides, s'offrent une halte bronzage sur les plages, à l'affût des oiseaux nichés dans les grottes, avec l'espoir d'assister à l'envol de l'aigle de Bonelli ou du vautour percnoptère, espèces menacées de disparition. *Une simple* partie de plaisir, cette descente où il suffirait de se laisser glisser au fil de l'eau durant 31 kilomètres? Toute l'économie générée par cette activité pourrait le laisser croire.

Selon une estimation, 156 800 descentes sont effectuées chaque année. Près de 20 000 personnes séjournent dans les deux bivouacs de fortune, dont la moitié sont des randonneurs engagés sur un sentier escarpé. Là-haut, en surplomb, *300 000* véhicules empruntent la route de Vallon à Saint-Martin-d'Ardèche et s'arrêtent sur des aires panoramiques plus ou moins prévues à cet effet. Durant les trois jours du week-end de Pentecôte, on a compté 6 300 bateaux, avec, sur certains rapides réduits en entonnoir, des attentes. *Mais* on a aussi enregistré des accidents qui ont causé la mort de cinq personnes depuis le début de la saison. Faut-il, dès lors, envisager de réglementer dans cette réserve naturelle de 1 572 hectares, créée en 1980 et comme telle déjà soumise à diverses interdictions?

Une fréquentation mal maîtrisée

« On ne va pas chercher les touristes. Ils viennent tout seuls. Pourquoi priver certaines catégories de la découverte d'un milieu naturel protégé au profit d'une élite? », s'insurge Yves Serre (PS), maire de Salavas et président du syndicat intercommunal qui regroupe quarante-trois communes de l'Ardèche et du Gard. *« La réserve, c'est notre capital de travail. Notre seul souci est de la préserver en améliorant les conditions d'accueil... et d'environnement »*, précise Jean-Pierre Ageron (PS), maire de Vallon.

Depuis le 11 mars, le syndicat intercommunal est investi de la gestion de la réserve des gorges. C'est aussi à cette structure qu'a été confiée la réalisation de la « charte de mise en valeur » prévue par l'opération « Grand site » décidée par l'Etat, en 1989 (1) pour protéger les territoires menacés d'une fréquentation mal maîtrisée. A l'exception de quelques retouches, la commission supérieure des sites a donné, fin juin, *son* feu vert à un programme d'aménagement, d'un montant de 21 millions de francs. Equipement des aires de bivouac, création d'un poste de gendarmerie et de secours, amélioration de leurs accès, restauration de l'aire de parking du pont d'arc, construction d'une maison de la réserve : pour les élus, il s'agit de canaliser le flux des touristes, source de pollutions multiples.

Mais l'engagement des travaux, avant même la signature de la charte, a déjà suscité des réactions des deux principales associations de défense de l'environnement, celle de protection des gorges de l'Ardèche (APGA) et la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA).

La première d'entre elles, animée par Michel Pivert – il fut à l'origine de la création de la réserve avant d'en être écarté, – mène une guérilla juridique contre les élus suspectés d'avoir succombé à *« une mystique de l'aménagement au détriment de la protection »*. *« Depuis dix ans*, accuse-t-il, *ils ont assuré l'intendance des loueurs de bateaux, sans jamais se préoccuper d'approche scientifique, éducative. »*

Le projet d'une redevance

Au nom de la FRAPNA, Georges Descours n'est pas moins sévère. *« Qu'on ne compte pas sur nous pour cautionner une politique d'aménagement dans une réserve naturelle qui se suffit à elle-même, à moins de vouloir la transformer en Luna-Park d'un circuit touristique à but mercantile »*, frémit-il en citant l'idée, un moment évoquée, d'équiper le pont d'Arc en Son et Lumière.

Quatre plaintes ont été déposées contre le syndicat intercommunal auprès du procureur de la République de Privas pour détérioration du site lors de l'abattage d'arbres et de terrassements à l'intérieur de la zone, *a priori* protégée. L'une vise nommément l'un des vice-présidents du syndicat dont la fille, architecte à Privas, aurait *« hérité »* de l'ensemble des marchés sans appel d'offres préalable, assure M. Pivert.

Pour les élus, *« ce climat de polémiques permanentes »* n'a pas lieu d'être. Ils invoquent les *« multiples obligations »* et les contraintes des différentes législations s'appliquant aux gorges. *« Nous restons totalement soumis à la tutelle de l'administration pour la moindre autorisation »*, précise M. Ageron. Il paraît plus préoccupé du financement futur de l'entretien et de la gestion de la réserve. La perception d'une redevance – la forme déguisée d'un « péage », – auprès des usagers par les cinquante-trois loueurs de bateaux plus ou moins déclarés officiellement reste juridiquement complexe.

Mais l'idée heurte la profession. *« On peut l'admettre pour les services rendus, mais pas pour payer la protection de l'aigle de Bonelli »*, assure Yves Charmasson, le président du syndicat local. Déjà montrés du doigt pour laisser filer des touristes mal préparés physiquement, accusés de ne pas *« faire le ménage »* à l'égard de commerçants peu scrupuleux, les loueurs commencent à s'inquiéter. *« L'Ardèche a montré l'exemple. Mais elle pourrait bien subir les effets de lassitude, de saturation et surtout de concurrence »*, signale M. Charmasson, comme s'il redoutait qu'un tour de vis réglementaire ne vienne tarir la source d'une *« pompe à fric »*, dénoncée par M. Descours.

Michel Barnier, ministre de l'environnement, a signé, mercredi 4 août, la « charte grand site ». Entre la volonté des élus, les intérêts des professionnels et la vigilance exercée par les associations, il risque de se retrouver pris dans un tourbillon de plus en plus agité. Sans espoir de donner un coup de pagaie pour redresser la barre.

(1) Outre les gorges de l'Ardèche, ont été retenus le cirque de Gavarnie (Hautes-Pyrénées), la forteresse de Brouage (Charente-Maritime), la pointe du Raz (Finistère) et la vallée de la Dordogne, entre Argentat et Baulieu (Corrèze).

de notre envoyé spécial à Vallon-Pont-d'Arc
Michel Delberghe

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Quatre villes solidaires

Ils sont quatre maires, d'Auvergne et du Languedoc-Roussillon *à avoir décidé* d'unir leurs efforts au-delà des limites régionales. Jean-Jacques Delmas (rad.) de Mende (Lozère), Marc Censi (UDF) de Rodez (Aveyron), Pierre Philibert (UDF) du Puy (Haute-Loire) et René Souchon (PS) d'Aurillac (Cantal) *veulent travailler ensemble* à la mise en œuvre des contrats de ville. Les municipalités choisies, de taille semblable, sont des chefs-lieux de départements ruraux qui connaissent des difficultés liées à l'exode agricole. Des réunions de travail *devraient permettre la rédac*tion d'un Livre blanc qui sera remis à la DATAR. Des propositions concrètes sont déjà formulées, comme la promotion touristique et la présentation commune des villes sur l'autoroute A 75. A plus long terme, devrait être pro*posée la création d'une uni*versité des sciences de la nature, du vivant et de l'environnement, avec quatre pôles d'enseignement : formation aux métiers du tourisme au Puy, développement de la chaîne alimentaire à Aurillac, filière bois et viande à Rodez et métiers de l'environnement à Mende.

HAUTE-NORMANDIE

Le funiculaire du Havre séduit toujours

Image indissociable du Havre, le funiculaire qui relie la ville basse aux hauteurs connaît à nouveau, depuis quelques années, les faveurs du public. Mis en service en 1890, ce chemin de fer permet en 350 mètres de trajet d'effacer 84 mètres de dénivellation. *Emprunté par quel*que 2 millions de passagers (à la montée et à la descente) jusque dans l'immédiat après-guerre, le funiculaire semblait avoir inexorablement perdu de son attrait. On envisagea même sa fermeture au début des années 70. Ses défenseurs se réjouissent d'autant plus de voir sa fréquentation s'accroître depuis quatre ans passant de 368 000 à *394 000 passagers, piétons* et cyclistes. Une heureuse surprise pour la ville du Havre qui garantit le déficit d'exploitation de 1,8 million de francs en 1992. A 50 centimes la descente et 1 F la montée, le « funi » conserve son caractère social et économique pour les lycéens qui doivent rejoindre leur établissement, comme pour les piétons qui laissent leur voiture *sur les hauteurs pour accéder* aux commerces du centre en moins de trois minutes.

POITOU-CHARENTES

Un pôle artistique européen

Seule, l'école des beaux-arts de Poitiers ne pouvait prétendre figurer dans le groupe des quinze pôles d'enseignement supérieur de niveau européen imaginé par le ministère de la culture en 1990. Elle s'est donc alliée à celle d'Angoulême, pour *effectuer une étude* sur les conditions pédagogiques, artistiques, économiques et juridiques de la réalisation d'un établissement ayant l'image pour thème central de travail. Au terme de cette étude, les deux villes offriront un premier cycle d'enseigne*ment généraliste. En* deuxième et troisième cycle, les filières seront réparties entre les deux villes. Cet établissement *reposerait* sur un groupement d'intérêt public (GIP) à caractère culturel, ayant notamment pour partenaire l'Etat, la région Poitou-Charentes, les villes d'Angoulême et de Poitiers et le Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême.

FRANCHE-COMTÉ

FAVORISER LE BATIMENT

Le Doubs subventionne les communes qui fournissent du travail aux entreprises

EN décidant, le 28 juin, de prendre à son compte les orientations gouvernementales en faveur du bâtiment et des travaux publics, le conseil général du Doubs faisait le pari d'obtenir des communes du département qu'elles entreprennent pour *180 millions* de francs de travaux avant la fin du mois d'octobre.

Il s'agissait de faire sortir des cartons, où ils sommeillaient dans l'attente de jours meilleurs, des projets concernant notamment les réseaux d'eau et d'assainissement, la voirie, la transformation en logements de bâtiments municipaux inoccupés, la réfection d'écoles, d'équipements sportifs ou d'églises, l'amélioration de l'habitat ou encore l'aménagement des cours d'eau. A la condition d'être présentés avant le 15 août et de concerner des travaux qui devaient impérativement être commencés avant la fin du mois d'octobre et terminés au 1er juillet 1994, les dossiers bénéficieraient d'une *majoration* de 5 % de la subvention départementale.

Gérer l'endettement

Malgré les contraintes de délai et en dépit des vacances, l'objectif est atteint et même largement dépassé. Georges Gruillot (RPR), président du conseil général du Doubs, a fait savoir, deux mois après le lancement de l'opération, que les communes et groupements de communes s'étaient engagés à confier pour 250 millions de francs de travaux aux entreprises du bâtiment et des travaux publics dans les conditions prévues.

Le conseil général, pour sa part, programmait dans le même temps pour 120 millions de francs de travaux, non prévus au budget 93, et qui concernent des routes et des bâtiments départementaux.

Et après? La question peut se poser car l'opération départementale n'est qu'un *« coup ponctuel permettant de franchir un modeste cap »* et il n'est pas envisagé de la renouveler. De plus, les travaux réalisés à l'occasion de ce *« coup de pouce »* ne seront évidemment plus à faire. Faut-il espérer, comme le fait M. Gruillot, que *« les programmes de l'Etat prendront le relais en 1994 »*?

Pour l'heure, le département s'apprête à gérer au mieux le supplément d'endettement créé par son initiative en faveur du bâtiment et des travaux publics. Il doit en effet recourir à l'emprunt pour faire face à ces nouvelles dépenses. Par bonheur, il n'est pas parmi les plus endettés de France et le remboursement des 100 millions de prêt bancaire, obtenu à des conditions relativement avantageuses, est assorti d'une période de différé. De leur côté, les communes ou groupements de communes vont emprunter pour environ 115 millions de francs. Ils bénéficieront des conditions négociées par le département.

Personne dans le département ne s'attend à voir se créer de nouveaux emplois à la faveur de cette opération. Mais les responsables économiques estiment qu'elle permettra cependant d'éviter des dépôts de bilan et de nouveaux licenciements dans un secteur en mauvaise santé. *« Mille deux cents emplois seront préservés pendant un an »*, estiment les élus départementaux.

Forts d'un nouveau logo, censé symboliser la *« détermination »* du Doubs, les conseillers généraux recherchent avec les organisations professionnelles patronales d'éventuelles sources d'emplois dans les services de proximité, l'environnement, le temps partagé et l'innovation administrative.

de notre correspondant à Besançon
Claude Fabert

ALSACE

UNE RÉGION DE TRANSIT

Les deux départements rhénans attirent peu de nouveaux habitants

SELON le bureau régional de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) à Strasbourg, les départs d'Alsace ont été supérieurs aux arrivées entre 1982 et 1990 (année du dernier recensement), et ce pour la première fois depuis 1954. Ce résultat constitue une surprise d'autant plus grande pour les statisticiens que l'Alsace enregistre traditionnellement le plus faible taux de chômage de toutes les régions françaises – à peine 5 % il y a trois ans et 7,4 % aujourd'hui, – même si le *phénomène frontalier* (61 000 Alsaciens travaillent en Allemagne ou en Suisse et résident dans leur région) explique pour partie ces pourcentages en regard des moyennes nationales.

Avec 14,6 %, l'Alsace détient le taux de départ le plus faible de France et se situe ainsi au-dessous des deux autres régions que l'on quitte assez peu – Rhône-Alpes (15,2 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (17,1 %) – alors que le Limousin, la Bourgogne, la Picardie, la Basse-Normandie, la Lorraine et la Franche-Comté avoisinent les 30 %, voire les dépassent. *Elle enregistre également* un des plus bas pourcentages d'arrivées (15 %). Seuls la Lorraine (13,7 %) et le Nord - Pas-de-Calais (7,2 %) font moins bien tandis que l'Ile-de-France (32,6 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) (34.5 %) réalisent les scores les plus spectaculaires.

En réalité, la géographie des migrations s'est fortement modifiée ces vingt dernières années. Jusqu'à la moitié des années 70, l'Alsace a bénéficié d'un apport de population de toutes les régions, à l'exception de Rhône-Alpes et de PACA. Depuis, les choses ont sensiblement changé : le nord et l'est de la France sont les seuls à effectuer des transferts vers les départements alsaciens.

Et encore, souligne l'étude de l'INSEE, *« nombre de familles venues s'installer en Alsace repartent au bout de quelques années »*. Les départs des « immigrés » ont représenté 18 % pendant la période 1982-1990, le taux étant particulièrement élevé chez les personnes de trente à trente-quatre ans et surtout chez les cadres supérieurs (40 %). *« Comme la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine*, conclut le rapport sur ce point, *l'Alsace est une région de transit. »*

L'INSEE n'explique pas ce phénomène, pas plus d'ailleurs que le faible pourcentage d'Alsaciens (5,2 %) qui reviennent au pays après avoir travaillé ailleurs dans l'Hexagone ou à l'étranger. Par rapport aux autres régions, cette propension *au retour, qui varie entre 4,2 %* (Lorraine) et 10,1 % (Languedoc-Roussillon), situe l'Alsace au quinzième rang. Les statisticiens de Strasbourg marquent encore plus leur étonnement, compte tenu de l'importance que l'on donne en Alsace à l'identité régionale, en constatant le taux de retour des Alsaciens âgés de soixante à soixante-neuf ans : 3,8 %, alors que le pourcentage est de 13 % pour les Bretons.

L'INSEE prend soin de souligner la fiabilité des indicateurs utilisés, parce que *« relativement stables sur plusieurs décennies »*, avant de conclure sobrement, mais sans doute cruellement pour nombre d'Alsaciens : *« La région a des difficultés à maintenir sur son territoire les personnes venues s'y installer. »*

de notre correspondant à Strasbourg
Marcel Scotto

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Marseille et son passé

Il y avait en ces lieux, la mise au jour des docks romains de Massalia l'atteste, le berceau du port de Marseille. Par malchance, la ville de Marseille a choisi la place Jules-Verne pour construire un parking souterrain, dont les fondations ont permis la mise *au jour de trois épaves de* navires romains. Un immeuble pour accueillir plusieurs étages de bureaux ainsi que la future salle du conseil municipal est également prévu.

Des habitants de la rive nord du vieux port se sont mobilisés contre le projet *municipal d'édification d'un* bâtiment de 23 mètres de haut (sept étages), dont la surface au sol dévorerait les deux tiers des 6 000 mètres carrés de la place Jules-Verne. Un comité pour la sauvegarde du Lacydon s'est constitué pour tenter de ramener le projet à de plus modestes dimensions.

« Trois raisons nous y conduisent, explique Jeanne Cheilan, vice-présidente du comité : *la conservation d'un patrimoine culturel qui remonte à la fondation de Marseille et se trouve jalonné de témoins prestigieux (l'hôtel de ville de Pierre Puget, la Maison diamantée, hôtel particulier Renaissance, et le Musée des docks romains, tout proche), un patrimoine urbain conçu dans l'unité lors de la reconstruction dans les années 50 après les dommages dus à la guerre et, enfin, un patrimoine humain. La place Jules-Verne constituait un rare espace libre dans un secteur particulièrement urbanisé. »*

En date du 25 mai, le tri*bunal administratif de Marseille* a fait droit au recours introduit par les membres du comité pour abus de pouvoir, après que le POS eut été modifié, privatisant un espace jusqu'alors public. Le tribunal a ordonné de surseoir à exécution, le préjudice paraissant de nature à entraîner l'annulation.

de notre correspondant à Marseille
Jean Contrucci

HÉBERGEMENT

Monastère en location

Les nouvelles communautés monastiques ont encore plus de mal que les particuliers à se loger à Paris. Tel est le cas, par exemple, des frères et sœurs appartenant aux Fraternités de Jérusalem dont la règle est précisément de vivre en milieu urbain. Jusqu'ici la ville leur prêtait des chambres de bonne dans plusieurs immeubles lui appartenant aux alentours de l'église Saint-Gervais dans le quatrième arrondissement. Mais il fallait réhabiliter ces logements sociaux et donc déloger certaines sœurs.

La Société anonyme de gestion immobilière (SAGI), responsable de l'opération, a regroupé une vingtaine de nonnes dans deux vieux immeubles contigus qu'elle a transformés en couvent et loués à la communauté. Les studios ont été aménagés en cellules, certains appartements en salle capitulaire, réfectoire et bibliothèque, une cour intérieure en cloître. Superbement restaurées, par un architecte des monuments historiques, les caves voûtées abritent la chapelle, récemment consacrée par le cardinal Lustiger.

RECYCLAGE

Boîtes de conserve pour les aciéries

Les Franciliens jettent chaque année à la poubelle des millions de boîtes de conserve dont le poids total représente 100 000 tonnes de fer. Gaspillage regrettable lorsqu'on sait que les sidérurgistes sont aujourd'hui capables de fabriquer un excellent acier en y incluant 50 % de ferraille. Il a donc été décidé que les trois usines brûlant les ordures ménagères de l'Ile-de-France livreront désormais leurs mâchefers à une entreprise spéciale installée à Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne) qui en extraira les résidus ferreux. Cette matière secondaire contenant 92 % de fer sera vendue aux aciéries à un coût comparable à celui du minerai. Capacité de traitement initial : 60 000 tonnes. Si ça marche, la totalité des déchets ferreux des Franciliens pourrait être recyclée. Cette initiative due à la société Traitement industriel des résidus urbains (TIRU) est une bonne affaire pour tout le monde.

FÊTES

Les Buttes-Chaumont s'amusent

Montmartre, Auteuil, Saint-Sulpice, le Marais, la Goutte-d'Or et quelques autres « villages » parisiens organisent eux-mêmes leurs fêtes de printemps et festivals estivaux. Mais bien des quartiers de Paris se contentent des festivités officielles et programmées. Tel était le cas du 19e arrondissement essentiellement animé par les multiples initiatives de la Cité des sciences et du parc de La Villette. Aussi, depuis trois ans, l'association Vivre son quartier créée et subventionnée par l'Hôtel de Ville (800 000 francs) essaie-t-elle de faire la fête au cœur de l'arrondissement dans le pittoresque décor des Buttes-Chaumont. Durant trois soirées consécutives, cet été, 150 élèves comédiens du célèbre Cours Florent (installé dans le 19e) ont interprété des saynètes drolatiques sur des tréteaux disséminés en plusieurs points du parc. Le tout clôturé, bien entendu, par un feu d'artifice. Ces réjouissances populaires de l'Est parisien attirent de plus en plus de monde. Quarante mille personnes cette année, estime-t-on. Peut-être un jour certains de ces spectateurs, éventuellement encouragés par la mairie du 19e, auront-ils envie d'organiser eux-mêmes le spectacle...

TRANSPORTS

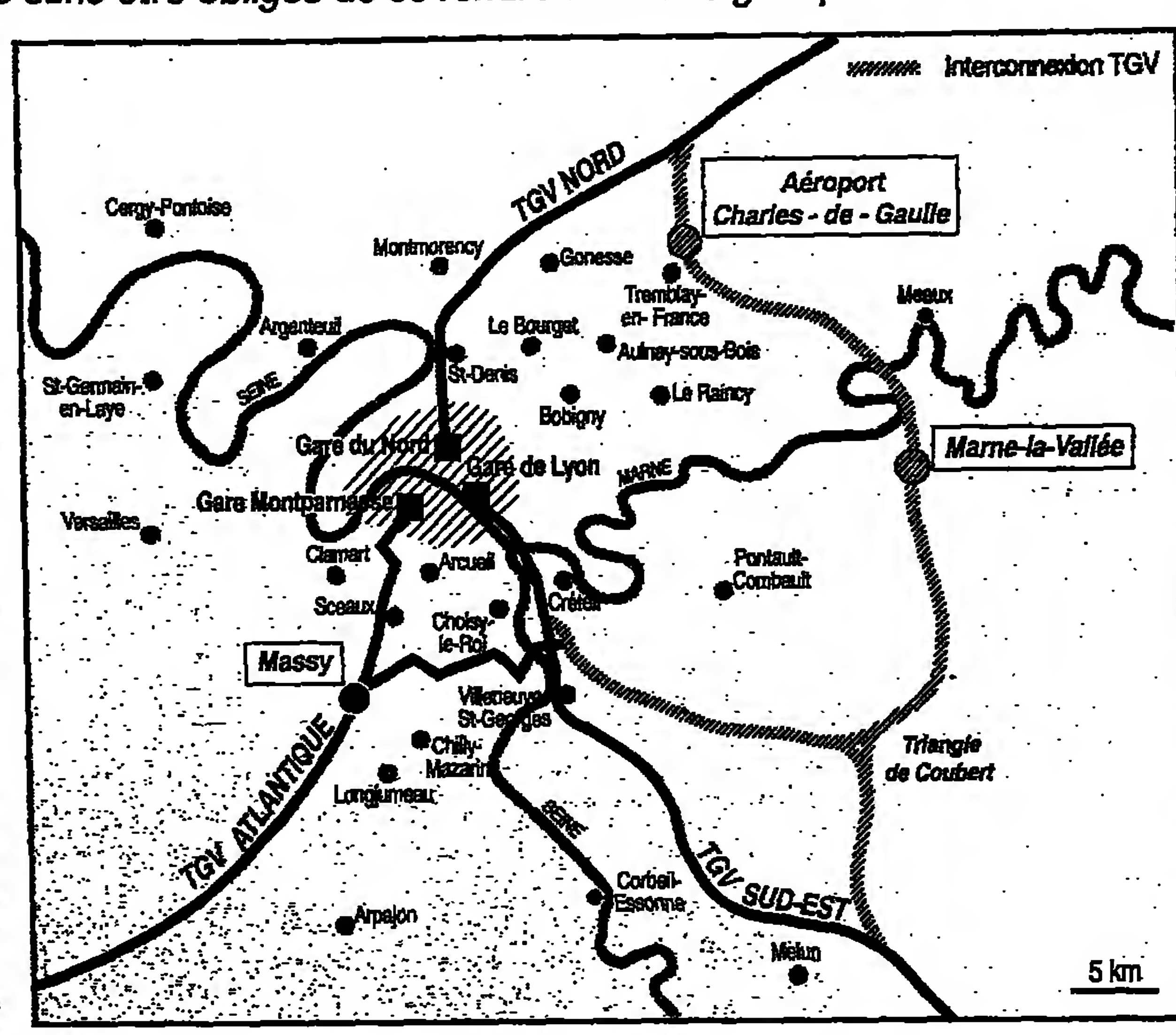
LA BANLIEUE AURA AUSSI SES TGV

Le réseau d'interconnexion permettra, dans moins d'un an, aux Franciliens d'aller à Lyon ou à Lille sans être obligés de se rendre dans une gare parisienne

Pour les huit millions de Franciliens non parisiens qui voyagent par le train, il n'y a pas d'autre solution que de se rendre d'abord dans la capitale, engorgeant un peu plus les voies d'accès et les quartiers des gares parisiennes. L'été prochain, ils pourront échapper à ces embarras grâce aux gares du réseau d'interconnexion des TGV.

Ces dernières années, le phénomène avait été aggravé avec l'arrivée des TGV et la suppression de bon nombre de liaisons traditionnelles, dont certaines s'arrêtaient auparavant dans l'une ou l'autre gare de la région parisienne pour embarquer un contingent de banlieusards.

Ainsi les habitants de la région de Versailles qui pouvaient attraper dans la gare des Chantiers les trains-express pour la Bretagne, doivent maintenant se rendre à Montparnasse pour monter dans un TGV-Atlantique : gain de temps réduit à zéro et tarifs à la hausse. Le mécontentement des usagers n'a pas fait plier la SNCF. Elle a cependant fait savoir, avec une étonnante discrétion, que depuis septembre 1991, quelques TGV partent déjà de la gare de Massy dans l'Essonne pour l'ouest de la France. Cette belle gare aux généreux parkings, facile d'accès pour nombre d'habitants de l'ouest parisien, est le premier maillon du réseau d'interconnexion des TGV qui est en voie d'achèvement en Ile-de-France.



Dans un peu moins d'un an, en juin 1994, la liaison à l'est de Paris sera réalisée et la gare de Marne-la-Vallée-Chessy, en plein cœur du parc Euro Disneyland, accueillera ses premiers voyageurs. Ceux-là éviteront ainsi de se rendre à Paris pour prendre le TGV. A la même époque, on pourra aller de Lille à Lyon à grande vitesse sans passer par Paris. Le parcours de Lille à Tours s'effectuera alors en 2 heures 30, celui de Bruxelles à Lyon en 3 heures 30.

Quelques mois plus tard, l'ouverture de la nouvelle gare à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle mettra les passagers des compagnies aériennes du monde entier à un peu plus de quatre heures de Marseille, mais permettra aussi à tous les habitants du nord de l'Ile-de-France de prendre facilement le TGV pour parcourir la France et bientôt pour se rendre dans toute l'Europe.

Plus de treize millions de passagers sont attendus dans ces gares, car c'est un véritable super-périphérique du rail que les pouvoirs publics ont lancé en prenant, en octobre 1987, la décision de construire cette interconnexion, en même temps que le TGV Nord. Pour la réaliser, il a fallu très rapidement définir un tracé de 102 kilomètres en zone relativement urbanisée. Les techniciens ayant choisi de limiter la vitesse des rames à 270 km/h au lieu des 300 km/h sur les nouvelles lignes, ce tracé plus souple aux courbes moins larges n'a nécessité que la destruction de cinq pavillons et deux logements de gardes-barrières. Il n'y a pas plus de 350 habitants au kilomètre carré vivant à moins de 250 mètres de la ligne, hors des zones enterrées ou faisant l'objet d'un aménagement paysager anti-bruit.

Le « triangle de Coubert »

Le projet n'en a pas moins nécessité la construction de 61 ponts pour les routes, de 32 ponts pour les voies, de 70 ouvrages hydrauliques, de 8 tranchées ouvertes et d'un tunnel à Limeil-Brévannes, sur la branche ouest. Des dizaines de millions de mètres cubes de terre ont été déplacés au cours de ces travaux qui n'ont commencé qu'au printemps 1990. Quarante entreprises ont été mobilisées pour ces infrastructures dont le coût s'élève à 4 milliards de francs.

L'interconnexion traverse cinq départements (Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Essonne) et comporte trois branches se rejoignant dans un échangeur appelé « triangle de Coubert ». Celui-ci permet les liaisons entre les TGV Nord et Sud-Est, Nord et Atlantique, Sud-Est et Atlantique. Entre Marne-la-Vallée et l'aéroport de Roissy, un raccordement devrait permettre au TGV Est d'être relié aux trois autres. La branche nord de l'interconnexion est longue de 55,9 kilomètres, la branche sud représente 12,8 kilomètres. La branche ouest, longue de 26,5 kilomètres, emprunte en partie l'ancienne ligne de la Grande Ceinture où les trains ne circuleront donc qu'à 170 km/h.

L'attractivité des lignes TGV devrait être renforcée pour tous les habitants de l'Ile-de-France avant même la mise en service de l'ensemble du réseau au printemps 1996. L'ouverture de la gare TGV de Roissy-Charles-de-Gaulle, à l'automne 1994, sera elle-même un événement. Elle réunira dans le même site tous les modes de transports : routiers, aériens et ferroviaires avec le TGV, mais aussi grâce à l'arrivée directement dans la gare du prolongement du RER.

Et l'architecture audacieuse du bâtiment dessiné par Paul Andreu, ne sera pas le moindre des attraits de ce lieu. Ainsi, les rames de TGV traverseront à 230 km/h cette gare de près de 500 mètres de long, surmontée par une arachnéenne verrière de 28 300 mètres carrés, elle-même survolée par les longs-courriers : une véritable invitation au voyage.

Christophe de Chenay

SEINE-SAINT-DENIS

LA CHASSE AUX ACARIENS

Une expérience est en cours pour permettre à quatre-vingts familles d'éviter les allergies

PRÈS de 20 % des Français seraient atteints de troubles allergiques ; la moitié d'entre eux souffrirait de difficultés respiratoires (toux, bronchite, rhinite...) liées à la présence d'acariens dans les poussières des habitations.

Afin d'étudier l'hypersensibilité à ces parasites et tester l'efficacité de certaines mesures de prévention, une équipe de spécialistes dirigée par le docteur Marie-Roger Ickovic, chef du laboratoire d'aérobiologie de l'Institut Pasteur et secrétaire général de la Société française d'aérobiologie, a décidé de mener aux Lilas (Seine-Saint-Denis) une expérience originale. Près de quatre-vingts familles volontaires ayant, pour la moitié d'entre elles, un ou plusieurs membres allergiques aux acariens vont y participer.

L'expérience a débuté au mois de mai dans la nouvelle résidence du 71-75 boulevard du Général-Leclerc. Construit par Bouygues-Bâtiment pour le compte de la société HLM Logis-Transport, filiale de la RATP, ce programme immobilier baptisé *« Habitat à moindre risque allergénique »*, regroupe quatre-vingts appartements-tests. Vingt ont été volontairement conçus sans équipement spécifique et soixante ont été spécialement aménagés pour éviter au maximum la prolifération des acariens.

Examens et prélèvements

Pour établir des comparaisons et étudier les variations de la présence de ces minuscules parasites dans les différents logements, certains ont été équipés de moquettes, d'autres de revêtements plastiques. Dans certains appartements, les plinthes ont été recouvertes de peinture acaricide, tandis que les matelas d'une vingtaine d'autres ont été protégés par des housses spéciales. Ils ont tous été raccordés à un système d'aspiration centralisé pour éviter la dissémination des particules allergisantes.

Orientées par la préfecture de la Seine-Saint-Denis et la ville des Lilas, les familles ayant accepté de se prêter à cette expérience seront suivies pendant un an par le docteur Ickovic, assisté de cinq médecins, dont un détaché par l'Espace Santé de la RATP. Ils subiront quatre examens trimestriels, à la fois pour établir un bilan médical et pour apprécier l'efficacité des actions pédagogiques entreprises au préalable. En même temps, des prélèvements d'air pour le contrôle de l'hygrométrie et la recherche de moisissures seront effectués dans les appartements-tests, ainsi que des analyses de poussière dans les matelas pour détecter la présence des acariens.

Après un premier état des lieux, tous les résidents, allergiques ou non, ont été invités à remplir un questionnaire sur leurs antécédents et modes de vie antérieurs. Ils ont subi une première visite médicale avec tests cutanés, bilan respiratoire pour connaître la sensibilité des bronches et prise de sang pour doser les anticorps spécifiques aux acariens. Il leur a été également demandé de contrôler trois fois par jour, et ce durant deux semaines, leur respiration à l'aide d'un appareil de mesure du débit de pointe (débit expiré maximum en une seconde) pour dépister les éventuels risques de bronchite.

Ces examens et tests quelque peu contraignants, ajoutés à certaines recommandations (éviter l'accumulation des tissus, doubles rideaux, coussins, tapis et la présence d'animaux), semblent être bien acceptés par les locataires. Si certains se sont montrés quelque peu réticents au début de l'expérience, par manque de compréhension du but recherché, reconnaît le docteur Ickovic, aujourd'hui la participation est dans l'ensemble excellente.

Ignorant certains principes de base, comme aérer une pièce lorsqu'on passe l'aspirateur ou ne faire son lit que le soir pour éviter la prolifération des parasites dans les matelas, Mme Rodriguez, allergique aux poussières depuis cinq ans, a modifié ses habitudes depuis qu'elle a emménagé dans son nouvel appartement de quatre-vingt-six mètres carré avec son époux et son fils âgé de deux ans. *« Souvent prise de bronchite »* lorsqu'elle vivait dans son petit deux-pièces de quarante mètre carrés, sombre et humide, *« stressée et obligée de prendre chaque jour des médicaments »*, elle a aujourd'hui *« retrouvé le sommeil et n'a eu qu'une crise depuis son arrivée »*.

Première européenne

Convaincue que le seul traitement efficace contre les allergies à la poussière et aux acariens est de purifier l'environnement des personnes sensibles, le docteur Ickovic espère prouver au monde médical, aux constructeurs et à l'ensemble de la population qu'il est possible de prévenir certaines allergies en modifiant les modes de vie et les comportements. *« L'allergie, c'est l'affaire de tous. Des médecins qui doivent largement informer leurs patients, des constructeurs qui doivent concevoir des appartements à moindre risque allergénique, aérés et spacieux, et des habitants qui doivent modifier leurs habitudes de confort en évitant les avalanches de tissus, véritables nids à acariens, et les pièces calfeutrées où l'humidité se condense et où les moisissures se développent »*.

Cette opération pilote, coordonnée par la Société française d'aérobiologie (association ayant pour but l'étude du contenu de l'air et ses répercussions biologiques), avec la collaboration de nombreux partenaires (la société HLM Logis-Transport, les ministères de la santé et du logement, l'Espace Santé de la RATP, l'Institut Pasteur, l'INSERM, le laboratoire Stallergènes, la société Gore et des internes de l'équipe du professeur Brochard de Créteil...) est considérée comme une première. Certes *« des efforts pour construire des résidences à moindre risque allergénique pour asthmatiques ont été faits au Danemark et en Suède »*, reconnaît le docteur Ickovic, mais jamais, à sa connaissance, une expérience concernant l'habitat pour tous n'avait encore été réalisée en Europe.

Martine Boulay-Méric

VAL-DE-MARNE

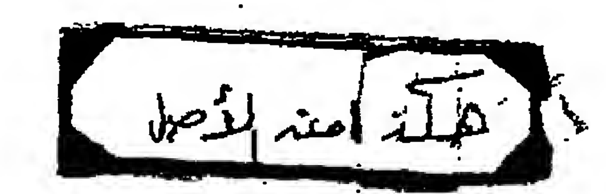
Une fresque pour Fontenay

L'église Sainte-Thérèse de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) est désormais ornée d'une reproduction d'une fresque de *Jésus était son nom*, le spectacle réalisé par Robert Hossein. Peinte sur une bâche, cette peinture avait été un temps exposée sur le dôme de l'église Saint-Augustin, à Paris. C'est là qu'un paroissien de Fontenay-sous-Bois l'avait remarquée et s'était inquiété de son devenir. Décidé à l'acheter, il prit contact avec son créateur, l'atelier Catherine Feff, à Issy-les-Moulineaux, spécialiste des bâches peintes, et qui ont notamment réalisé le drapage de l'Arc de Triomphe à Paris, le poste de radio géant place de la Concorde et deux personnages géants pour le stade Charléty.

Mais cette œuvre était la propriété de Robert Hossein, qui, à l'époque, devait l'utiliser pour annoncer son spectacle à l'étranger, notamment à Madrid et aux Etats-Unis. Par ailleurs elle était gigantesque puisqu'elle couvre 800 mètres carrés. Il fut proposé de réaliser une copie plus petite de 8,50 mètres de large sur 4,50 mètres de haut (38,25 m²) pour 98 000 francs. C'était la première fois que l'atelier de Catherine Feff (1) avait affaire à une telle demande, qui ne s'est jamais renouvelée.

Les auteurs du projet prirent alors contact avec le maire de Fontenay-sous-Bois, Louis Bayeurte (PC), qui, séduit par le projet, demanda rapidement au conseil municipal de voter les crédits nécessaires. Ce qui fut fait. Depuis, la ville a déposé des demandes de subvention auprès du ministère de la culture, de la région Ile-de-France et du département du Val-de-Marne. Aujourd'hui, la fresque représentant Jésus et ses apôtres a pris place sur un mur aveugle de l'église Sainte-Thérèse.

Francis Gouge



TOURISME

LES BONNES AFFAIRES DE LA TOUR EIFFEL

Le plus escaladé des monuments de Paris est aussi une entreprise prospère
Faute de pouvoir pousser encore vers le ciel, il va s'agrandir par en dessous

LA tour Eiffel n'a pas été chiche avec son cent cinquante millionième visiteur. La jeune femme originaire de Carcassonne, gardien de la paix à l'aéroport de Roissy, qui a eu la chance de se trouver là au bon moment, a pu descendre vers le Midi au volant d'une voiture neuve. Le plus visité des monuments parisiens (5,7 millions d'entrées en 1992) pouvait lui faire ce cadeau car il est, depuis plus d'un siècle, l'une des entreprises les plus prospères de la capitale.

La tour a commencé par faire la fortune de son inventeur, l'ingénieur Gustave Eiffel. En 1889, le virtuose de la poutre en treillis n'avait pu obtenir du comité de l'Exposition universelle que 20 % de la somme nécessaire à la construction. Il avait dû prendre l'essentiel du risque financier mais, en contrepartie, il avait obtenu la concession d'exploitation. Dix ans plus tard, à la date prévue pour la démolition, il fit reconduire sa concession en invoquant un motif de défense nationale. Les militaires avaient installé au sommet un de leurs premiers appareils de TSF. Malgré une fréquentation modeste – entre 200 000 et 800 000 visiteurs par an – et l'interruption des deux guerres, la tour faisait ses affaires. Elle ne prit pourtant son véritable essor commercial qu'à partir de 1947 avec le développement du tourisme international. Sa fréquentation se mit à croître à un rythme soutenu. Seule cassure dans cette ascension : les barricades de 68 qui lui coûtèrent 300 000 entrées. Aujourd'hui, les deux tiers des visiteurs sont étrangers.

Douze ans de travaux

En 1979, Jacques Chirac, arrivé depuis peu à l'Hôtel de Ville, décida de reprendre le contrôle d'une aussi profitable entreprise. Il en confia la gestion à une société d'économie mixte, la Société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel (SNETE), dans laquelle la Ville détient directement 30 % des actions et l'une de ses sociétés filiales, la SAGI, 70 %.

En réalité l'édifice avait beaucoup vieilli et s'était tellement alourdi d'adjonctions successives que ses structures en étaient déformées. On y a donc entrepris d'énormes réparations qui se terminent à peine. La tour Eiffel a été allégée de 1 300 tonnes de ferraille, la sécurité-incendie entièrement rénovée, les vieux ascenseurs eux-mêmes discrètement assistés par des dispositifs plus performants. Puis on a complètement modifié le système d'illumination et asservi l'ensemble du monument à l'informatique. Douze ans de travaux et 700 millions de dépenses !

Le coûteux lifting n'a pas grevé le budget municipal d'un centime. L'augmentation corrélative des entrées a permis de financer tout cela. L'an dernier, elles ont représenté 180 millions de francs. La location des salons du premier étage, les redevances des six restaurants et des sept boutiques de souvenirs, les droits de tournage de films ont apporté 40 millions supplémentaires. Dé leur côté, les restaurants et les boutiques ont réalisé, hors redevance, un chiffre d'affaires de près de 100 millions de francs. Au total, les visiteurs ont dépensé à la tour Eiffel plus de 300 millions de francs !

Ils ont fait vivre 360 employés dont une quarantaine d'ouvriers d'entretien. Car, soumis à un usage intensif, l'édifice s'use rapidement. Sans cesse il faut réparer des machines, remplacer des marches ou des poutrelles. Changées en 1982, les cabines montant au troisième étage ont tenu à peine dix ans. Dès l'an prochain, comme on le fait tous les sept ans depuis l'origine, des peintres-acrobates vont se suspendre dans les superstructures pour badigeonner à neuf la grande dame.

Confortables royalties

Ces chantiers incessants apparentent la tour à un paquebot. A la différence près qu'il ne rentre jamais en cale sèche : il « navigue » treize heures sur vingt-quatre, tout au long de l'année sans un seul jour de relâche.

Mais le succès est tel qu'il peut verser chaque année à la Ville de confortables royalties : 22 millions de francs l'an dernier.

Et ce n'est pas fini car, déjà, naissent d'autres projets d'amélioration. Christian Maresquier, le patron de la SNETE, va proposer prochainement au Conseil de Paris un nouveau chantier. Comme la tour ne peut pousser ni en hauteur ni en largeur – la surface totale de ses trois étages n'excède pas 3 000 m² – elle va s'agrandir par le bas. On se propose de creuser à ses pieds deux étages de parking offrant 400 places. On en profitera pour aménager, comme au Louvre, une entrée unique et souterraine d'où l'on accédera aux quatre piliers par des tunnels. Encore 300 millions d'investissement.

Ces commodités supplémentaires devraient valoir au célèbre monument un surcroît d'affluence. Déjà, il affiche complet lorsque, certains jours d'été, le nombre des visiteurs atteint 35 000. Mais on compte sur l'étalement de la saison touristique. Au rythme d'accroissement de ces dernières décennies (la fréquentation a bondi de 3 à 5,8 millions d'entrées par an entre 1972 et 1992), la tour devrait être totalement saturée pour son 124e anniversaire. Elle aurait alors reçu plus de 300 millions de curieux. Probablement un record mondial.

M. A.-R.

HÔTELLERIE

Moins de clients depuis le début de l'année

Les touristes sont moins nombreux à visiter la région capitale depuis le début de l'année. Sur les six premiers mois, les arrivées enregistrées dans l'hôtellerie francilienne sont de 15,6 % inférieures à celles qui avaient été constatées pendant la même période de 1992. Celle-ci marquait l'apogée de quatre années continues de hausse de la fréquentation touristique, à peine interrompues en 1991 par les conséquences de la guerre du Golfe.

Les chiffres recueillis par l'Observatoire régional du tourisme indiquent que cette désaffection est le fait de la clientèle française aussi bien que de la clientèle étrangère. Si les Japonais et les ressortissants des pays de l'Est sont toujours aussi nombreux, les touristes européens, et en particulier les Britanniques et les Italiens, sont un tiers moins présents *sur les sites touristiques d'Ile*-de-France que l'année précédente. En ce qui concerne les taux d'occupation des hôtels, les établissements parisiens résistent mieux que ceux des septs autres départements.

AUTO, MÉTRO, BOULOT, DODO

Suite de la page 17

La politique municipale du rééquilibrage à l'est n'a eu jusqu'ici, un effet quasi marginal sur ces disparités génératrices de va-et-vient. Au total, sur les 1 132 000 Parisiens actifs, un peu plus du tiers seulement parviennent à « vivre et travailler au pays ». Les deux tiers sont obligés de s'engouffrer dans le métro pour aller gagner leur vie ailleurs dans la capitale ou hors les murs. Près de 100 000 filent vers les Hauts-de-Seine, 45 000 en Seine-Saint-Denis, 38 000 dans le Val-de-Marne et même 5 700 en Seine-et-Marne.

A l'inverse, nous l'avons vu, plus d'un million de Franciliens et de personnes d'autres régions affluent vers Paris. Chaque département périphérique envoie son contingent, et ceux-ci varient de 185 000 pour les Hauts-de-Seine à 82 000 pour la Seine-et-Marne.

Des déplacements épuisants

Ces voyageurs journaliers arrivent de communes de plus en plus éloignées. Depuis 1975, on constate une diminution du nombre des travailleurs provenant de ce qu'on appelle la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), où la délocalisation des entreprises leur a fourni des postes de travail. En revanche, les habitants de la grande couronne et notamment ceux de Seine-et-Marne, sont en forte augmentation (+ 38 000 en quinze ans). L'allongement des lignes de transport en commun n'est pas étrangère à ce recrutement de plus en plus lointain.

Mais le mouvement le plus spectaculaire est celui des migrants quotidiens venant d'autres régions. Le phénomène ne date pas d'hier. En 1954, déjà, 50 000 provinciaux avaient leur « job » en Ile-de-France. Ils sont près de 250 000 aujourd'hui, dont 100 000 pénètrent dans le cœur de la capitale. Hypothèse des observateurs de l'INSEE : certains ont probablement un pied-à-terre près de leur travail et ne regagnent la province que pour le week-end. Voilà une « étrange migration », qui reste à étudier sérieusement.

Paris apparaît ainsi comme l'épicentre d'un gigantesque bassin d'emploi qui s'étend maintenant jusqu'à Chartres, Orléans, Fontainebleau, Beauvais et Evreux. L'économie et notamment les entreprises y trouvent leur compte. Mais les habitants du Bassin parisien sont devenus d'éternels nomades, passant de plus en plus de temps en déplacements interminables, soit en voiture, soit dans les transports en commun. Au regard des investissements engloutis dans le développement incessant des moyens de transport (lignes ferrées et autoroutes), des pertes de temps et des nuisances (accidents, pollution atmosphérique et vacarme), le bilan des migrations alternantes est-il encore positif ?

En tout cas, pour les membres de la commission diocésaine, le bilan humain ne l'est pas. « *Comment les migrants*, demandent-ils, *peuvent-ils épanouir une vie sociale, spirituelle, religieuse ?* » On pourrait ajouter : comment peuvent-ils avoir un minimum de vie culturelle et civique, si leur temps libre est mangé par d'épuisants déplacements ? En ce sens, la politique qui consiste à étendre sans cesse le réseau des transports pour « économiser » du temps et de la fatigue a finalement, et sur le long terme, l'effet inverse. De plus en plus étendue, la mégapole parisienne « tourne » de plus en plus vite. Mais le coût humain y est aussi de plus en plus lourd.

Marc Ambroise-Rendu

BOURGOGNE

Le tourisme fluvial favorise l'intercommunalité

Saint-Jean-de-Losne, un chef lieu de canton de la Côte-d'Or, a réussi en dix ans le pari de devenir, suivant le classement établi par Voies navigables de France, le premier port national de tourisme fluvial. Une gare d'eau de 9 hectares, en bordure de Saône, accueille chaque année l'hivernage de trois cents bateaux. Des aménagements sont entrepris pour répondre à la demande croissante d'une clientèle composée à 70 % de Suisses, d'Allemands et de Néerlandais.

Face à ces nouveaux besoins d'investissement, liés à une augmentation du trafic nautique (plus de 22 % depuis 1990), le maire, Marcel Griviau, a proposé aux communes limitrophes de participer à la gestion et à l'entretien du site. Cette solution devrait faciliter la création d'autres projets, comme un musée national de la batellerie, dont la première pièce, un remorqueur de 25 tonnes et de 15 mètres de long, est en cours de restauration.

CENTRE

Non à la Carte orange

Appelé à donner son avis sur le schéma régional des transports collectifs, le conseil économique et social de la région Centre, que préside Paul Trousset, s'est déclaré non favorable à l'extension de la carte orange aux usagers des départements d'Eure-et-Loir et du Loiret.

Ces deux départements connaissent chaque jour un exode massif de leurs habitants en direction de la région parisienne, où ils ont leur emploi (24 000 pour l'Eure-et-Loir, 12 000 pour le Loiret, selon une étude de la direction régionale de l'équipement).

Le conseil économique et social du Centre estime qu'une telle mesure d'extension risque d'accentuer le phénomène de «banlieurisation» de cette partie de la région. Outre le coût de l'opération, il serait illogique, estime encore le conseil, de demander aux entreprises de la région Centre de financer les déplacements de personnes qui vont travailler dans une région voisine. Les socioprofessionnels ont préféré lancer l'idée d'une carte de transport «incitative» dans les limites du Centre, qui renforcerait la cohésion régionale.

RHÔNE-ALPES

Début du chantier de l'autoroute de Maurienne

Le chantier de l'autoroute de Maurienne, le maillon manquant du réseau entre la France et l'Italie, via le tunnel du Fréjus, a commencé. Cet axe de 63 kilomètres, dont le coût est évalué à 4,610 milliards de francs, devrait relier Montmélian au tunnel au début de 1999, avec des mises en service progressives dans la partie basse de la vallée.

Le début des travaux est intervenu après la signature de l'acte de concession, en faveur de la Société française du tunnel routier du Fréjus, bénéficiaire d'un régime d'exception. L'Etat a accepté de n'être pas majoritaire dans une société concessionnaire qui compte parmi ses actionnaires, outre Autoroutes de France (48,95 % du capital), des collectivités (36,39 %), des chambres de commerce (11,88 %) et des intérêts privés (2,48 %).

Ce chantier doit favoriser l'activité des travaux publics et du bâtiment dans un département en panne depuis l'achèvement des travaux des Jeux olympiques. Pour les élus, il laisse entrevoir des perspectives de contacts avec le Piémont tout proche, dont les entreprises font l'objet d'une prospection assidue de la part de Maurienne Expansion.

LE DOUBLE RÔLE DES ÉCOMUSÉES

Créés pour réveiller la mémoire de certaines zones ces musées d'un genre particulier s'avèrent aussi être des facteurs d'activité

POUR définir l'écomusée, le créateur du concept, Georges-Henri Rivière, disait qu'il s'agissait de faire un musée non pas pour la population, mais avec elle. Pendant les années 80, ce genre de musée d'ethnologie régionale ou du folklore s'est beaucoup développé. Mais, au-delà de la présentation d'objets témoins de la vie locale, il s'agit d'aider les populations qui habitent la région à se situer dans la continuité historique et à peser sur le présent.

La Fédération nationale des écomusées compte une soixantaine d'établissements de ce type ; mais il existe quelque deux cent cinquante institutions qui répondent peu ou prou à la définition en se qualifiant de «musée de société». L'écomusée est aussi une pièce importante, parfois la seule, pour attirer des touristes. Mais il s'agit de savoir si l'écomusée agit sur les mécanismes de développement local, et comment.



Premier rôle des écomusées : celui de mémoire. Ils représentent un véritable inventaire des métiers disparus ou en voie de disparition, les musées de la mémoire industrielle venant prendre leur place aux côtés de ceux consacrés à la vie rurale. D'ailleurs, les mutations des années récentes ont alimenté certains d'entre eux. Le musée de Fourmies-Trélon (Nord) a installé des machines textiles dans une ancienne usine Prévost-Masurel et entretient une ancienne verrerie à Trélon ; à Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs), la production s'est arrêtée à la taillanderie, une forge spécialisée dans la fabrication d'outils taillants ou coupants : faux, faucilles, serpes, en 1969.

Travailler en relation avec les professionnels pour relancer une production

Difficile de faire la même chose pour les industries encore en activité, qui assimileraient cette mise en musée à un hommage funèbre : ainsi Oyonnax (Ain) refuse un musée du plastique alors qu'elle investit dans la formation et la recherche sur cette matière. Le monde agricole aussi montre des réticences : le président du conseil régional de Picardie, Charles Baur, souhaite créer une «maison de la terre», mais se refuse à parler de musée parce que, dit-il, il veut montrer une *«réalité vivante»*.

C'est pourtant une autre fonction que la nostalgie qui est assignée aux écomusées. *«L'idée,* explique Emilia Vaillant, chargée de mission pour les écomusées et les musées de société au ministère de la culture, *est de montrer comment sur un territoire donné la communauté des hommes qui y vivent a évolué dans le temps.»* Pour Jacques Sallois, directeur des Musées de France, l'écomusée doit être le lieu où *«on s'interroge sur une région, et sur ce qui a fait qu'à un moment de son histoire celle-ci a été maîtresse de son destin»*. Françoise Clavairole, ethnologue qui a travaillé dans les Cévennes sur les «chemins de la soie», parle pour sa part du *«rôle de la mémoire sociale comme facteur de développement»*.

En effet, au-delà de ce travail sur le passé, les écomusées ont aussi pour mission d'être les acteurs d'une société vivante et de mettre en valeur certains secteurs d'activité. C'est ce que réalisent par exemple le musée de l'étang de Thau (Hérault), consacré à la conchyliculture, ou celui du liège à Maureillas (Pyrénées-Orientales). Ce dernier travaille en relation avec les professionnels du liège qui veulent relancer la production locale. Dans le Jura, le Musée des techniques et cultures comtoises a investi dand plusieurs entreprises de production. Notamment les Forges de Syam, une petite société de laminage : il y présente une exposition permanente sur l'histoire de l'entreprise. Il a par ailleurs commandé un reportage à une photographe, a fait travailler un *designer* sur les profilés produits par l'usine, et a favorisé la venue d'artistes en résidence. Les Forges de Syam sont équipées d'un petit laminoir dont l'installation remonte à... 1901. Le succès de l'entreprise repose sur sa capacité de fabriquer à la demande des pièces que les grandes firmes de la sidérurgie moderne sont incapables de réaliser.

Le pari semble encore plus fou de la part de ceux qui, dans les Cévennes, ont entrepris de faire revivre la filière soie. Vingt ans après la fermeture de la dernière filature, un instituteur, Michel Costa, décide d'élever des vers à soie pour ses élèves : quelques années plus tard, il se retrouve à la tête d'une petite filature (une vingtaine d'emplois) et entraîne la région dans l'aventure d'une relance de la filière, qui compte maintenant un centre de recherches sur le mûrier apportant son assistance technique en Extrême-Orient. Dans ce cadre, le Musée de la soie, à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), est, selon Michel Costa, *«le musée de la relance»*.

L'Ecomusée de la Bresse bourguignonne s'inscrit, lui aussi, dans cette démarche de soutien aux développements alternatifs. On lui doit, en particulier, un «plan vert». *«Il s'agissait,* expliquait-on à l'écomusée en présentant ce plan à l'automne dernier, *de proposer une stratégie de prise en compte de l'environnement comme force intégrante du développement local, au niveau d'une micro-région géographiquement et culturellement homogène.»* Quelques mois plus tard, l'écomusée se prépare à publier un deuxième document (*«Qui fait quoi dans le secteur de l'environnement»*), et son directeur, Dominique Rivière, se réjouit : *«Le conseil général de Saône-et-Loire a repris les choses en main à une échelle importante»*, en organisant des états généraux de l'environnement et en engageant un certain nombre d'actions, par exemple pour le traitement des déchets. Dans l'optique de la conservation et du développement, cet écomusée porte aussi un grand intérêt aux producteurs de chaises paillées, une spécialité de la Bresse bourguignonne.

Hélas ! le succès n'est pas toujours au rendez-vous. Ainsi l'existence du Musée de la chapellerie à Chazelles-sur-Lyon (Loire) n'a pas empêché la fermeture de la dernière fabrique de chapeaux de la commune ; de même, la mise en place d'une exposition sur l'histoire mondiale de la faïence dans la faïencerie de Salins-les-Bains (Jura) n'a pas fait changer d'avis son propriétaire, qui a fait passer le site de la fabrication de vaisselle à celle, moins flatteuse, de salles de bains.

Dans la compétition économique, tout ce qui distingue est plutôt bon à prendre

Vecteur, souvent, de développement alternatif, l'écomusée l'est toujours d'une identité. Cela donne des complexes à beaucoup de directeurs ou conservateurs d'écomusée. Se souvenant du goût du régime de Vichy pour le terroir, et profondément choqués par la tragédie yougoslave, ils répugnent aujourd'hui à creuser des sillons qui séparent. Pourtant parmi les ancêtres des écomusées, le Musée Arlaten d'Arles, fondé par Frédéric Mistral, est bien né pour réveiller l'âme provençale. Dans le Doubs, l'infatigable abbé Garneret, quatre-vingt-cinq ans, à qui on doit, entre autres choses, la création du Musée de plein air des maisons comtoises à Nancray, près de Besançon, fait partie de ceux dont le seul propos est de conserver ce que le temps cherche à effacer. *«Je tiens à ma patrie,* explique-t-il, *et la meilleure façon de la servir, c'est de la connaître»*.

Ce sentiment identitaire dont les dérives effraient est pourtant dans l'air du temps. Dans la compétition économique, tout ce qui distingue est plutôt bon à prendre, et l'Histoire est facilement convoquée par les responsables du développement. L'écomusée serait ainsi, pour une collectivité locale, un partenaire plus sûr qu'un conseiller en image. Il contribue d'ailleurs à créer des concepts : la Bresse bourguignonne, par exemple, n'existait pas avant l'écomusée. Les écomusées ont appris à utiliser ce sentiment identitaire : un consensus existe aujourd'hui chez leurs animateurs sur le fait qu'ils ont le devoir de montrer que l'Histoire est faite de mélanges d'influences, et que les territoires économiquement et culturellement prospères sont ceux qui se sont ouverts aux autres.

Il y a pourtant un domaine où ils jouent la différence sans état d'âme : le tourisme. En attirant tous les ans 350 000 visiteurs, l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim (Haut-Rhin) est déjà un acteur important du développement local, comme le sont le Musée de la mine de Lewarde (Nord) et ses 125 000 visiteurs, ou le Musée de plein air du Quercy, ses 70 000 visiteurs et ses vingt-cinq emplois permanents dans un petit département. Mais l'Ecomusée peut aller au-delà, comme le fait par exemple celui de Fourmies-Trélon, âme de la stratégie touristique de l'Avesnois. Cela oblige tout le monde à réfléchir sur ce qu'on propose aux touristes. On retrouve alors la réflexion sur le modèle de développement : l'Ecomusée de Fourmies-Trélon se préoccupe du respect de l'architecture traditionnelle et défend le bocage contre les tentations de l'agriculture ravageuse de paysages. Sur la route de la soie, le projet de développement comprend bien entendu des itinéraires touristiques. *«Il valait mieux,* juge Françoise Clavairole, *se l'approprier plutôt que de le laisser faire par d'autres.»*

La vague des projets n'est pas arrêtée ; on le constate dans les travaux de préparation des contrats de plan Etat-régions. A la Direction des musées de France, on voit ce phénomène d'un bon œil, et on se prépare à assurer la nécessaire cohérence nationale. Au total, estime Emilia Vaillant, *«on aura deux à trois projets dans les grandes régions»*.

Philippe Pujas

Les huîtres de Bouzigues

Il n'est pas très grand et n'a pas coûté très cher (10 millions de francs), mais il représente bien ce que peut être un écomusée ancré dans une réalité vivante : le jeune Musée de l'étang de Thau, à Bouzigues (Hérault), s'ouvre sur les activités de l'étang, la pêche et la culture d'huîtres et de moules.

L'idée est née il y a dix ans au sein du foyer rural. Louis Higounet, qui le présidait alors, et qui est aujourd'hui maire de Bouzigues, raconte : *«Je voulais animer le village l'été, et on a décidé de monter une exposition. Sur quel thème ? La conchylicuture allait de soi.»* Cette opération a eu du succès ; du coup, elle a été réitérée les deux années suivantes. Mais on se lasse au foyer rural d'être obligé de tout recommencer chaque été. Voici comment naît, en 1985, dans un local loué, un «musée de la conchyliculture» : 3 000 visiteurs tout de suite, 12 000 en 1986.

Petit à petit, les organismes spécialisés (IFREMER, affaires maritimes) se mobilisent ; la commune prend le relais du foyer rural, le conseil général, l'Etat (la direction régionale des affaires culturelles), s'y intéressent. Un projet de vrai musée municipal voit le jour. Les collectivités assurent le financement, les professionnels offrent les objets, leur mode d'emploi et leur histoire. Le musée est inauguré en 1991. Bilan de la première année de fonctionnement : 25 000 visiteurs.

«Un des objectifs était évident pour nous : le musée devait servir à faire connaître nos produits», explique Louis Higounet. C'est faire d'une pierre deux coups : le musée attire des touristes, mais ce tourisme est étroitement lié aux productions locales traditionnelles, qu'il aide à découvrir et à consommer. Les 750 pêcheurs et ostréiculteurs de l'étang suivent l'expérience à distance, mais d'un bon œil. *«Les visiteurs apprennent à voir comment on travaille»*, se réjouit René Corre, ostréiculteur, premier prud'homme de Bouzigues et adjoint au maire. La prud'homie est installée à côté du musée – cohabitation symbolique. Mais impossible d'installer un stand de vente de produits, qui aurait été un élément d'animation. *«A qui fallait-il l'attribuer ? Cela aurait fait des histoires»*, juge René Corre.

La profession reste très largement inorganisée et individualiste, commente pour sa part le maire. Qui caresse d'autres projets : faire du musée un centre de documentation et de recherche sur la vie lagunaire, en liaison avec les universités de Montpellier et d'Aix-Marseille.

P. P.

La céramique de l'Oise

Auneuil, à 10 kilomètres au sud-ouest de Beauvais (Oise), possède une étrange demeure, à la façade entièrement recouverte de carreaux de céramique. C'est la maison Boulenger, construite à la fin du siècle dernier par un fabricant qui avait trouvé ce système pour afficher des échantillons de sa production. Elle va devenir un élément du Musée de la céramique architecturale et industrielle installé dans les bâtiments de l'usine toute proche.

Retombées touristiques

Cette maison est, depuis le début du siècle, propriété de la commune, à qui Achille Boulenger, qui en avait été le maire, l'avait offerte pour en faire un musée-bibliothèque. Après bien des avatars, elle était un peu à l'abandon lorsque, il y a quelques années (après la fermeture de l'usine et d'une fabrique de tuiles voisine), le conseil municipal décida de réhabiliter son musée, et fit appel à l'écomusée des pays de l'Oise pour une étude de faisabilité. L'écomusée vit plus grand, et proposa un musée de site englobant l'usine. Le projet et son coût (25 millions de francs) dépassaient les moyens de la commune (2 370 habitants), qui transmit alors la maîtrise d'ouvrage au conseil général, par ailleurs tuteur de l'écomusée. Le nouveau musée devrait ouvrir ses portes dans deux ou trois ans.

De l'abondante activité céramique du Beauvaisis, il ne reste plus que quelques entreprises, la plupart de taille modeste. Elles sont associées à ce projet, aidant notamment aux restaurations, et dotant le musée en objets. Mais, explique Anne Maillard, directrice-conservateur de l'écomusée, *«à part des retombées touristiques, nous n'avons pas de prétentions. Il y aura des informations sur les entreprises locales, mais nous ne prétendons pas relancer la production»*.

L'important, c'est donc le tourisme. Les responsables en attendent 30 000 à 60 000 visiteurs chaque année. Auneuil, qui à ce jour ne sait pas ce qu'est un touriste, devra donc faire sa révolution : bistrots et restaurants vont sans doute apparaître. Déjà, la commune a reçu un joli coup de pouce : l'échangeur de Beauvais-Sud de l'autoroute A 16 Paris-Amiens-Calais sera tout proche. Les premières études sur le nouveau musée ont du reste été faites dans le cadre d'un programme d'aménagement concerté du territoire «autoroute» (PACT).

P. P.





R E G A R D S

PORTRAIT

Marc Dumas, un libraire pour la Provence

MARC DUMAS a quelques raisons d'être fier. De sa librairie bien sûr, dont la réputation s'étend bien au-delà d'Apt, et même du département de Vaucluse. De ce parc naturel régional du Luberon aussi, dont il fut l'un des initiateurs. Mais la renaissance de la langue et des traditions provençales, dans une région qui a failli perdre son âme, est aujourd'hui ce qui lui tient le plus à cœur.

Cette passion pour la Provence, où sa famille est installée depuis plus de cinq siècles a pris l'allure d'un véritable combat. *« Eici sian prouvencau »* (Ici, nous sommes provençaux) affiche le coffre de sa voiture. Un oriflamme jaune et rouge, une biographie de Frédéric Mistral, des études universitaires sur la culture locale, occupent une large place dans la vitrine de la librairie Dumas.

Mèches de cheveux blancs sur le front, chemise aux motifs provençaux et dégaine juvénile, Marc Dumas, qui vient officiellement de prendre sa retraite, raconte avec lyrisme une de ses récentes rencontres au sommet du Luberon : *« Tôt le matin, après une longue marche avec un ami de Paris, nous avons vu le « menoun », un bouc, qui sortait d'un buisson de buis, entraînant tout le troupeau. Je me suis adressé en provençal au berger. Et alors, nous avons parlé, parlé... »*

Avant que l'engagement pour la culture provençale ne le mobilise, il avait fallu de l'audace à ce petit-fils d'agriculteur pour décider de vivre du commerce des livres. Il y a trente ans, le pays se vidait de ses habitants. Des villages entiers étaient à vendre. Grâce *« au soutien, au dévouement et aux qualités de libraire »* de son épouse Marguerite, il a fait de la modeste boutique où son père vendait de l'encre, des journaux et des couronnes mortuaires, un établissement cité en référence par les milieux de l'édition.

C'est en mettant en place une centrale d'achat de livres scolaires sur un territoire s'étendant jusqu'à Aix-en-Provence que Marc Dumas a commencé à faire les « relations publiques » de sa librairie. Tous les notables de la région, de Cavaillon à Manosque, du mont Ventoux à la montagne de Lure, ont alors eu la visite de cet entreprenant libraire, bouillonnant d'idées.

Maintenir une harmonie

Avec un industriel, un prof de lycée, et le maire de Cabrières-d'Aigues, Marc Dumas avait un projet qui agaçait élus et autres responsables d'offices de tourisme : créer dans le Luberon un parc naturel régional comme il n'en existait pas d'autre en France. Mais les amoureux de la chasse et de la pêche craignaient que, à l'instar des règlements draconiens appliqués dans les parcs nationaux, on leur interdise des passions que partageait pourtant, à l'époque, Marc Dumas.

Il a fallu bien des discussions à celui qui était devenu entre-temps le premier secrétaire du Syndicat d'études du parc naturel régional du Luberon, pour que tous se rangent à cette idée, avant qu'elle se concrétise en 1977. *« Le pays ne pouvait pas survivre avec quelques entreprises déclinantes de fabrication de fruits confits, de traitement des ocres, et la présence des militaires. Il devait retrouver son dynamisme en valorisant sa culture méditerranéenne. L'agriculture pouvait se maintenir grâce à des productions de qualité. Et, en évitant les pièges du tourisme de masse, on pouvait attirer dans la région tous les amateurs de calme et d'authenticité. »*

Le Luberon est devenu une véritable « anti-Côte d'Azur » par le choix de quelques intellectuels éclairés. Les projets de villages de vacances ont été écartés, quelquefois contre l'avis même des plus hauts responsables de l'administration. Certaines opérations immobilières ont été découragées par des élus soucieux de maintenir une harmonie dans leur commune.

A chaque fois, Marc Dumas, le libraire, est consulté. Marguerite et lui connaissent les « Parisiens », les ministres, les écrivains qui s'installent dans la région pour écrire ou pour se reposer, et qui s'étonnent parfois de ne pas voir telle ou telle de leurs « œuvres » en vitrine.

Sur la place Gabriel-Péri, à Apt, la librairie Dumas est devenue un bâtiment presque aussi important que la sous-préfecture et la mairie qui lui font face. *« Incontournable »*, au même titre que le marché du samedi, où se côtoient agriculteurs, ouvriers des usines de fruits confits, militaires, « résidents » et marginaux un peu anachroniques.

Pourtant les deux mandats de Marc Dumas au conseil municipal ne lui ont pas laissé que des satisfactions. Certes, il a participé à la création de la bibliothèque et à celle de l'école de musique de la ville. Mais, la mort dans l'âme, il y a aussi vu voter des projets qui condamnaient certains éléments du patrimoine de la ville. Aujourd'hui, militant dans toutes les associations de défense, il veut s'opposer aux opérations qui menacent l'environnement : *« Pourquoi tous les mandats se terminent-ils avec des menaces de bétonnage et de bitumage ? Il faut faire comprendre aux élus que des plans à long terme qui préservent les richesses du passé leur garantiront leur réélection. »*

Marc Dumas se bat encore maintenant pour empêcher l'élargissement de la RN 100, la principale voie de circulation dans toute la vallée au pied du Luberon. *« Il faut sauver cette voie romaine qui reliait l'Italie à l'Espagne. Tant pis, si on y circule doucement. Il nous faut faire un autre choix que le développement à tout prix. »* Un avis que ne partage pas du tout Pierre Boyer (PS), le maire d'Apt : *« L'avenir des emplois dans une ville où ne viennent plus les trains depuis longtemps dépend de l'amélioration des voies de communication. Sur ce point, je ne suis pas d'accord avec Marc Dumas. Mais nous avons besoin de personnes enthousiastes comme lui, même si elles sont quelquefois un peu excessives dans leur passion. »*

de notre envoyé spécial à Apt
C. de C.

COURRIER

Coquelicots et mauvaises herbes

L'article publié dans « Heures locales » *(le Monde* daté 27-28 juin) sous le titre « Coquelicots de banlieue » m'a plongé dans la perplexité. L'idée de recouvrir un talus de coquelicots est, de prime abord, tout à fait sympathique, mais les arguments et les pratiques utilisés posent des questions qui ne sont pas anodines.

On apprend en effet qu'*« un terrain vague a été recouvert de fleurs sauvages »*. Mais il a d'abord fallu désherber, car *« quelques ordures y traînent et beaucoup de mauvaises herbes y poussent »*. Je suis heureux de voir que le coquelicot passe de son statut habituel de mauvaise herbe à celui de fleur sauvage. Doit-on en conclure qu'une mauvaise herbe est une plante qui n'est pas jolie ? Pourtant, la marguerite, la campanule et même la moutarde ont de jolies fleurs, et les églantiers égayent gratuitement nos terrains vagues. Mais peut-être les mauvaises herbes sont-elles simplement celles qu'on n'a pas daigné regarder...

On lit plus loin *« qu'un colorant rouge préfigurant la physionomie future de la butte »* a été répandu. Cette idée bizarre et un peu ridicule révèle bien la logique de l'opération. Que des artistes voient la nature et les paysages comme une palette de couleurs est somme toute normal. Mais que la nature vivante soit ainsi réduite à un simple ingrédient d'une mise en scène éphémère (que fera-t-on du talus quand les fleurs seront tombées ?) laisse un profond sentiment de malaise.

Il est fort possible que les citadins aient besoin pour s'enthousiasmer de recevoir *« un coup de poing visuel dans la ville »*, mais cela montre les efforts qui restent à accomplir pour que la nature soit appréciée dans sa diversité.

MICHEL CHAUVET
Torcy

Périphérique pagaille

J'ai personnellement été pris, le mardi 3 août au matin sur la nationale 20 en direction de Paris, dans un gigantesque embouteillage entre neuf et douze heures du matin provoqué par les travaux sur le périphérique sud.

Coincé entre le carrefour de la Vache Noire et la porte d'Orléans, il m'a fallu trois heures pour effectuer le trajet Châtenay-Malabry Paris 13e, que je fais habituellement en vingt-cinq minutes .

Pour le Francilien-aoûtien que j'étais ces travaux n'étaient annoncés nulle part en *« amont »* à distance correcte de la porte d'Orléans. Cela aurait pu aussi être largement diffusé sur les antennes ou écrit dans la presse (que ne l'aviez-vous, vous-même, annoncé ?) afin d'éviter les crises de nerfs et les milliers d'heures perdues pour les Franciliens qui travaillent au mois d'août. Il y en a !

Paris n'est pas désert durant ce mois là. Y circuler n'est pas forcément un régal. Un peu partout des chantiers surgissent. On ne trouve pas de place de stationnement dans les quartiers où le reste de l'année, le stationnement est payant...

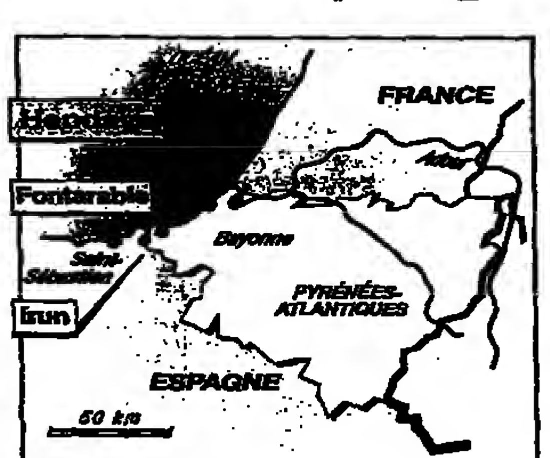
ROBERT POULIQUEN
Châtenay-Malabry.

OFFRES D'EMPLOIS

HENDAYE

La revanche de la plage

Après la série consacrée aux « Cités », « Heures locales » se tourne vers les villes aux frontières de l'Hexagone. En partant du Sud-Ouest, seize étapes nous conduiront de l'Espagne à la Grande-Bretagne.



« **A**ujourd'hui, la ville-frontière, c'est fini ! » Comme préalable à tout entretien, Raphaël Lassallette, maire socialiste d'Hendaye depuis bientôt douze ans, pose fermement ce qui est désormais pour lui une évidence : le 1er janvier 1993, avec l'abaissement des frontières, sa ville a changé de vocation.

Tout rappelle pourtant, dans le quartier de la gare, qu'Hendaye est au bout de la France. Pont international, café international, gare internationale, et boutiques de change : de quelque côté que l'on se tourne, des panneaux « frontière » pointent l'ailleurs. L'Espagne. Au centre-ville, on la devine encore, toute proche. Les agences immobilières, qui foisonnent, affichent en vitrine des villas « avec vue imprenable sur l'Espagne » plutôt que sur la mer. Au bas des immeubles, deux, trois, et quelquefois quatre plaques cuivrées de dentistes, rappellent que de l'autre côté de la frontière, les soins ont longtemps été chers et de piètre qualité. Plus loin, à la plage, d'autres indices. Les baraques à glaces du bord de mer qui vendent des *churros*, ces beignets traditionnels espagnols. Les bars qui se veulent tous *bar bodega* ou bars à *tapas*. Les plaques d'immatriculation des voitures, « SS » pour Saint-Sébastien. Et ces couples d'un certain âge, complet-veston, tailleur et bijoux, qui se promènent sur le boulevard de la Mer comme sur les Ramblas de Barcelone, s'arrêtant sans cesse pour deviser, verbe et geste hauts.

De ses voisines espagnoles, Hendaye n'est séparée que par une rivière, la Bidassoa, qui s'élargit en baie avant de se jeter dans l'Atlantique. Sur la rive droite de l'estuaire, le chef-lieu de canton des Pyrénées-Atlantiques ; sur la rive gauche, Fontarabie au nord, Irun au sud, lui font face. La rivière n'est guère large. En bas de la rue du port, au centre-ville d'Hendaye, on peut compter les coups sonnés par les cloches de l'église de Fontarabie, ou même, en tendant l'oreille, reconnaître la musique qui s'échappe des bars. Aux toutes premières loges des conflits qui ont, jusqu'au dix-neuvième siècle, opposé la France et l'Espagne maintes et maintes fois, Hendaye a souffert de cette situation géographique. La Bidassoa fut le théâtre de batailles si sanglantes que par deux fois, en 1793 et 1813, ce bourg né de la pêche à la baleine fut même complètement détruit, malgré un traité de paix (le Traité des Pyrénées) très cérémonieusement signé en 1659 sur la Bidassoa.

Les échanges, pourtant, semblent avoir toujours fait fi des frontières et des différends politiques. Les chemins escarpés des Pyrénées n'ont jamais cessé d'être empruntés par les pèlerins en marche vers Saint-Jacques-de-Compostelle, et plus encore peut-être par les contrebandiers, *« une activité qui renaissait chaque fois que la frontière se fermait, et permettait à Hendaye de vivoter »*, relate, en souriant, Xavier Lassalle, conseiller municipal à la tête de l'opposition RPR-UDF. Robert Arrambide, nationaliste et conseiller municipal lui-aussi, en appelle, plus profondément, à l'identité basque : *« On est ici dans un seul et même pays, le Pays basque. Labourd et Guipuzcoa sont deux des sept provinces euskadiennes* [basques]. *Elles partagent une même langue, une même culture. Hendaye n'a donc jamais été une ville frontalière, même si notre peuple a été divisé pendant quatre cents ans. »*

La guerre civile espagnole a aussi contribué à rapprocher les deux communautés. Début septembre 1936, une bonne partie des habitants d'Irun fuient leur ville prise par les troupes franquistes, et se réfugient par milliers à Hendaye. A l'autre bout du pont international qui enjambe la Bidassoa, ils sont plutôt bien accueillis, *« par le maire, qui se souvenait qu'en 1914, une trentaine de familles françaises avaient gagné Irun pour éviter le départ d'un fils ou d'un mari au front. Et par la population, car beaucoup d'Espagnols avaient à Hendaye de la famille ou des relations*, témoigne Ramon Agesta, qui a vécu ce douloureux exode. *Les soldats sont repartis poursuivre les combats à Barcelone, en passant par Perpignan. Mais beaucoup de civils se sont installés définitivement »*. On estime qu'actuellement un bon tiers des 11 700 habitants d'Hendaye sont d'origine espagnole.

Aujourd'hui, on vient d'outre-Bidassoa pour des motifs plus futiles. *« Les samedi, dimanche et jours fériés, les Espagnols se précipitent sur la plage car celle de Saint-Sébastien est vite pleine. La nôtre est immense et en pente douce, ce qui rassure les familles »* souligne Jean Isidori, président de l'Office du tourisme. Baignade, puis courses. Dans les années trente, la ville, qui ne comptait que 7 000 habitants, avait même ses Galeries Lafayette. Deux supermarchés les ont depuis remplacées. Les Irunais se sont successivement arraché la vaisselle en Duralex, dans les années 50-60, puis la laine et les pommes de terre, le lait et l'huile, et, tout récemment, la hi-fi, les alcools fins et les vêtements de marques. Séduits par le prix des villas et des appartements, bien plus raisonnable qu'au Pays basque espagnol où la densité de population est très supérieure, par des crédits avantageux et un cadre de vie agréable, les « voisins » espagnols ont investi massivement dans l'immobilier hendayais de 1985 à 1990. *« De secondaires, les résidences sont souvent devenues principales puisque par l'auroroute, Saint-Sébastien n'est qu'à vingt minutes d'Hendaye »* note M. Isidori.

Les Hendayais, qui se rendaient jadis à Irun ou Fontarabie pour faire leur marché de fruits, de légumes, de viande et de poisson, vont surtout désormais profiter de l'ambiance des bars. Prendre un petit verre, grignoter des *« tapas »*, ces gourmandises salées installées sur le zinc des bistrots, faire la fête, même si, comme à la San Marcial d'Irun, l'on célèbre une victoire espagnole (1813) sur l'« envahisseur français »...



Rente de situation de la ville, les activités de l'autoport pour le dédouanement des camions se sont brutalement arrêtées le 1er janvier dernier

Il y a quelques mois encore, l'économie d'Hendaye reposait sur ces flux, ces échanges, ces passages.

Au début du siècle, la cité labourdine avait bien été, comme Biarritz, une station balnéaire à la mode. C'est la belle époque des bains de mer. Hendaye s'offre son grand hôtel Eskualduna et son casino de style mauresque. Mais la chance de la ville, qui n'était encore au milieu du dix-neuvième siècle qu'un champ de ruines, c'est en 1864 l'arrivée du train. Hendaye devient alors un lieu d'arrêt obligatoire, puisque les voies françaises et espagnoles sont de largeurs différentes. Plus tard, voitures et camions devront aussi s'arrêter pour passer la douane. Hendaye se tourne donc vers la frontière, le rail et la route, accueille de gros bataillons de douaniers et cheminots qui font marcher le commerce. En 1975 est construit l'autoport, zone de dédouanement des camions, territoire des transitaires, ces intermédiaires qui assurent pour les transporteurs les formalités de passage de la frontière.

Brutalement, le 1er janvier 1993 au matin, l'intense activité de l'autoport s'est arrêtée. Les barrières douanières sont tombées au sein de la CEE, et avec elles la rente de situation d'Hendaye. *« L'autoport est complètement mort* constate le maire. *Les routiers, dans leur quasi-totalité, passent aujourd'hui sans s'arrêter. Les transitaires ont vu leur profession disparaître du jour au lendemain. On a compté 240 suppressions d'emplois sur l'autoport. »* La zone n'est plus qu'une immense et triste friche industrielle parsemée de hangars abandonnés. *« Des 55 douaniers qui y travaillaient, ils n'en reste que quinze, et bientôt sans doute 7 »* compte, fataliste, le receveur principal des douanes à l'autoport, qui se souvient avec nostalgie de la *« noria de camions qui transitaient ici chaque jour »*. L'ensemble des douaniers qui travaillaient sur Hendaye a baissé de moitié, passant de 160 fonctionnaires à 90.

Le maire semble ne plus pouvoir s'arrêter dans son inventaire des difficultés : *« Le trafic ferroviaire de marchandises a chuté cette année de 25 %, du fait de la crise. Les entreprises de transport installées sur la commune ont du mal à résister à la guerre des prix au sein de l'Europe. La pêche souffre des importations de poisson à bas prix et de l'épuisement des fonds marins. Le secteur industriel et artisanal n'est pas très développé... »* Encore faut-il ajouter la dévaluation de la peseta, qui pénalise fortement agences immobilières et commerçants depuis un an. D'autant qu'à Irun, ce sont quatre fois plus de transitaires qui se sont retrouvés au chômage, sans plan social d'accompagnement. Miguel Iraola, propriétaire de magasins de sport et de vêtements tout près de la frontière, envisage même de fermer : *« On faisait le milliard de chiffre d'affaires, aujourd'hui on perd cinquante millions par an »*. Le taux de chômage d'Hendaye avoisine 18 %, selon la Direction départementale du travail. En dix-huit mois, 400 emplois ont été perdus.

Dans l'urgence, Hendaye se cherche des activités de substitution. En avant toute vers le tourisme. *« Nous avons toujours pâti de la concurrence de Biarritz, presque aussi connue que Deauville. Nous, nous sommes les éternels oubliés, le bout du bout »* se plaint Jean-Max Goïcoechea, commerçant et secrétaire de l'office du tourisme. On tente donc de valoriser davantage une plage large et longue, si longue qu'il faut une demi-heure pour la parcourir de bout en bout, bordée de séduisantes villas blanches à volets, balcons et colombages verts, bleus ou bordeaux. *« Nous avons investi 120 millions de francs pour aménager la pointe de Sokoburu, cette bande de terre entre Atlantique et Bidassoa. Un hôtel quatre étoiles, une résidence hôtelière et un port de plaisance de 720 anneaux ont été inaugurés cet été »* détaille M. Lassallette. Serge Blanco y a installé en 1991 son centre de thalassothérapie, qui emploie déjà une centaine de personnes. *« Je reçois beaucoup de sportifs, et la proximité d'avec l'Espagne est un atout de taille. Il y a là-bas de très bonnes équipes avec lesquelles s'entraîner, et tous les équipements nécessaires. Le seul problème, c'est que la ville ne fait pas assez d'efforts pour se faire connaître. »*

Les élus d'opposition et les nationalistes basques reprochent pourtant au maire de tout miser sur le tourisme, de ne pas développer les activités industrielles, qui elles, créent des emplois à l'année. Hendaye, il est vrai, n'a guère à offrir en hiver. Point de musée ni de patrimoine historique, si ce n'est un château du dix-neuvième, un peu rococo. Le centre-ville, dénué de charme et éloigné de plus de deux kilomètres de la plage, semble sommeiller, avec ses boutiques de souvenirs un peu vieillotes ; le quartier de la gare est défiguré par la large tranchée creusée pour le passage des trains, que le maire souhaiterait pouvoir un jour recouvrir. *« La zone de l'autoport n'aurait jamais dû être abandonnée* s'insurge Xavier Lassalle. *Notre projet de zone d'activités indutrielles et artisanales est viable : les entrepreneurs espagnols sont intéressés. Pour eux, c'est la porte vers le marché français »*.

Car, sur la nécessité d'œuvrer avec Irun et Fontarabie pour opérer une même nécessaire reconversion, majorité et opposition s'accordent. *« Depuis deux ou trois ans, nous avons vraiment pris conscience de nos problèmes communs, et nos relations se cessent de s'améliorer »* affirme M. Lassallette. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bayonne, François Jacqué, estime même qu'il faut voir plus grand : *« Hendaye, Irun, Fontarabie doivent devenir la grande commune centrale de la conurbation qui va de Bayonne à Saint-Sébastien. C'est la seule façon d'être à armes égales avec les grandes métropoles européennes »*. Il faudra pourtant abattre encore quelques barrières psychologiques, linguistiques et administratives, et résoudre le problème du terrorisme nationaliste, que tous, de ce côté de la frontière, continuent, sans trop l'évoquer, de considérer comme une menace. Tout en travaillant d'arrache-pied à une plaquette de promotion commune aux trois villes, on se demande ainsi, à l'Office du tourisme, si ce n'est pas aller trop loin que d'associer l'image d'Hendaye à celle de ses voisines. Pour l'instant, de coopération transfrontalière point trop ne faut.

de notre envoyée spéciale
Pascale Krémer

Prochain article :
PAU

Irun et Fontarabie : les espagnoles

Outre-Bidassoa, face à Hendaye, deux villes que tout semble opposer : Fontarabie (Hondarribia en basque) et Irun. Fontarabie, au pied du très verdoyant mont Jaizquibel, le plus élevé du golfe de Gascogne, est une petite ville calme et pleine de charme. Ses 14 000 habitants vivent encore en partie de la pêche, au thon notamment, qui emploie 30 % de la population active, mais se tournent de plus en plus vers le tourisme. *« On a trop longtemps laissé dans l'ombre les richesses du Pays basque »*, plaide Vincente Lorente, directeur du tout nouvel office du tourisme commun à Irun et Fontarabie.

Passé les murailles qui enserrent la ville, le vieux quartier de Fontarabie, fort bien conservé, offre un dédale de rues pavées et étroites, ainsi qu'une place merveilleuse, la place du Guipuzcoa, bordée de petites maisons de pêcheurs d'architecture basque, que les marins, selon la tradition, devaient peindre dans le même ton que leur bateau. Sur cette même place, le bel et austère château de Charles Quint (qui date du douzième siècle) a été transformé en hôtel de grand luxe. *« Pour aller à Fontarabie, il faut le vouloir, faire un détour, car c'est un cul-de-sac, alors qu'on arrive parfois à Irun un peu par hasard : c'est un lieu de passage*, poursuit Vincente Lorente. *Contrairement à Irun, Fontarabie a donc toujours vécu quelque peu repliée sur elle-même, ce qui explique aussi qu'elle soit si bien conservée. »*

Les charmes de Jennifer

Irun, plus au sud, avait comme Hendaye fondé son économie sur les activités liées au passage de la frontière. Comme elle, elle a donc vu son chômage croître fortement : il avoisine aujourd'hui les 23 %. Mais cette ville de 53 000 habitants, la deuxième de la province de Guipuzcoa derrière Saint-Sébastien, a également une longue tradition industrielle. *« L'électronique, le plastique, l'agroalimentaire, le mobilier et les outils sont les secteurs de prédilection de la ville* précise Eugenio Sese Sarasti, directeur de l'Agence de développement économique d'Irun et Fontarabie. *Un tiers de l'activité est encore industrielle, mais nous souhaitons développer davantage les services : être plus agressifs commercialement — puisque chaque année les habitants d'Irun et de Fontarabie dépensent 200 millions de francs dans les boutiques françaises, d'Hendaye à Bayonne — et mettre ici aussi davantage l'accent sur le tourisme. »*

Culturellement, Irun est moins riche que Fontarabie, bien que l'on ait découvert récemment qu'elle avait été, sous le nom d'Oiaso, un important port romain aux premier et deuxième siècles après Jésus-Christ. Un musée archéologique témoigne d'ailleurs de cette activité passée.

Si le centre-ville d'Irun est dépourvu d'intérêt historique, c'est qu'il fut entièrement détruit par un gigantesque incendie en 1936, juste avant l'entrée des troupes franquistes dans la ville.

Pour les jeunes Hendayais, Irun a d'autres charmes : celui de ses innombrables bars et restaurants, et celui de ses discothèques, dont la célèbre Jennifer. Pour danser dans ce lieu branché, on fait même parfois le voyage depuis Biarritz : ambiance garantie, heure de fermeture tardive, consommations abordables... et, ajoutent à demi-mots certains jeunes d'Hendaye, possibilité de se procurer plus facilement qu'en France des drogues douces, non prohibées en Espagne.

P. Kr.

